

Le logement des Parisiens

originaires

d'Outre mer

Première Partie :

Méthodologie

I. Problématique

L'organisation sociale mais aussi spatiale des familles issues des DOM-TOM, et en particulier de Guadeloupe, Martinique, Guyane, et Réunion, est héritière d'une histoire coloniale esclavagiste constituée autour du système de la plantation. Après l'abolition de l'esclavage (1848), les Noirs désormais libres se sont rapprochés de la ville coloniale, en construisant les faubourgs¹. Après la deuxième guerre mondiale, l'exode rural va amener ces quartiers à saturation. Les pouvoirs publics vont alors lancer de vastes opérations de rénovation, en relogant les occupants dans du logement aux normes. La migration des dépendances vers la Métropole va également être organisée, sous la houlette du Bureau de la Migration des DOM (Bumidom²).

Dans les DOM, les habitants de « cases » situées au niveau du sol urbain, se virent relogés « en hauteur », dans des cités HLM. Les réseaux de solidarité (famille, voisins) préexistants purent alors se reconstituer en partie : un frère, un « cousin », un ancien voisin, étaient réinstallés à proximité, sur le même palier, ou un étage en dessous. Les mécanismes d'entraide ou les situations de conflits qui prévalaient dans les petites ruelles, d'une case à l'autre, furent ainsi reproduites à la verticale, dans les nouveaux logements sociaux.

Mais en complément de cette première « recomposition » socio-spatiale déjà observable sur le sol de naissance, les candidats à la migration vers la Métropole connurent une deuxième obligation d'adaptation : quitter le pays d'origine pour rejoindre « la France », et notamment sa capitale, Paris.

- Qu'en est-il alors de ces familles recomposées outre-atlantique, en région parisienne, une fois installées dans des logements entre capitale, proche et lointaine banlieue ?

¹ Cf. :

- Hoareau B., *L'habitat des bénéficiaires du RMI à la Réunion*, St-Denis, Observatoire départemental de la Réunion, 1991.
- Letchimy S., *Du quartier à la ville, L'exemple martiniquais*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Rey N., *Lakou & Ghetto, les quartiers périphériques aux Antilles françaises*, Paris, L'Harmattan, 2001.

² Le rapport Lucas (1982) précise de façon un peu abrupte que de 1961 à 1981, 160 000 Antillais, Guyanais et Réunionnais furent ainsi placés à des « emplois modestes, comme ouvriers, ou personnel de service ».

Quelles phases de mobilités résidentielles va t-on voir apparaître cette fois inter-urbaines, à l'échelle de l'agglomération, de Paris vers la banlieue, ou l'inverse, de la banlieue vers la capitale ; et pour quelles motivations : économiques, recherche d'un plus grand « bien-être », d'une plus « grande reconnaissance sociale », etc. ? Quel statut quitte t-on pour aller vers quel autre³ ?

- Comment les réseaux qui « fonctionnaient » dans les DOM-TOM vont se reconstituer en Métropole ? L'individu va t-il se retrouver « perdu » dans la grande ville, celle du « dominant », où l'on côtoie également d'autres migrants issus eux du Tiers monde, ou va t-il tenter de se reconstituer collectivement en se rapprochant de ses « compatriotes ultramarins » notamment par la famille, les amis et le biais d'associations culturelles ?
- Qui va être considéré comme le chef de famille et quel contrôle va t-il exercer sur les autres membres ? La matrifocalité, concept⁴ établi par la recherche en sciences sociales sur les sociétés issues de la plantation esclavagiste pour traiter du « père absent » et de la mère comme située au centre de la maisonnée, est-elle reproduite en région parisienne, et sous quelle forme ?

³ Dans Anselin A., *L'émigration antillaise en France, la troisième île*, Paris, Karthala, 1990, p 44, Athanase, enseignante, nous évoque son parcours de la Guadeloupe aux Halles, en s'arrêtant sur le départ des Antillais de son quartier parisien, vers la banlieue, pour des raisons économiques mais aussi de recherche d'une meilleure qualité de vie ; la question du statut de l'occupant (locataire/propriétaire) est alors posée : « Les Antillais n'étaient pas propriétaires, la famille s'agrandit, les enfants vont à l'école du quartier. Les parents partent en banlieue vers des logements moins chers et plus grands. (...) Les femmes veulent que les enfants respirent un peu d'air, aient plus d'espace, ne passent pas leur vie dans une pièce ou sur un palier. Dès qu'elles ont un travail sûr qui leur permet de payer leur loyer, elles s'en vont en banlieue. Le logement qu'elles laissent est déjà convoité par quelqu'un qui ne loue pas mais achète. Il y a de moins en moins d'Antillais et de maghrébins dans le quartier et dans l'école. »

⁴ Cf. Gracchus F., *Les lieux de la mère dans les sociétés afro-américaines*, Paris, Editions Caribéennes, 1987, p 126 : « Pour n'avoir pas vu le père lisant son journal et fumant la pipe, les Sciences Sociales ont construit la fable du père absent. (...) sa faiblesse, c'est d'avoir été un concept de surface, d'en être resté aux conduites manifestes. (...) Un simple inventaire de la maisonnée, l'écoute de la parole maternelle suffisaient pourtant à laisser entrevoir la présence de l'autre. Même s'il ne se donne pas en chair et en os, en son lieu habituel, il n'a jamais cessé de hanter la maisonnée. Il a manqué aux observateurs le coup d'œil de Dupin. »

- Comment les liens avec les DOM-TOM (parenté, mode de vie) vont continuer à influencer sur les stratégies résidentielles en région parisienne ? Va t-on investir pour repartir, faire le « pont » régulièrement entre le « pays » de provenance et la Métropole, préférer à terme s'installer définitivement en Ile-de-France, notamment à la retraite (répondre de façon complète à cette questions nécessitera de poursuivre la recherche au-delà de cette présente étude, en se rendant dans les DOM-TOM pour mener l'enquête) ?
- Quels rapports inter-ethniques (conflits⁵ ou « alliances » par le mariage/concubinage) vont s'opérer, amenant encore une évolution dans le sentiment d'appartenance communautaire par rapport au Département et Territoire d'Outre Mer de départ ? Quels projets de « retour » ou d'implantation en région parisienne les descendants de natifs ultramarins envisagent-ils, dans un contexte où la France métropolitaine a mis fin à la politique volontariste de migration de travail (Bumidom) depuis les années 1980⁶, les vingt dernières années étant marquées par un ralentissement de la migration vers l'hexagone ?
- Va t-on avoir « le choix » du logement, en fonction de critères bien définis (proximité des transports, des commerces, des écoles et autres services, etc.), ou sera t-on contraint – en fonction de considérations économiques et/ou souvent de discrimination – de rejoindre certains quartiers plutôt que d'autres ?

⁵ Etant moi-même descendant de Domiens (Guadeloupe), j'ai pu relever chez certains membres de ma famille installée en Métropole un refus d'être assimilés aux Français d'origine maghrébine. En effet, un de mes « cousins », fonctionnaire de police arrivé à la faveur du Bumidom dans les années 1970 en métropole, refusa de venir s'installer près de chez mes parents, en Ville Nouvelle de Marne-la-Vallée, pourtant dans un lieu échappant aux problèmes de ghettoïsation massive, sous le prétexte suivant : il y avait « des Arabes au-dessus et en dessous » du logement HLM qu'il convoitait. Il y a là un triple refus : refus d'être assimilé « à l'étranger », afin d'échapper à la stigmatisation et à la discrimination (le Français d'origine maghrébine n'est d'ailleurs pas même reconnu comme tel, mais désigné comme « l'Arabe » par mon cousin), refus d'être considéré comme appartenant aux couches populaires à faibles revenus, dès lors que la « casquette » du fonctionnaire, est brandie, et donc enfin, refus en tant que policier d'être assimilé à « l'Arabe = délinquant ».

⁶ En 1999, 357 000 personnes nées dans les DOM-TOM résidaient en Métropole, contre 339 600 en 1990, et 282300 recensées en 1982. On a assisté à un net ralentissement de la migration vers l'hexagone durant ces vingt dernières années : la progression était de 20% dans les années 1980, pour 5% dans les années 1990.

Tout cela amène évidemment une étude sur plusieurs générations au sein de chaque famille enquêtée, en replaçant dans leur contexte spécifique les parcours et projets des uns et des autres⁷ : politique d'immigration et d'intégration selon le modèle « durkheimien » à la française⁸, Politique de la Ville et question du logement en particulier, ségrégation et « ghettoïsation », ascension sociale, discours montant sur la discrimination positive⁹, etc.

Le recueil de données auprès des familles enquêtées (trente) sera ainsi organisé principalement autour de l'articulation de trois axes :

- Constitution de schémas de parenté, permettant d'identifier les relations sociales au sein de chaque famille qui se sont décomposées puis recomposées entre le départ des DOM-TOM puis l'installation en région parisienne¹⁰.

⁷ L'entretien livre de nombreuses données qui sont de première importance et peuvent ensuite être réinvesties dans des études statistiques plus systématiques, comme pour la recherche menée auprès de 35 personnes entre 1990 et 1992 présentée dans Condon S., « Les migrants antillais en métropole : un espace de vie transatlantique », in *Espace, Populations, Sociétés*, 1996, n°2-3, p 514 : « Ces entretiens, qui se sont avérés très riches d'informations, ont révélé d'ailleurs l'existence d'un ensemble de phénomènes pour lesquels il n'existait aucune donnée statistique (va-et-vient entre les Antilles et la métropole, envoi des enfants chez leur grand-mère aux Antilles, hébergement des nouveaux arrivants, accès au logement, filières d'embauche dans les services publics etc.). Ainsi, cette enquête a pu servir également d'enquête exploratoire pour cadre l'analyse de l'enquête de l'INSEE « Migrations des personnes originaires des DOM » (Enquête Migrations 1991-1992). »

⁸ L'intégration selon l'acceptation durkheimienne du terme, dont découle le modèle d'intégration français, correspond plutôt à de l'assimilation. Dans le cas des parisiens originaires des DOM-TOM, la question de « l'intégration » ne se pose pas dans les mêmes termes que celle des étrangers, puisqu'ils sont français... ce qui ne les empêche pas, loin s'en faut, de subir les mêmes mécanismes d'exclusion que les immigrés ou les descendants d'immigrés eux français. Cette comparaison offrira des pistes de réflexion essentielles en matière de lutte contre les discriminations.

⁹ Ce principe a d'abord été appliqué pour l'implantation d'entreprises et de commerces. La question des quotas a également été posée par des associations de défense des communautés issues de l'immigration : les premiers « coups » ont été réalisés dans les médias, et les opérations caméras cachées menées par SOS Racisme ont amené plusieurs boîtes de nuit à fermer leurs portes pour cause de discrimination raciale : on a là une série de nouvelles actions ponctuelles, systématiques, « coups de poing », qui passent d'abord par la maîtrise d'un des grands pouvoirs contemporains, les médias. La question de la discrimination positive a « percé l'écran », en opposant à plusieurs reprises le ministre de l'intérieur au président de la République.

¹⁰ Plus de la moitié des natifs des DOM-TOM installés en France vivent en région parisienne.

- Parcours de vie, à partir d'entretiens semi-directifs ouverts, orientés de façon à cerner au plus près les circuits empruntés pour accéder à un logement, mais aussi afin de mettre l'accent sur la mobilité interne à l'agglomération parisienne.
- Observation participante, afin de compléter les données fournies directement par les personnes enquêtées, en faisant apparaître notamment l'intégration dans leur lieu de vie et les réseaux sur lesquels elles s'appuient dans leur environnement immédiat.

Analyser les « pratiques » des Domiens, et de leurs descendants, est au cœur de l'étude à mener, car en plus des circuits officiels, notamment ceux mis à disposition par le CMAI en relation avec d'autres structures pour faciliter l'accès au logement, elles feront apparaître les réponses que les habitants eux-mêmes sont capables de formuler, sans passer nécessairement par les pouvoirs publics : en matière d'affirmation et de reconnaissance identitaire, les stratégies communautaires jouent autant que les politiques volontaristes :

« L'histoire de France montre que les précédentes « deuxièmes générations » (que l'on disait déjà difficilement « assimilables ») se sont intégrées sans qu'aucune politique spécifique ait été mise en œuvre par les pouvoirs publics. (...) La principale nouveauté de la situation actuelle nous paraît tenir dans la visibilité de cette « deuxième génération » (...) »¹¹.

¹¹ Cf. Beaud S., Noiriël G., « Penser l' « intégration » des immigrés », in Taguieff P-A. (dir.), *Face au racisme*, Paris, Ed° La découverte.

Après avoir dressé une visibilité sociologique et anthropologique des ultramarins installés en région parisienne, en ayant mis en avant leurs pratiques spécifiques de l'habiter et leurs parcours résidentiels, entre territoire d'origine et recomposition en Ile-de-France, puis mobilité inter-urbaine, il s'agira dans un deuxième temps,

- d'identifier les différentes structures auxquelles font appel les ultramarins pour se loger en région parisienne et les mécanismes juridiques mis en œuvre par ces structures afin de faciliter l'accès au logement spécifiquement en direction de ces groupes ;
- de confronter ces mécanismes au discours et pratiques emmenés par les premiers concernés – en l'occurrence les ultramarins de la région parisienne enquêtés – concernant les facilités qu'ils ont pu rencontrer, ou les situations de blocage auxquelles ils ont du faire face ;
- enfin, de présenter des propositions pour contribuer à une amélioration des services du CMAI concernant l'accès au logement, en s'appuyant sur les expériences et circuits restant à faire apparaître et « qui fonctionnent » déjà, élaborés par les structures compétentes mais aussi ceux mis en place de façon plus « informelle » par les habitants eux-mêmes.

II. L'enquête proprement dite

Le choix des enquêtés

La confiance entre enquêteur/enquêtés pour le recueil de données

La confiance est la clé de la réussite de toute enquête : plus elle sera établie avec l'interlocuteur, mieux il décidera de nous livrer des éléments profondément enfouis. Certains interlocuteurs m'ont demandé d'avoir les résultats de l'étude. Je me suis engagé à leur remettre l'extrait de notre entretien, le reste du travail étant propriété de l'organisme demandeur. Cela les a non seulement rassurés, mais ils voient là aussi une trace écrite « de leur vie » leur revenir, chose qui est d'une grande importance à leurs yeux.

Le fait d'appartenir à la société antillaise est pour moi un atout ; avoir grandi aux Antilles et en région parisienne en est un autre. Encore faut-il savoir « aller chercher » l'information en décelant celle qui est plus valable qu'une autre, pour l'enquête logement : là, la connaissance en profondeur de la société – les rituels, les codes, la langue, les pratiques magico-religieuses, l'histoire – sont indispensables afin de repérer dans l'échange oral et par l'observation participante¹² chaque petit détail permettant de dénouer un des fils d'une complexité d'ensemble mêlant :

- problèmes d'intégration tout en étant français, avec le problème du racisme métropolitain envers les Français d'origine coloniale, qui se manifeste délibérément par la discrimination à l'emploi, ou au logement ;
- héritages de l'esclavage, avec ce que cela induit en terme de traumatisme interne à la société antillaise (violence familiale, problèmes d'identité) et de rapport « au Blanc » (victimisation, recherche de l'ascension sociale par le métissage, ou alliance

¹² Pour l'observation participante, on notera dans l'environnement habité et le quartier alentour tout ce qui rattache l'ultramarin enquêté à son espace de vie.

décomplexée passant par la lutte des classes en dehors de tout communautarisme à travers l'action socio-politique),

- rencontre avec les autres communautés issues de la France coloniale (« Africains », « Arabes » tels que désignés par les enquêtés) et questionnement du modèle de l'égalité des chances,
- conflit des générations entre les parents arrivés à la faveur du Bumidom et leurs enfants nés en Métropole ou ceux qui fuient la crise actuelle dans les DOM-TOM,
- le tout dans un contexte de crise globale de l'emploi et du logement, qui touche la société française dans son ensemble.

Le panel retenu

Au total, un panel de 30 personnes a été retenu pour l'enquête parcours de vie/logement : l'échelle anthropologique, complétée par les statistiques disponibles (présence des ultramarins en Métropole et en Ile-de-France), permettra ainsi d'établir une typologie du logement des originaires d'Outre mer à Paris. La majorité des ressortissants des DOM-TOM étant de Guadeloupe et Martinique, où je travaille depuis longtemps, je me suis rapproché pour les autres enquêtés issus d'autres territoires et départements d'Outre mer de sociologues ou urbanistes capables de m'aider à resituer les analyses que j'ai pu réaliser à Paris, dans le contexte du lieu de provenance (Guyane, Réunion, Wallis, Saint-Pierre et Miquelon, etc.).

Ces 30 personnes ont principalement été choisies parmi les demandeurs du CMAI, pour les raisons suivantes :

- 1) S'appuyer sur le lien avec l'institution permet d'avoir pour l'enquête la confiance de personnes dont beaucoup sont en situation précaire donc très vulnérables et par conséquent peu disposées à se livrer « d'elles-mêmes, au premier venu »... Après sélection des personnes à enquêter faite avec les agents du CMAI (service social et service logement), un courrier leur a été envoyé afin de les informer du choix qui s'est porté sur elles pour réaliser l'étude sur le logement des Parisiens originaires d'Outre mer, en précisant bien que leur anonymat sera assuré. Puis la prise de rendez-vous est réalisée par téléphone après réception du courrier. Chez de nombreuses personnes enquêtées des couches populaires, qu'elles soient relogées ou non donc surtout fragiles plus psychologiquement que directement par rapport à leur situation liée au logement, la question qui revenait toujours était : « en quoi discuter avec vous va me servir ? » Le lien établi sur le moyen et long terme au préalable par le CMAI est donc un atout solide garant de la réussite de l'obtention au préalable d'un rendez-vous avec l'enquêté : car sans rendez-vous décroché, pas d'enquête...
- 2) De plus, se rendre chez les personnes à enquêter est une autre étape qui, en l'absence d'un lien fort avec l'institution, aurait été purement et simplement, inenvisageable : non seulement du point de vue de l'enquêté, par manque de confiance en l'enquêteur, mais aussi et avant tout dans les situations de précarité extrême du logement notamment en hôtels ou résidences sociaux fermés à toute personne extérieure – sauf précisément aux services sociaux en relation avec leurs locataires. Cette démarche – se rendre chez l'enquêté – essentielle pour la phase d'observations sur le terrain, n'aurait pu être établie sans en passer par une structure relevant d'une collectivité, comme le CMAI.

- 3) Enfin, le suivi du CMAI sur le moyen et long terme de différents demandeurs permet alors d'avoir une lisibilité des problèmes rencontrés dans leur recherche logement du point de vue de l'institution, et ce dans la durée, que l'on pourra ensuite comparer/compléter avec le parcours de vie/logement réalisé avec les enquêtés, cette fois selon leur propre vision des choses.
- 4) Avant de s'en remettre aux services du CMAI, les demandeurs ont eu le parcours « classique » de toute personne issue des DOM-TOM. Très rapidement durant l'enquête, le fait qu'ils aient un jour « poussé les portes du CMAI » est apparu non pas comme une action de dernier recours, mais plus parce qu'ils avaient entendu parlé à un moment donné de ce service et ce de façon fortuite par quelqu'un de leur entourage : un ami, un parent. Comparer des personnes en recherche logement ne passant pas par le CMAI, avec celles qui y sont inscrites, n'aurait donc pas eu de valeur analytique particulière ; en revanche, s'attacher à faire apparaître à travers les personnes qui y sont inscrites, ce qui a changé pour elles, ou pas (comme les relogés obtenant leur logement en dehors des démarches engagées avec le CMAI : bail dans le privé, hébergement, logement social obtenu par l'action d'assistantes sociales de secteur), dès lors qu'elles ont poussé les portes de cette structure, peut offrir et valoir la comparaison.
- 5) D'autres personnes elles non enregistrées au CMAI seront également enquêtées afin de compléter cette analyse d'un parcours de recherche logement hors CMAI, mais il s'agira alors de parcours de vie/logement « d'informateurs clés » capables de retracer sur plusieurs décennies la présence antillaise dans chaque arrondissement où elle est fortement concentrée aujourd'hui.

1. Couches populaires

De nombreux demandeurs CMAI étant des personnes des couches populaires, nombre d'entre eux connaissant des difficultés de recherche logement liées à des problèmes personnels multiples (instabilité familiale, bas salaires et/ou précarité de l'emploi, etc.), il est donc apparu primordial de mettre l'accent sur ces cas, afin de cerner la problématique, dans sa complexité : le logement est aussi et avant tout, un problème social, et de société. La communauté ultramarine en Métropole et en Ile-de-France est majoritairement représentée par les couches populaires. Nos enquêtes ont en conséquence été réalisées auprès d'une grande partie de cette tranche : sur 30 personnes enquêtés, 15 appartenant aux couches populaires ont été retenues pour cette première partie (si l'on ajoute 4 personnes sur les 5 « autres cas » de la troisième partie, on dépasse les 60% de membres appartenant aux couches populaires sur la totalité enquêtée, soit 19 sur 30).

Afin d'affiner la comparaison entre ces 15 différents cas de personnes des couches populaires en première partie, sur trois phases essentielles dans un parcours de vie/logement – l'attente, l'entrée dans les lieux, « l'enracinement » – il a été décidé de mettre en balance :

- 1) les plus vulnérables face au logement (5 demandeurs) qui sont encore en attente depuis de nombreuses années ; on sera alors en mesure de constater l'urgence et la priorité qu'ils ont à être relogés, et en quoi le retard pris ajoute encore plus à leur vulnérabilité ;
- 2) ceux viennent de voir leurs démarches aboutir (5 demandeurs en cours de relogement) ; on pourra ainsi suivre les problèmes qu'ils rencontrent avec leur entrée dans les lieux ;

- 3) ceux qui se trouvent « tirés d'affaire » mais toujours en contact avec le CMAI (5 demandeurs relogés depuis plus d'un an) ; installés là depuis un certain temps, on pourra ainsi observer leur intégration à leur logement et au quartier.

2. Classe moyenne

La classe moyenne est l'autre frange de la population ultramarine représentée en Métropole, mais de façon moindre que les classes populaires (les cadres supérieurs ne représentent que 0,5%). 10 personnes appartenant à la classe moyenne, sans problèmes socio-économiques « a priori » apparents, seront ainsi enquêtées, afin de réaliser une typologie d'ensemble, aux différents échelons de la société ultramarine à Paris :

- 5 personnes de la classe moyenne en quête de relogement, suivies par le CMAI.
- 5 personnes de la classe moyenne hors CMAI, « clés » car implantées depuis longtemps dans les arrondissements à forte présence antillaise, donc capables de présenter un historique sur leur présence et celle de leurs « compatriotes », sur plusieurs décennies (quartiers dans le nord nord-est de Paris). Ces informateurs clés seront identifiés par le biais des associations ultramarines, toujours dans un souci de mise en confiance de départ absolument déterminante pour la réussite de l'enquête (ces personnes sont déjà connues par les structures associatives ayant une longue expérience d'immersion dans la communauté).

3. Autres cas

La majorité des personnes rencontrées au CMAI sont antillaises (Guadeloupe, Martinique), à l'image de la population ultramarine en Ile-de-France qui est principalement composée de personnes issues de ces deux départements. Le cas des Guyanais, des Réunionnais ou d'autres ressortissants de DOM-TOM moins représentés en Ile-de-France sera donc traité à part afin de bien identifier leurs parcours spécifiques différents car obéissant à une autre réalité que celle de la majorité des ultramarins en Ile-de-France constituée d'Antillais. Il a ainsi été retenu :

- 1 personne de la Réunion,
- 1 personne de la Guyane,
- 1 de Wallis,
- 1 de Saint-Pierre et Miquelon.

Un autre cas, plus spécifique, concerne un type de mobilité Métropole/DOM-TOM qui, selon le CMAI, se développe de plus en plus : celle de primo arrivants fuyant la crise dans les DOM-TOM, mais qui repartent de Métropole aussi vite qu'ils sont arrivés, faute d'avoir trouvé des conditions favorables à leur installation (conflit familial empêchant tout hébergement en Métropole ; « décalage » complet des nouveaux arrivants et sans appui familial par rapport à une réalité toute autre que dans les DOM-TOM, etc.).

Des fiches « type »
parcours de vie/logement

Pour chacune des 30 personnes enquêtées, il est réalisé une fiche « type ». Dès le début de chaque fiche, pour préserver l'anonymat de chaque personne se livrant sur des aspects très intimes de leur vie, le nom sera tenu secret : un numéro le remplace (ce qui permettra aisément en partie analyse comparative de se référer aux différents cas présentant des similitudes ou des oppositions nettes).

Après le numéro de la personne enquêtée figurent ensuite une série d'éléments nous renseignant de façon succincte mais précise sur ce qui la caractérise d'un point de vue social voire psycho-social :

- son âge, son lieu de naissance (afin de connaître le DOM-TOM de provenance de la personne enquêtée, et/ou si elle est née à Paris)
- une phrase clé extraite de l'entretien, qui caractérise au mieux le parcours de vie/logement de la personne enquêtée.

Puis trois types de données rentrant plus dans le détail sont présentées :

- Etat actuel par rapport au logement (personne hébergée par la famille, en structure sociale provisoire, relogée). Où (quel arrondissement de Paris, quelle banlieue) ?
- Enfants avec leur âge, où et avec qui ils vivent.
- Situation par rapport à l'emploi (employée ou au chômage, autres ressources si n'a jamais travaillé)

Enfin, on resserre au plus près l'enquête et l'analyse, en élaborant 4 parties :

1. L'entretien proprement dit
2. Le suivi sur le moyen et long terme par le CMAI
3. Les observations de terrain
4. L'analyse du parcours de vie/logement

1. L'entretien proprement dit

L'entretien dure entre trois et quatre heures, avec la demande faite à l'enquêté de le faire chez lui, afin de mieux l'observer dans son environnement habité (proches présents et rapports entretenus avec possibilité de les intégrer à l'entretien, objets ou mobilier se référant au DOM-TOM d'origine, bon confort ou insalubrité, insécurité dans le logement ou non, espace disponible, cohabitation avec les voisins et intégration au quartier mieux explicités par l'occupant dès lors qu'il les décrit depuis chez lui, etc.).

L'entretien est de type semi-directif ouvert, afin de bien cadrer la discussion en fonction des thématiques à aborder, tout en laissant une grande liberté à l'enquêté pour laisser libre cours à l'enchaînement de sa pensée, par la parole. Une première présentation de l'enquêteur et de l'enquêté sur leurs parcours respectifs entre les DOM-TOM et la Métropole est réalisée, afin d'établir d'entrée la mise en confiance de part et d'autre, indispensable au succès de l'entretien. Car il faut « aller chercher » les données en amenant l'enquêté à se confier : la confiance est donc de mise, et en se présentant succinctement dès le départ on peut déjà faire apparaître les éléments forts qui ont marqué le parcours de vie/logement de l'enquêté afin durant l'entretien de pouvoir revenir dessus en approfondissant (d'où l'avantage également de connaître au préalable le suivi sur le moyen et long terme par le CMAI de chaque personne à enquêter).

Les thématiques traitées durant l'entretien ont été « couchées sur le papier » au préalable, après avoir posé la problématique d'enquête. Une fois les « présentations » faites entre enquêteur et enquêté (une demi heure), l'enquêteur commence en amont par énoncer les thématiques qui seront traitées, afin d'amener l'enquêté à cadrer/baliser son discours dès le départ. Puis la parole lui est laissée, en intervenant de temps à autres afin de le relancer et d'approfondir certains points évoqués qui apparaissent particulièrement pertinents. La prise de note se fait par écrit et non par enregistrement ; ce type d'exercice n'est possible qu'après

une longue expérience, tant à la rapidité de l'écriture (il faut retranscrire mot par mot) doit s'adjoindre l'extrême concentration.

Ecrire en même temps qu'est dite la parole offre des avantages multiples :

- obligation de suivre la réflexion de l'enquêteur tout en l'analysant en « temps réel » ; l'enquêteur peut ainsi rebondir immédiatement sur des incohérences ou des points judicieux méritant d'être développés par l'enquêté ;

- cela provoque « un rythme sous contrôle » à la discussion, favorisant et la formulation des idées par l'enquêté, et son interprétation par l'enquêteur, « en prenant le temps », ce qui n'est pas négligeable pour la compréhension du discours (obligation de ne pas aller trop vite dans l'élocution, et facilité ainsi à revenir immédiatement sur certains points sans « casser » le rythme) ;

- enfin, pour une heure d'entretien par l'enregistrement, c'est au bas mot cinq heures de transcription par écrit qui sont nécessaires ; dans ce type d'étude d'envergure mais avec un temps qui est compté (5 à 6 mois), il s'agit donc d'optimiser ce temps au mieux. Les techniques modernes d'enregistrement (mini disque puis transcription « automatique » par ordinateur) ne nous paraissent absolument pas aller dans le bon sens puisqu'elles ôtent les avantages qu'offre la prise de note en direct évoquées précédemment. De plus, le langage parlé avec des prononciations diverses n'est pas toujours bien retranscrit par les logiciels disponibles sur le marché, d'autant que dans la discussion on passe facilement du français au créole, toujours dans le souci « d'aller chercher l'information » au plus profond qu'elle se trouve.

Les thématiques présentées dès le début de l'entretien à l'enquêté, et qui sont rappelées au court de la discussion, sont les suivantes :

Parenté et résidence

- ascendants (père, mère) et leurs collatéraux (frères, sœurs),
- puis collatéraux et descendants qui ont accompagné le parcours de vie/logement de l'enquêté entre le départ des DOM-TOM et aujourd'hui, en Métropole.

Départ des DOM-TOM à la Métropole :

- motivations de départ des DOM-TOM et accueil en Métropole prévu ou non à l'avance avant de partir,
- puis qualité effective de cet accueil (hébergement sur la longue durée, ou conflit amenant au départ prématuré du logement).

Mobilité en Métropole :

- province/région parisienne, Paris/banlieue ;
- l'intégration dans les différents quartiers de résidence sera déterminée, en mettant l'accent sur les réseaux constitués (famille, amis ultramarins ou issus d'autres communautés, rapports marchands et éducation dans l'environnement urbain – marchés, école, bars, etc.).

Lien conservé avec le territoire de provenance :

- par la mobilité Métropole/DOM-TOM, lors de retours pour les vacances ou pour s'installer, avec nouveau départ vers la Métropole, etc.
- par le rapprochement avec d'autres « compatriotes » en région parisienne, et la transmission de la culture en direction des plus jeunes (notamment par le créole).

Les démarches suivies pour obtenir un logement – bouche à oreille, institutions rencontrées – et les choix formulés dans cette recherche en fonction des paramètres suivants :

- proximité des écoles et commerces si relogement excentré, ou des transports (avec le temps lieu de travail/résidence pris en compte) si relogement en banlieue ;
- l'espace intérieur (le nombre de pièces par rapport au nombre d'occupants, un balcon, le prix de la location considéré comme élevé ou pas, etc.).

Le parcours « social » et les discriminations :

- les hauts et les bas dans le travail (emplois, périodes de chômage, formations) ;
- la famille (naissances, décès, vie en couple, séparation) ;
- les aides de l'entourage et des autorités, ou les discriminations au logement (privés, secteur public), etc.

La rencontre avec le CMAI :

- quand, comment,
- et ce qui a changé ou pas (obtention d'un logement par le soutien du CMAI, le suivi social et la remise en confiance, l'écoute et l'orientation dans un lieu dédié aux ultramarins, etc.) ;

Pour la lisibilité du discours, la retranscription des mesures sera faite en chiffres arabes (5 h 00, 5 m2, F5, 5 ans, etc.), et non en toute lettre. Les noms d'organismes, de structures diverses ainsi que ceux de personnes privées incriminées par les enquêtés durant l'entretien, ne seront pas divulgués, mais leur connaissance en préservant leur anonymat sera utilisée pour l'analyse à réaliser.

2. Le suivi sur le moyen et long terme par le CMAI

La connaissance et l'expérience du CMAI est un atout précieux mis à profit « en amont » de l'enquête, comme déjà évoqué ci-dessus dans la partie *choix des enquêtés*. En 2., seules les données émanant du CMAI venant compléter celles délivrées en 1. lors de l'entretien par l'enquêté, seront présentées. Il s'agira principalement :

- de problèmes rencontrés par les enquêtés sur lesquels ils n'ont pas souhaité s'étendre en 1. durant l'entretien : impayés, handicap d'un des enfants, etc. ; les problèmes plus « aigus » (tentatives de suicide, prison, etc.) sont restées à la discrétion des services social et logement du CMAI, secret professionnel oblige ; l'enquête les révélera, en profondeur ;
- des démarches faites avec le CMAI tant du point de vue social que dans la recherche logement (interventions auprès de différents organismes, de bailleurs privés et sociaux, etc.), les deux étant intimement liés ;
- des facilités/difficultés rencontrées par le CMAI dans le rapport au demandeur logement et à d'autres institutions sollicitées.

3. Observations de terrain

Des données d'observation participante, prises donc sur le terrain en dehors de l'entretien, mais en présence du discutant, chez lui, permettent de compléter l'enquête

notamment en ce qui concerne les réseaux constitués en Métropole et en lien avec les DOM-TOM, par une analyse des objets et tissus :

- aspect vestimentaire renvoyant à des contacts fréquents avec la communauté par exemple africaine ;
- musique, photos de proches, nappes madras et autres dessus de table marquant le lien avec « le pays » d’Outre mer ;
- etc.

Le rapport entre l’enquêté et les personnes présentes chez lui lors de l’entretien, est également relevé dans le détail, en plus des discussions réalisées par l’enquêteur avec ces derniers. Puis une fois l’habitat quitté, si la possibilité est offerte, on accompagnera l’enquêté jusqu’au métro ou on se rendra dans un café – en général fréquenté par l’enquêté – pour approfondir l’observation de l’environnement urbain immédiat, en situation : commerces fréquentés, point de vue sur les autres communautés croisées en chemin, amis rencontrés et nature des échanges, etc.

4. Analyse parcours de vie/logement

Elle s’appuiera sur les données recueillies dans les parties précédentes 1., 2., et 3., en répondant aux thématiques d’enquête tirées de la problématique, tout en faisant apparaître l’originalité des problèmes rencontrés par la personne enquêtée dans son parcours de

vie/logement entre le DOM-TOM et la Métropole, en fonction de facteurs sociaux apparaissant pour chaque cas, plus déterminants que d'autres, tels que :

- le conflit interne à la famille et/ou dans le couple ;
- la place du religieux dans ce parcours ;
- la situation face à l'emploi ;
- la détresse psycho-sociale ;
- etc.

Chaque parcours ainsi étudié à la loupe permettra dans un deuxième temps de réaliser une analyse comparative d'ensemble (cf. partie Le logement des Parisiens originaires d'Outre mer : Bilan), afin de répondre aux différentes questions soulevées en problématique.

III. De l'investigation à l'action

Le logement des Parisiens originaires d’Outre mer : bilan

Dans l’analyse comparative des 30 parcours de vie/logement seront également traitées les statistiques existantes (INSEE, INED, etc.) produites sur la présence des ultramarins en Métropole, mais aussi toute la « littérature grise » réalisée (études universitaires, ouvrages, articles) ainsi que des données recueillies au CMAI (nombre de relogements effectués ces dernières années) et auprès d’autres organismes en relation avec cette structure (bailleurs sociaux¹³ et privés travaillant en relation avec le CMAI, Préfecture, mairie de Paris, Direction du Logement et de l’Habitat, etc.). D’autres structures elles associatives – associations antillano-guyanaïses – ou luttant contre les discriminations et pour le droit au logement seront également sollicitées afin de présenter un bilan complet sur le logement des Parisiens originaires d’Outre mer.

Il sera réalisé ainsi un certain nombre d’entretiens avec collecte de données auprès :

- des associations oeuvrant dans les quartiers à forte concentration domienne (nord nord-est de Paris) ;
- des centres d’hébergement et/ou de réinsertion sociale,
- des autres partenaires du CMAI comme l’OPAC ou la RIVP, et des bailleurs privés comme le Logement Français ou autres¹⁴.

¹³ En Ile-de-France, plus d’un ménage antillais sur deux est logé en HLM, contre un quart pour l’ensemble des Franciliens et les natifs des TOM.

¹⁴ Il faut cependant noter que dans la mise en œuvre d’une telle étude, l’enquêteur et le CMAI ne seront pas à l’abri d’éveiller une certaine inquiétude dans les différents services à consulter, ce qui ne nous autorise pas au jour d’aujourd’hui d’être certains de pouvoir toujours mener dans les meilleures conditions l’enquête au sein de ces structures.

Les outils utilisés par le CMAI seront également étudiés :

- Fonds Solidarité Logement et FSL Urgent géré par le Centre Communal d'Action Sociale /anciens « bureaux d'aide sociaux » et qui a en charge plus généralement des aides légales et facultatives mises en place par la Ville de Paris en direction des personnes seules ; FSL Maintien, FSL Apurement, etc.
- aides proposées par le Service Social de la Direction des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Santé ;
- système du LOCApass pour les salariés et les étudiants, accessible par Internet ;
- Autres outils comme LOCAParis, LOCAgent, LOCARéseau, LOCEtudiant (qui s'inspire de LOCApass).

Enfin, il s'agira de chercher à affiner les points particuliers suivants :

- Quelle difficulté « ajoutée » rencontre t-on dans sa démarche de recherche de logement lorsque l'on est originaire des DOM-TOM ?
- Comment le CMAI peut-il répondre au mieux à cette demande spécifique, notamment en s'appuyant sur des mécanismes en place déjà éprouvés ou restant à développer, tout en sachant que les originaires d'Outre mer sont soumis aux règles de droit commun ?
- Quels profils « type » de demandeurs se dégage t-il, et comment ces derniers arrivent-ils à formuler leur requête, en fonction de quelles ressources, quelles attentes ?

Consolider les réseaux et agir contre la discrimination au logement

Après avoir recensé les partenariats développés par le CMAI (bailleurs privés et sociaux, etc.) et les outils utilisés, il s'agira de proposer d'autres coopérations avec des structures agissant contre la discrimination au logement (SOS Racisme), et d'autres proposant des solutions de relogement comme les PACT-ARIM, qui interviennent notamment dans la réhabilitation de zones insalubres, destinées ensuite au logement social. Une mise en réseau sera également proposée cette fois à l'échelle de l'Ile-de-France, en rencontrant les associations dans des communes où vit une forte population ultramarine et dont les mairies sont ouvertement engagées auprès de cette communauté (Sarcelles, Clichy la Garenne, Nanterre, Bobigny, Aulnay sous Bois).

La question de la discrimination au logement apparaît alors centrale : loin de concerner uniquement les personnes discriminées, elle a des répercussions sur l'ensemble du territoire tant d'un point de vue social, que spatial :

- Certains quartiers ou banlieues sont-ils plus « disposés » que d'autres à loger une population d'ultramarins ? Comment s'est construite historiquement cette préférence ?
- Quels types de ménages étaient d'abord choisis¹⁵ ? Le phénomène du surloyer (plafonds de revenus dépassés entre le moment de l'entrée en HLM il y a plusieurs décennies, et aujourd'hui) est-il observé, et ceux qui sont concernés investissent-ils « ailleurs »¹⁶ ?

¹⁵ Les familles monoparentales, et celles à l'emploi instable ou aux revenus bas étaient défavorisées quant à l'accès au logement social notamment durant les années 1960 et 1970.

¹⁶ Le rapport Geindre (1989) a relevé plusieurs cas de non attribution de logements sociaux excluant les moins riches, les personnes d'origine étrangère, les cas familiaux complexes... Dans ces cas là, l'organisme HLM pratique une politique de peuplement selon ses propres critères, qui le rapprochent du comportement du propriétaire privé ; on a donc institué des Protocoles d'Occupation du Patrimoine Social, au travers de la loi

- Les quartiers parisiens et les banlieues où sont orientés les ultramarins ont-ils « l'image » de ghettos au sens large¹⁷ ?
- La deuxième génération issue de parents « Bumidiens » a-t-elle pris « l'ascenseur social », dans un contexte marqué depuis les années 1980 par des revendications de type identitaire réclamant avant tout une meilleure intégration des citoyens français « Blacks et Beurs »¹⁸ ?

Depuis peu, les attaques pour discrimination au logement contre « les Noirs » menées par les associations anti-racistes portent leurs fruits, et ce dans un contexte particulièrement pénible de drames successifs (incendies) qui ont frappé les populations d'origine africaine, en plein Paris.

Entre sociétés immobilières, bailleurs et assurances, tous se « renvoient la balle » de la responsabilité de ce type de discrimination.

Besson (1990), mais qui restaient non obligatoires. Le Fonds Solidarité Logement a également été institué, afin de soutenir les plus démunis. La question de la vente du logement social est également posée : la Grande-Bretagne la pratique de façon massive, tandis qu'en France, on considère encore que c'est un patrimoine collectif qui ne doit pas être cédé. Comment les nouvelles orientations notamment sur cette question de l'accès à la propriété dans le logement social, peuvent-elles changer ou non la donne ?

¹⁷ Saint-Denis et Sarcelles pour la banlieue et les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements pour Paris étaient au début des années 1980 les lieux d'implantation antillaise les plus importants. Le phénomène de « ghettoïsation » sera questionné, en mettant bien en parallèle les caractères ethniques et socio-économiques qui vont de pair dans un tel processus : il n'y a pas de « quartiers à problèmes », mais il y a des quartiers où habitent des gens rencontrant des problèmes d'abord d'ordre économique, dus principalement au chômage persistant dans ces lieux. La crise des grands ensembles et la politique des quartiers seront étudiés « à la loupe » en ce qui concerne les Domiens de Métropole dans ce contexte plus large.

¹⁸ « Black, Blancs, Beurs » étant le slogan phare de SOS racisme, apparu dans les années 1980, dans un contexte de rodéos des Minguettes et de marches massives en faveur des générations issues de l'immigration. La mobilisation à Paris des groupes issus des Amériques lors de la commémoration des 150 ans d'abolition de l'esclavage en 1998 marque elle aussi un tournant dans le caractère revendicatif des communautés d'Outre mer.

Cette politique discriminatoire non écrite est répandue et consensuelle :

« On voit se dessiner un ensemble de préjugés « justifiant » le blocage dans l'accès au logement social des Antillais. On trouve des références au bruit, aux « modes de vie », aux familles monoparentales (et aux mères qui seraient « incapables d'éduquer leurs enfants »...), à l'hébergement. (...) La différence culturelle est tenue responsable des conflits sociaux et les problèmes de cohabitation. Par ailleurs, l'imaginaire joue un rôle fort pour justifier la déconcentration de ces populations « énormes ». Ce qui est frappant, c'est que les organismes agissent dans une semblance de consensus. »¹⁹

Le rôle du CMAI DOM-TOM peut alors être crucial dès lors qu'il agira en commun accord avec les associations anti-racistes, pour dénoncer puis attaquer cette politique discriminatoire d'envergure. Lors de l'enquête, SOS-Racisme a déjà donné son accord de principe pour de telles actions à mener en partenariat avec le CMAI DOM-TOM. L'association est d'ailleurs sur le point d'obtenir la première condamnation en France d'un bailleur social pour discrimination au logement sur critères ethniques, DOM-TOM compris (un système de codage interne à la société bailleur avec « D M » pour « DOM-TOM » visait à pratiquer une politique de « peuplement » ciblée, en excluant les ultramarins et autres communautés d'origine coloniale). Car le problème concerne mais aussi dépasse les seuls ultramarins : en contrebalançant une politique discriminatoire qui touche les ultramarins mais aussi d'autres Français d'origine coloniale (Afrique noire, Maghreb), le CMAI DOM-TOM contribue à faire en sorte que le droit commun soit enfin respecté, lorsque de fait ce n'est pas encore le cas, en France.

En se rapprochant de telles associations, l'action du CMAI DOM-TOM, dans un contexte de crise du logement de plus en plus dramatique, mais aussi de succès de la lutte anti-raciste face à la discrimination au logement, ne s'en révélera que plus primordiale.

¹⁹ Condon S. *L'accès au logement : filières et blocages. Le cas des Antillais en France et en Grande-Bretagne*, Paris, Ministère du Logement, 1993, p 99.

Pour conclure,

- l'enquête, la méthodologie, les analyses anthropologique et sociologique que je réaliserai, ainsi que l'exploitation des données existantes – ouvrages, études, statistiques – seront mises directement au service de la demande ciblée du CMAI : dresser un bilan et proposer des axes d'action afin d'améliorer la situation du logement des Parisiens originaires d'Outre mer.
- l'étude se fera sous la direction de Gilles Rousseau, architecte-urbaniste, spécialiste du logement dans les DOM-TOM, qui ne manquera pas d'insister sur la ligne à suivre, de l'expertise, à la décision.

Et au-delà,

la question de la continuité territoriale des DOM-TOM vers Paris mais aussi de Paris vers les DOM-TOM, se pose. Ainsi, on se rapprochera du CNARM soutenu par les collectivités de la Réunion, qui intervient dans l'aide à la mobilité des ressortissants de ce DOM. Cette antenne installée à Paris travaille en favorisant l'accès à l'emploi- formation, et peut-être dans une moindre mesure que le CMAI, en ce qui concerne l'accès au logement. L'antenne du Conseil Régional de Guadeloupe à Paris sera également consultée.

On s'interrogera alors sur les « ponts » et types d'action coordonnée qui peuvent être réalisés entre les différents niveaux de compétences, des DOM vers la Métropole. Il s'agira donc « d'ouvrir » l'étude sur la question du « retour » et/ou des migrations alternées de Paris vers les DOM-TOM : retraités, jeunes partant/partis tenter leur chance « au pays », ou nouveau rapport « Métropole/périphérie » compte tenu de nouvelles mobilités (on ne part plus « définitivement », mais on fait le « va-et-vient » entre Paris et les DOM-TOM), etc.

Ces nouvelles pistes de réflexion et d'analyse nécessiteront de se rendre sur place lors d'une prochaine étude à réaliser cette fois en partie dans les DOM-TOM. Cette recherche future s'inscrira dans la continuité de cette présente étude sur le logement des Parisiens originaires d'Outre mer.

Deuxième Partie :

Parcours de vie/logement

I. Couches populaires

En attente de relogement

M^r (1), 50 ans, né à la Martinique

« Mon père me disait toujours, depuis tout petit : « toi, tu es protégé ».

En prison ça m'a beaucoup aidé, je prie tous les jours. »

- Hébergé par un ami dans un studio depuis juin 2005, 3^e (République).
- A trois enfants d'un premier mariage, à charge de son ex-femme, guadeloupéenne : filles de 28, 25 et 22 ans.
- Agent Ville de Paris (surveillance équipements sportifs) ; vient de réintégrer son poste après sa libération (emprisonnement sur faux témoignages).

1. Entretien « chez lui » (3^e), vers République, 18/08/05

« En Martinique, je vivais chez mon père, à Morne Rouge ; ma mère est morte j'avais cinq ans. Tout le monde était entour, ils avaient leur maison. On était à treize frères et sœurs, je suis le dernier. On vivait dans un quatre pièces. Lorsqu'on est aux Antilles, on a tendance à faire n'importe quelle connerie. Un moment tu travailles, dans les champs d'ananas, un moment non. C'est mon père il m'a dit : « tu vends un bœuf, tu achètes un billet et tu pars en France. » Il m'a aidé pour partir, sinon je serais un voyou là-bas, y a rien à faire, je traînais avec les copains. J'avais 18 ans.

Je suis arrivé en France en 1974, chez ma sœur, à Montfermeil. Comme c'était loin à Montfermeil, je suis allé chez un frère qui habitait dans le 12^e, et comme je connaissais un cousin qui connaissait le directeur de l'ANPE, il m'a trouvé du travail le jour même. Il m'a envoyé dans un centre commercial qui faisait que du vin. C'était payé 1 300 francs par mois, c'était pas bien payé. Trois ans après, je suis rentré à la Ville de Paris par mon cousin, il connaît bien tout le monde à Paris. Il est riche, c'est quelqu'un il a un immeuble aujourd'hui à lui ! Je travaillais comme ouvrier d'eau, traitement des eaux de la piscine à [lieu non communiqué]. J'ai travaillé là vingt-cinq ans, vingt-cinq ans toujours bien noté, jamais de problème.

[...]

J'ai connu ma femme, une guadeloupéenne, on a trouvé un studio à Créteil, on s'est mariés parce qu'elle était enceinte, on a fait une demande, on nous a donné un F3, à Champigny-sur-Marne. En 1982, on a acheté un pavillon avec ma femme, un F7, à Savigny-le-Temple. La gare était à côté. J'ai vécu là jusqu'en 1998, on a vendu alors la maison. On a pris un appartement à Melun, comme locataires, un F4, avec les enfants. C'est de là ça a commencé à dégénérer, elle m'a demandé le divorce, elle m'a jamais dit pourquoi. Moi j'étais pas d'accord devant le juge. C'est elle qui est partie, elle est allée chez la famille, c'était déjà préparé ! Elle est partie avec les enfants, comme j'avais beaucoup de repos je les voyais souvent, alors ça a été dur. Je suis resté là deux ou trois mois, après j'ai eu un studio car je suis allé voir la société HLM, ils m'ont transféré à Combs-la-Ville. Le soir quand le travail durait plus tard jusqu'à 22 h 30 le temps de fermer quand il y avait des clubs, je devais alors marcher vingt cinq minutes pour rentrer chez moi. J'ai eu des problèmes de paiement... je suis resté trois ans comme ça, j'étais perdu après le divorce, comme avant c'était la femme qui gérait tout... On m'a expulsé.

[...]

Je me suis trouvé chez quelqu'un, chez une femme que j'aimais bien, qui est morte. C'est une métisse africaine, elle est morte on était ensemble, ça m'a créé de gros problèmes. Elle est tombée malade. Mais les Africains ça s'est mal passé, elle avait quatre enfants, elle était jeune. C'est eux qui m'ont créé des problèmes. Un jour elle est revenue de vacances avec moi aux Antilles, mais elle est tombée malade, personne a jamais su de quoi, elle a maigri

maigri, en tout cas elle avait pas le Sida, tu sais les Africains c'est mystique, on sait pas. Je vivais avec elle dans un F3, à Melun. Elle travaillait pas, tout mon argent passait, elle touchait l'allocation familiale. Le jour du décès il y a deux ans, la famille m'a mis à la porte. Ils m'ont foutu à la porte, ils ont foutu tout à la poubelle, j'avais acheté un lit tout neuf. Ce jour là j'ai pleuré comme un enfant, faire ça à quelqu'un, une femme que je me suis occupé d'elle ! Là j'ai demandé de l'aide à tout le monde : une dame blanche qui m'a pris chez elle, j'ai logé chez elle six mois. Une nièce deux mois, vers Melun, puis chez une copine, une Guadeloupéenne, je suis resté trois mois, à Noisy-le-Grand. Elle m'avait dit pas plus de deux mois, un samedi elle m'a dit tu pends ton sac ! Son copain c'était un Guyanais, il lui a dit... C'était un studio, je comprends.

[...]

Le [...], j'ai reçu une convocation de la police, c'est mon chef qui m'a donné le fax car ils arrivaient pas à savoir où j'habitais. J'arrive au commissariat, je croyais c'est pour autre chose, et là on me dit que j'ai violé les trois enfants de mon amie morte, l'africaine. Ils ont 13, 10 et 7 ans, le dernier 6. C'est la famille qui leur a dit de dire ça. J'ai fait un bond en arrière. « Quoi ? Ils ont attendu que la femme soit morte pour me faire ça ? » J'ai dit NON NON NON NON, je touche pas aux enfants ! Ils m'ont amené au tribunal de [...], mais pour moi j'étais libre. Le juge a dit que je battais les enfants, que je battais ma femme, que je violais les enfants. Ils m'ont ait signer tous les papiers. Puis je suis passé devant le procureur, et là elle m'a dit : « vous allez en prison en attente du jugement ! » Les juges ont dit je vais prendre 5 à 8 ans, même mon avocat m'a lâché 5 mois car je pouvais pas le payer et dehors personne m'aidait. Je suis resté onze mois en prison. Là j'ai rencontré les violeurs, les drogués, les gens qui fait les banques, les clochards... mais le plus humiliation c'est quand ils te met à poil quand tu arrives, comme devant ta mère quand tu es petit. Je suis resté trois mois sans télé. J'ai appelé mes enfants ils sont pas venus, j'ai pensé qu'ils avaient peur de la prison. J'ai seulement un ami qui est venu.

Il faut être fort pour tenir devant les Africains ! Des fois la nuit je dors et VOUM, je suis projeté contre le mur ! Ils envoient des trucs sur toi ! Comme je suis voyant, j'ai dit à un ami Guadeloupéen qui travaillait avec moi – il était handicapé et partageais ma cellule – qu'il va falloir qu'il se débrouille tout seul car dans quatre jours je vais sortir ! Mon père me disait

toujours, depuis tout petit : « toi, tu es protégé ». En prison ça m'a beaucoup aidé, je prie tous les jours. Je souhaite ça à aucun frère antillais, peut-être les Africains sont pas tous comme ça, mais dans cette famille le père est général de la fille là-bas en Afrique. La seule chose qui m'a sauvé c'est mon avocat qui a fait une demande d'expertise sur les trois enfants. Ils ont trouvé les enfants ils ont rien, et ils ont trouvé les enfants mentent beaucoup. Ma libération a été immédiate. J'ai à peine arrangé mes affaires, j'ai laissé pas mal de trucs pour le gars qui était dans ma cellule. Le pire c'est quand ils te lâchent dehors. Il a fallu que je m'assoie une heure pour voir où je vais aller, comment je vais faire et c'était le plus dur. J'ai laissé passer une dizaine de bus.

[...]

En sortant j'ai logé deux jours chez mon amie de Guadeloupe, elle m'a dit : « tu sais j'ai deux filles, alors je préfère pas... » Je suis dans ce studio depuis deux mois, grâce à cet ami qui venait me voir en prison. Il reste dormir chez ses parents dans le [...], et vient dans son studio ici travailler pour ses films, sur son ordinateur, ses magnétoscopes, sa télé. Il loue ici. Il me dépanne. C'est pour ça maintenant je ne veux plus voir personne. J'ai revu mon aînée, une fois, il y a pas longtemps... elle m'avait fait une lettre en prison pour s'excuser de pas venir me voir. Ils m'ont repris au travail, mon avocat a appelé l'Hôtel de Ville, ils ont repris mes notes, toujours 19,75/20, le maximum ils peuvent pas mettre 20. Ils m'ont posé des questions, je leur ai expliqué, ils m'ont repris tout de suite ! »

2. Suivi sur le moyen ou long terme par le CMAI

« Monsieur a une situation en suspens, qui vient tout juste de reprendre, lui t'en parlera éventuellement. En 2004 il était déjà hébergé, en situation précaire. Il a réintégré son poste à la Ville de Paris en juin 2005, a un salaire correct, a des saisies liées aux traites de son

ancienne maison achetée autrefois lorsqu'il était encore avec la mère de ses enfants. Les interventions ont surtout porté sur la Direction Logement et Habitat, et par LOCAGENT, dispositif mis en place par le maire en 2005 pour permettre aux agents Ville de faire une recherche via internet. Il peut également bénéficier du LOCAParis, qui renforce les chances pour le futur locataire, d'accéder au logement, grâce à l'avance de dépôt garantie loyer sur trois ans, auquel cela donne droit. Pendant la « parenthèse » de onze mois qu'il a vécue, il a eu une proposition de logement, qu'il a donc perdue en son absence... Il travaille dans le 14^e, trois appartements en proche périphérie viennent de lui être proposés, en banlieue, du studio au deux pièces : un studio à la Seine-Saint-Cloud, un F2 sur Asnières et un autre à Vitry-sur-Seine. Le bailleur doit le contacter pour la suite à donner, mais la « parenthèse » peut être un problème car il n'a pas pu renouveler sa demande de logement. On va appeler le service concerné pour voir si la demande a été maintenue. »

3. Observations de terrain

En venant voir monsieur, j'avais été informé par l'assistante sociale qui le suit au CMAI de cette « parenthèse » des derniers mois, mais non de son contenu : elle m'avait averti qu'il me parlerait lui-même de son histoire si bon lui semblait, étant tenue elle par le secret professionnel. Le studio dans lequel il est hébergé par un ami, est impeccablement tenu : c'est un studio tout équipé mais c'est aussi et avant tout un lieu de travail vidéo, avec tout le matériel que cela implique (magnétoscopes VHS et DVD, télé et micro-ordinateur). Cet ami l'appelle, pour lui annoncer qu'il vient de rater une convocation pour la visite d'un appartement. Un petit fauteuil transformable occupe une bonne partie de l'espace, 7 m² au bas mot ; une fois déplié il doit mesurer à peine trois quarts de la taille de monsieur, lui étant très grand. L'échange tourne très vite essentiellement autour de la « parenthèse » de monsieur

qui s'avère être une véritable « descente aux enfers », et du dénouement heureux avec sa libération récente, il y a à peine deux mois. La suspicion est grande, et après m'avoir longtemps questionné sur les Antilles, et constaté que je suis moi-même « de la communauté », il m'avoue qu'il ne serait pas livré à quelqu'un « d'extérieur aux Antilles ». Durant notre discussion, il me demande si « on va l'emmerder encore longtemps avec des questions sur sa vie... ». Il sort de prison, on peut le comprendre. Je lui rappelle que l'anonymat est assuré pour chaque interlocuteur ; Le voilà rassuré, moi aussi, la confiance entre l'enquêteur et l'enquêté étant des plus précieuses, et son cas étant particulièrement délicat et douloureux !

4. Analyse parcours de vie/logement

Un tel parcours méritait après réflexion, que l'on s'y attarde. La prison qui casse les hommes, la prison qui vous broie lentement, à petit feu, et la condamnation pour une faute que l'on n'a pas commise, sont bien les pires épreuves dont on risque de ne pas se relever. Certes, monsieur a retrouvé son travail, en étant immédiatement réincorporé à la Ville de Paris, et il bénéficiera des outils mis à disposition pour les agents (LOCAGENT et LOCAParis) afin de retrouver un logement. L'inquiétude quant à savoir où il sera logé dans les prochains mois semble secondaire, il ne m'en parle à peine et c'est presque un de ses moindres soucis, comme si rien ne pouvait plus l'atteindre. Et qu'importe s'il vient de passer à côté d'une possibilité de relogement en ne s'étant pas présenté deux jours avant, préférant partir en vacances plutôt que de suivre son courrier. Il y en aura d'autres ; le repos est d'abord de mise.

Car le temps de la reconstruction est engagé, et les étapes semblent avoir été rapidement franchies : la frontière entre la prison et l'extérieur avaient peut-être déjà été abolies, à

« l'intérieur », au plus profond de son être, lorsqu'il était en cellule. C'est la religion antillaise, entre catholicisme et héritages africains, qui a permis à monsieur de tenir au jour le jour en prison. Cette force de conviction chez les Antillais, poussée à l'extrême dans ce cas, est souvent mal comprise lorsque la part du religieux n'est pas prise en compte. La « compétition » avec la communauté africaine, sur ce registre, est très intéressante puisque pour lui tenir tête, monsieur nous déclare qu'un Antillais ne pourrait y arriver sans disposer de pouvoirs à la hauteur ! Et si l'action de l'avocat, des plus matérialistes qu'il soit à savoir exiger une expertise des enfants accusateurs, est reconnue par monsieur comme l'ayant tiré d'affaire, finalement c'est l'immatériel, « l'impalpable », qui lui a permis d'emporter la décision finale de sa libération : car en priant, il a « amené » l'avocat à reprendre sérieusement son dossier laissé en suspens cinq mois durant faute d'argent. Pour conclure sur cet aspect, monsieur déclare avoir été « plus fort » que les Africains ! A n'en pas douter, cette victoire sur le « mysticisme africain » qu'il évoque, constitue une montée en grade évidente à la fois au sein de la communauté antillaise mais aussi au-delà, chez ceux qui peuvent avoir recours à de telles pratiques magico-religieuses pour affronter leur quotidien.

Lorsque les proches (la famille, les « femmes ») se sont éloignés alors qu'ils étaient présents avant la prison pour l'héberger, comme cette amante guadeloupéenne avec enfants, les relations amicales elles élargies au-delà de la communauté antillaise ont été de première importance puisqu'elles ont permis à monsieur de garder le contact avec l'extérieur lorsqu'il était en cellule, et de trouver un toit, dès sa sortie. Le parcours de vie/logement chaotique de monsieur avant la prison a été rythmé par ses différentes ruptures : il a d'abord été expulsé de son logement après son premier divorce (expulsé par décision du tribunal), ou après le décès de sa concubine africaine (« expulsé » violemment par la famille de cette femme). Monsieur avoue lui-même s'en remettre à la femme pour tout gérer : mais lorsque la rupture dans le couple est consommée, il se retrouve sans toit. Ainsi, contrairement à certains témoignages « machistes » tirés d'une certaine bonne conscience populaire antillaise (cf. autres enquêtés stipulant qu'il ne faut pas dépendre d'une femme pour loger le couple, si l'on ne veut pas se retrouver à la rue en cas de séparation), la femme ne peut en aucun cas être considérée comme « la seule responsable » de la perte de logement de l'homme en cas de rupture : ce dernier,

lorsqu'il est incapable de s'assumer seul, se retrouve donc sans logement de son propre fait, dès lors que la femme n'est plus là pour tout gérer. « Charger » ainsi la femme de tous les maux envers l'homme, même celui de se retrouver à la rue, témoigne d'une grande absence de responsabilité masculine dans la stabilité par le logement : ce type d'instabilité par le logement lorsqu'elle est observée rejoint d'ailleurs plus largement la question de la déstructuration de la famille antillaise, l'homme ayant une grande part de responsabilité dans cette dernière (absence du père). Et le contexte du monde du travail, à savoir la flexibilité pour certains emplois avec des horaires tardifs pour de nombreux travailleurs dans les services où sont très présents les Antillais, comme monsieur, n'est pas non plus un élément jouant en faveur d'une meilleure structuration familiale...

M^r (2), 56 ans, né en Martinique

« Maintenant il veut savourer de ses enfants. Il ne les a pas vus grandir, il ne pouvait pas.
Son souhait serait d'avoir un appartement pour savourer ça. »

- Loge dans un studio en hôtel-résidence d'à peine 12 m² depuis mai 2005, 19^e (Place des Fêtes).
- Vit avec sa femme (ivoirienne ; elle a un enfant de père différent, un fils, 33 ans). A six enfants, qui vivent chez les grands-parents maternels, en Côte d'Ivoire :
 - Un fils, 21 ans ; une fille, 15 ans, et deux fils, 13 et 12 ans, tous avec sa femme.
 - Deux jumeaux de 18 ans – un garçon, une fille – avec la sœur cadette de sa femme.
- Reclassé professionnel (sourd) ; travaille en intérimaire auprès d'associations pour des missions intermédiaires. Sa femme, auxiliaire de vie, est en CDI.

1. Entretien avec sa femme, studio en hôtel-résidence (19^e), vers Place des Fêtes,
17/08/05

« En 1979 je suis venue habiter en France. On était quatre filles et un garçon, on était ici pour les études, nos parents étaient en Afrique. Nous on a fait tout notre cycle à l'école des sœurs, à l'internat en Côte d'Ivoire. Puis notre père nous a envoyées en France. Ils nous louaient dans la maison de Mgr [...], un F3, très luxueux. On a été recommandés par un

cousin de mon père, qui est prêtre. Puis je suis retournée en Afrique, faire mes études au Burkina. Je supportais pas le froid. Et je suis revenue en France en 1983, vivre avec mes sœurs, qui avaient déménagé à Courbevoie. Car c'était moins cher, un faux F4 : on a pris le débarras pour loger le garçon, mon frère jumeau. La belle-sœur de Eyadéma, une parente de ma mère, vivait chez nous plus que chez elle à Neuilly où elle s'ennuyait toute seule. Toutes les filles des anciens ministres déchus, nos cousins, passaient. Il venait avec sa voiture, avec des courses pour tout le monde. On l'appelait tous « tonton » : chez lui ses nièces venaient, nous il venait chez nous, pour sortir. On l'appelait « le faux blanc ». Il divorçait de sa femme, une Martiniquaise comme lui. Avec ma sœur ils ont eu les jumeaux. Les jumeaux sont partis vivre en Afrique en 1987, à leur naissance, avec leurs grands-parents à Abidjan. Car leur mère était étudiante. A la naissance des jumeaux, il s'est séparé de ma sœur, et je suis sortie avec lui. Il a reconnu les jumeaux. Moi les jumeaux c'est moi qui m'en suis occupée, ce sont mes enfants. Ma sœur a essayé de me les reprendre par la suite, mais elle a arrêté et on s'est réconciliées. Il vivait à Saint-Denis avec une de ses grandes sœurs et la fille étudiante de cette sœur, et travaillait à Opéra. Le fils d'une autre sœur et un ami de ce fils étaient également hébergés : cet ami c'est aussi notre « neveu ». Ils sont tous venus pour leurs études.

En 1985 je suis partie en Afrique travailler pour l'AGIP-Africa à Abidjan. Comme ça durant six ans, je venais deux mois et demi en France en vacances. Puis j'ai fait six ans au Burkina. Mes trois derniers sont nés en 1990, 92 et 93. Comme les jumeaux, le petit dernier il a vécu avec mes parents, à Abidjan. Quand je suis allée au Burkina, mes cinq enfants [les trois derniers et les enfants biologiques de la sœur, les « jumeaux »] sont venus avec moi. Comme le lycée français au Burkina était moins cher qu'en Côte-d'Ivoire, les deux enfants de mon frère jumeau sont aussi venus vivre avec moi. Mon frère travaillait dans une société pétrolière, au Ghana. En Afrique je préférais accoucher là-bas, car mes parents avaient une villa et un immeuble à côté où je vivais au rez-de-chaussée. Puis au Burkina j'ai eu une grosse villa de 6 pièces, j'étais secrétaire particulière de l'archevêque, je m'occupais d'ONG, j'avais un très bon salaire. L'archevêque du Burkina nous aide beaucoup, il envoie 1 000 euros tous les deux mois pour payer les études à mes enfants.

En 1987 Il est parti en Martinique, il faisait six mois là-bas, six mois ici, jusqu'en 2000. Là-bas il pouvait pas travailler, il a des problèmes de santé depuis 1978, c'est pour ça qu'en 1979 il est venu de façon plus longue en France. En Martinique il cultivait sa terre. En France, son appartement qu'il louait à Saint-Denis a pris feu. Sa sœur y venait depuis vingt ans, comme ses autres sœurs. Elle était dedans quand ça a brûlé, lui il était en Martinique. Comme elle avait les moyens, elle a acheté tout de suite pour être sûre d'avoir encore son pied à terre : elle venait pour les vacances mais comme elle est malade elle venait aussi deux à trois fois par an pour des soins. Moi je suis revenue en France en 1998. En douze ans, j'ai dû travailler dur pour payer ses médicaments.

On a vécu chez sa sœur en 2000, à Saint-Denis, l'année où il est revenu plus longtemps en France car sa santé empirait. C'était un faux F3 : la chambre pouvait être séparée en deux. Nous on était dans le séjour, la sœur avait sa chambre. L'entrée on l'a transformée en petit séjour. En 2000 on est partis de Saint-Denis, pour un F2 entre Nation et Bastille. Les enfants sont restés en Afrique ; quand ils viennent en France ils vont chez une de mes sœurs à Lyon, ou chez leur parrain en Italie, il est archevêque.

En 2003 on a fait huit mois en Martinique, c'est la première fois que je suis restée là-bas aussi longtemps. On s'est mariés cette année là.. On habitait Trinité quatre jours, trois jours chez sa famille à Rivière-Pilote. A Paris le logement est resté pied à terre pour mes cousins et mes sœurs de Lyon. On a quitté la Martinique car je trouvais pas de boulot, j'avais aussi des problèmes de santé et lui aussi.

Puis quand on est revenus la proprio nous a fait des malheurs, elle a tout fait pour nous mettre dehors : a coupé l'eau en plein hiver, puis le gaz ; c'est un voisin technicien qui a fait pour elle. On a alerté la police, on nous a rebranchés... C'est bizarre cette dame elle avait plusieurs appartements dans l'immeuble, et après un an, elle ne gardait pas les gens. Elle nous a dit de « retourner en Afrique », et je lui ai dit justement que « je suis revenue prendre ce que vous nous avez volé chez moi en Afrique, mes matières premières ! » Elle a porté la main sur moi et je lui ai donné un de ces coups de pied ! On est allées au tribunal, ça a pas abouti. Y avait une Blanche là qui nous a dit « mais partez si elle veut pas que vous restiez là ». J'ai failli porter plainte contre elle aussi. Finalement on est partis.

Je suis allée alors chez assistantes sociales du 11^e, on a rien fait pour nous. Là au service social on a croisé un ami de mon mari au métro, qui nous a conseillé le CMAI. On est allés dans un Formule 1 à Montfermeil, un mois. Douche et WC communs, pas de cuisine possible. Puis on est allés chez les prêtres, dans le 14^e, en face de la prison de la Santé. Ils te gardent pas plus de trois mois, mais eux ils te changent les draps. On est restés un mois et demi. Quand on est partis, madame C. [assistante sociale du CMAI] nous a mis avec une asso, le CPCV. Eux nous ont envoyés à « l'hôtel Horloge », dans le 11^e. Eux comme ils te gardent quinze jours renouvelables une fois, on a fait un mois et demi, après on a dû payer nous-mêmes, durant quatre mois : 1 350 euros par mois ! Là on a dit au CMAI qu'on pouvait pas supporter financièrement. Madame C. nous a envoyés à une autre association, l'Aurore, où là ils te prennent 15 à 20% de ton salaire. Mais eux tous les sept jours tu dois aller les voir, que tu sois ou pas malade, ils veulent savoir si tu travailles. J'étais contractuelle comme auxiliaire de vie à la mairie de Vanves, j'avais 1 250 euros par mois, durant un an, et les week-ends je bossais dans une association, « Vie à domicile », pour joindre les deux bouts. J'ai chômé l'année 2004. J'ai un nouveau travail depuis août 2005, avec une autre association. Pour le logement, c'était déjà ici dans cet immeuble que l'association Aurore nous avait logés, mais on avait ni douche, ni WC, ni cuisine, et les visites étaient interdites. Puis on est partis Place d'Italie, on est allés dans un hôtel du 11^e, puis on est revenus ici, mais sans passer par Aurore : on a trouvé un studio, on paie 806 euros.

Maintenant on veut faire revenir les enfants en France. Mon fils a bien été chicoté par les militaires français... il a failli mourir. Avec les problèmes en Côte d'Ivoire, les consignes étaient claires : « Un Français pour un Ivoirien ! » Mon fils a dit aux militaires : « mon père est martiniquais, il est français. » On a écrit à l'ambassade pour leur faire leurs passeports et les faire rentrer ici. Ma fille a fait une grosse dépression, et ils sont tous asthmatiques. Elle fait de grosses crises. A. a crampe de l'écrivain au bras droit, on lui fait des injections. Il ne sait plus écrire. Des fois il a des bourdonnements, ses crises... cette fois mon mari « c'est la dernière ». Je l'admire, il se bat, mais maintenant il veut savourer de ses enfants. Il ne les a pas vus grandir, il ne pouvait pas. Son souhait serait d'avoir un appartement pour savourer ça. »

2. Suivi sur le moyen ou long terme par le CMAI

« Ils paient 780 euros par mois leur studio. Ont été en hébergement, sont passés par des associations, veulent faire revenir leurs six enfants en France avec la guerre en Côte d'Ivoire. Madame a eu plusieurs CDD comme aide à domicile ; elle est en CDI depuis fin juillet. Monsieur a une allocation adulte handicapé. Il travaille dans une association, en intérim, où on lui confie des missions intermédiaires. Ils sont inscrits comme demandeurs logement depuis 2003 ; à la DLH et chez les bailleurs sociaux Toit et Jolie, 3F.

On a fait plusieurs interventions :

- En hébergement, pour leur permettre de se poser, alors qu'ils étaient chez des amis. On a évité les foyers d'urgence, pour avoir du plus long terme : ils ont été envoyés en foyers d'hébergement, en passant par les associations qui prennent en charge l'hôtel avec une participation minime des locataires.

- On a fait des recherches dans le public et le privé. Il existe des associations comme Solidarité Nouvelle pour le Logement qui aident les personnes à être relogées : elles achètent des logements et les louent ensuite ; c'est le système des beaux glissants. Soit le bail reste au nom de la personne soit au nom de l'association le temps que la situation se stabilise. C'est renouvelable un an, avec accompagnement social. On a mené en parallèle action au niveau de la préfecture, avec antenne du 11^e. Dans le privé, on st passé par internet. Et on a relancé dans les loges de gardien et auprès du Logement Français à Aulnay par le système LOCARéseau : c'est un réseau où sont regroupés certains bailleurs sociaux.

- On a également fait en sorte de récupérer leurs droits afin d'avoir le maximum de chances pour leur concrétiser l'accès au logement : car tout est lié. Le dossier APL ils l'ont à présent, soit 318,55 euros. Il reste encore à récupérer les droits de monsieur car comme il est handicapé, une caisse en Martinique lui versait une allocation, et il devrait bénéficier d'un reclassement professionnel par rapport à son handicap. »

3. Observations de terrain

Madame m'attend à l'entrée de l'immeuble. Je rejoins leur studette sur cour. Monsieur dort sur le lit, dans la seule pièce. L'entrée est aménagée en « salle à manger », avec une planchette fixée contre la cloison en guise de table, et deux chaises. Il fait chaud, il n'y a pas de fenêtre mais des vasistas. Madame réveille monsieur à voix très haute. « Il dort toujours celui-là », lance t-elle, avec affection. L'état intérieur est impeccable ; à l'entrée, devant la porte ouverte sur la cour, les pigeons font leurs besoins. Monsieur est timide, il est encore dans les vapes. Madame parle pour lui, et lorsqu'elle veut des précisions, elle s'adresse à lui très distinctement (il lit sur les lèvres). Je m'adresse finalement à monsieur, en créole... dès lors il me répond directement, sans avoir à en passer directement par sa femme. Il y a une grande complicité entre les deux époux. Madame me déclare même qu'une fois, elle était partie, mais que son médecin l'avait convaincue de revenir, sans quoi monsieur se laisserait dépérir définitivement. Elle me déclare qu'il est comme son père l'est en Afrique, un Noir à couleur très claire, et que c'est peut-être ça qui l'a attirée chez lui. Au fur et à mesure de la conversation, elle me montre les photos aimantées au frigo de ses enfants, de sa sœur la mère des « jumeaux » et de l'archevêque africain qui les aide régulièrement. Quand ses enfants viendront, ils se débrouilleront avec des matelas pneumatiques, et monsieur dormira dans l'entrée. Avant de partir, monsieur m'offre un shrubb [punch des Antilles à l'écorce d'orange], puis il m'accompagne à Place des Fêtes tandis que madame se rend à nouveau à son travail (elle a une pause durant la journée). Il me souffle qu'il va comme tous les jours faire les courses puis préparer à manger, et que ce soir ils regarderont avec sa femme [ivoirienne] le match... France/Côte d'Ivoire !

4. Analyse parcours de vie/logement

Dans leur parcours de vie/logement, distinguons d'abord le cas où les époux ne se connaissaient pas encore.

Madame lorsqu'elle était étudiante arrivée de Côte d'Ivoire fit jouer ses relations familiales liées à la hiérarchie ecclésiastique, pour trouver à se loger en France. Monsieur qui lui travaillait, était simple locataire. Les deux avaient en commun d'héberger leurs proches venus pour faire leurs études en France, en Seine Saint-Denis (Paris puis Courbevoie pour elle, Saint-Denis pour lui) que ce soit depuis la Côte d'Ivoire ou la Martinique : frères, sœurs, « cousins », neveux et leurs amis. Il est intéressant de noter que madame conçoit le nombre de pièces des logements qu'elle a habités en France non pas en fonction des normes officielles, mais selon l'appropriation qu'elle en a fait pour loger le maximum de monde : elle « rajoute » une pièce en transformant le débarras d'un F4, ou une grande chambre en deux chambres dans un F3 (elle parle de « faux F4 » ou « faux F3 ») ; et lorsque il manque d'espace, elle déclare même avoir transformé une entrée en salle à manger dans le F3 de sa belle-soeur, comme elle l'a fait d'ailleurs dans sa studette où je me suis rendu.

Finalement ils se mettent ensemble et un premier foyer familial se constitue autour d'eux : les enfants de la sœur de madame (les « jumeaux ») sont reconnus comme étant les siens biologiquement... Cette reconnaissance, que l'on observe aux Antilles françaises mais aussi en Afrique, s'exprime pleinement dans ce couple mixte. Pour des raisons économiques, cette reconnaissance s'est imposée : la mère biologique des jumeaux, étudiante en France, petite sœur de madame, est alors sans le sou pour les élever. Tous les enfants – les jumeaux et les autres de monsieur – seront finalement envoyés en Afrique, pour être élevés dans de meilleures conditions (la famille maternelle est riche semble t-il, là-bas, et les dépenses pour les élever sont également moindres qu'en France).

L'optimisation du budget familial, avec les problèmes de santé de monsieur à prendre en compte, va alors guider la mobilité des membres de la famille, entre la France métropolitaine, la Martinique, et l'Afrique (Côte d'Ivoire puis Burkina Faso). Entre 1985 et 1998 :

- Madame gagne bien mieux en Afrique, employée à des postes de responsabilité dans l'industrie pétrolière, apparemment par les relations de ses parents (un frère est également en place dans ce secteur, au Ghana). Elle dispose d'un logement vaste, offert par ses parents en Côte d'Ivoire ou par ses employeurs au Burkina. Ses parents prennent en charge chez eux à Abidjan une grande partie de l'éducation des enfants, tout comme leurs relations dans le monde ecclésiastique y pourvoient. Les médicaments de monsieur reviennent cher, et le salaire de madame permet de pourvoir aux dépenses.
- Monsieur vit la moitié de l'année en Martinique et en Métropole. Alors qu'en Métropole il ne peut pas travailler comme il le faisait par le passé depuis sa surdit , en Martinique il cultive sa terre et vit dans la maison de ses parents.

Puis lorsque la sant  de monsieur va   nouveau d cliner, il va rentrer de fa on plus p renne en M tropole, en 2000, toujours chez sa s ur,   Saint-Denis, chez qui il logeait la moiti  de l'ann e. Sa femme va le rejoindre, ce qui va les amener   devoir chercher un logement pour eux deux. Ils trouveront en plein Paris, et garderont tout de m me ce logement par s ret  sans y demeurer le temps de tenter leur chance en Martinique, en 2003, o  ils se marient : cette mesure de pr caution signale que le lieu d'ancrage fort reste la France hexagonale, « atour » de laquelle les deux concubins  voluent (Afrique, Antilles) en conservant syst matiquement une possibilit  de logement sur place en leur absence. Madame ne trouvant pas de travail aux Antilles, or elle est la principale source de revenus du foyer, ils d cid rent de rentrer   Paris dans leur logement, apr s huit mois sous les tropiques. La propri taire s'acharna pour les faire d guerpir avec l'aide des voisins (gaz et eau coup s), allant m me jusqu'aux invectives racistes, et aux mains...

Apr s une impossibilit  de r solution du litige m me par le tribunal, ils s'en sont remis aux assistantes sociales de leur quartier de r sidence, le 11^e, qu'ils ont jug es peu engag es  

les aider. Un ami rencontré par hasard les a alors orientés vers le CMAI. Là, leur situation l'exigeant alors qu'ils venaient seulement pour une demande de logement, ils ont été orientés vers le service social avec pour objectif : optimiser les revenus par l'addition des aides auxquelles ils ont droit, pour ensuite obtenir un logement. Entre temps, ils ont déménagé d'hôtels en foyers d'hébergement. Puis lorsque les périodes de prise en charge ont été dépassées, ils ont prolongé leur maintien dans les lieux, en assumant à eux seuls cette fois les coûts très élevés (1 350 euros en foyer d'hébergement ; près de 800 euros en studio d'à peine 12 m², actuellement). Le relais est donc souvent pris entre une phase de logement à la charge des institutions, et le prolongement ensuite par les propres moyens des premiers intéressés, une fois le temps de l'aide, écoulé. La première phase a au moins l'avantage de permettre aux demandeurs même lorsqu'elle est écoulée, de revenir plus tard sur les lieux, et d'y trouver à se loger, même si les prix élevés du loyer deviennent alors très difficiles à assumer. L'APL depuis peu qui prend en charge près de 40% de leur loyer, puis les revenus complémentaires (reclassement professionnel de monsieur en cours) sont des aides absolument essentielles obtenues par le suivi du CMAI pour les maintenir dans leur logement actuel.

Avec la nouvelle donne en Côte d'Ivoire (guerre civile qui s'enlise), la question du retour des enfants se pose, impliquant cette fois plus que jamais de trouver un logement spacieux afin que toute la famille soit enfin réunie, en France, dans la sécurité.

M^r (3), 45 ans, né à la Martinique

« Tout ce que je vois c'est sortir d'ici. Un soir j'ai cassé la clé à l'intérieur, ils n'avaient même pas le double à me donner, j'étais bloqué. J'ai été obligé de passer par la fenêtre ! »

- Loge dans une chambre d'hôtel d'à peine 9 m2 depuis 1999, 11^e (Belleville).
- A un enfant en Martinique, à charge de la mère : garçon, 11 ans.
- Reclassé professionnel (borgne) ; travaille en intérimaire auprès d'associations pour des missions intermédiaires.

1. Entretien dans sa chambre d'hôtel (11^e), au fond d'une impasse insalubre près du métro Belleville, 19/08/05

« En 1997 je suis venu pour les soins pour mon œil. J'avais une chambre à Ménilmontant, plus petit qu'ici. J'ai perdu mon œil en 94, en posant des carreaux chez moi, en Martinique. J'étais maçon, plombier, je faisais tout... Avec l'acide, j'ai frotté mes yeux, j'ai rincé le gauche très fort, mais pas assez le droit. Je l'ai perdu. J'ai déjà fait sept opérations – Hôtel Dieu, Salpêtrière, Quinze vingt – et là on va me remettre à niveau avec le gauche. Je suis allé chez un cousin à moi qui habite Porte des Lilas, puis je suis retourné en Martinique rassembler mes bagages, et je suis rentré dans l'hôtel Nova. Mon assistante sociale du 20^e était venue me voir. Puis je suis ici depuis six ans. Chaque année on m'écrit pour m'envoyer

des chocolats à la mairie, mais ce que je veux c'est un logement. J'ai trouvé une femme, une belle femme, mais elle m'a dit : « quand t'auras un logement » ! Avant y avait un bidet, une femme pouvait pisser là, mais ils l'ont enlevé. Pour faire monter les gens ils veulent pas mais moi je suis là depuis six ans, le loyer est monté à 600 euros, en août l'année dernière, d'un coup alors qu'on était à 450, alors moi j'ai dit « je rentre pas dans ça, je fais monter qui je veux. » Je peux recevoir une femme ici, mais quelle femme va vouloir rester dans un endroit pareil ?

Aux Antilles on a une maison et on fait rentrer la femme dedans. Mais si tu vas loger chez ta femme et qu'il y a un problème, si c'est pour qu'elle te foute dehors ?! Ici j'avais une femme de Guadeloupe... si c'est pour lui donner un *ti* coup OK, mais ne jamais faire en sorte qu'on porte le linge chez elle ! Car après tu quittes le logement, et si après elle te fout dehors... J'ai réfléchi, et je lui ai dit non, je vais pas chez elle.

[...]

Regarde, j'ai pas d'armoire. On m'a passé de la chambre 8 à la 11 car l'assistante sociale est venue et au 8 le toit était fendu, l'eau tombait dans la chambre. La douche au 1^{er} marche toujours pas, on se douche au 2^e étage. On a tous porté plainte, alors ils ont refait les chambres sous la pression de l'assistante sociale. Des clients ont fait des photos, moi je me suis pas mis là-dedans car je veux rester là...

Des fois ils coupent l'électricité à 9 h le soir, on gueule alors ils remettent. Car ici il y a trop de gens qui branchent leurs appareils.

[...]

Mon père est mort d'un cancer aux poumons, mon frère qui était sous dialyse est morte en 2001, il me reste que ma mère, au Prêcheur [Martinique]. Mon neveu, il a 21 ans, est à Montpellier avec sa mère. Mon fils, 11 ans, il vit à Macouba [Martinique], chez sa mère. J'ai regardé pour voir si je pouvais le mettre sur ma mutuelle, avec la CMU, mais ils me demandent 280 euros, c'est trop cher ! Je lui envoie des jeans, des baskets. Ici je vais travailler à la rue Crimée, pour les handicapés, une heure par jour. Tout ce que je vois c'est sortir d'ici. Un soir j'ai cassé la clé à l'intérieur, ils n'avaient même pas le double à me donner en bas, j'étais bloqué. J'ai été obligé de passer par la fenêtre, par l'extérieur, chez une copine à côté ! Y a la voisine, une Africaine, leur nourriture est beaucoup plus forte que la nôtre.

J'achète du Brise Cerise, c'est super ce parfum. Depuis que c'est le week-end ils mettent leur musique à fond, de la bonne musique africaine, mais à 10 h le soir, en semaine, tout le monde baisse, car il y a des gens qui travaillent le lendemain. Leur mari vient, il paie pour sa place... moi je faisais pareil avec ma copine. Il y a aussi tunisien, blancs, c'est mélangé. Moi je préfère rester dans mon coin. Sinon je vais sur Belleville, j'ai ma copine, une fille de Martinique. Je vais le dimanche manger chez elle, elle vient ici... Elle a trois ans de plus que moi. Elle a trouvé un logement par la mairie, sa demande a été acceptée. Je l'ai rencontrée ici, je lui ai dit telle famille telle famille, elle m'a dit qu'elle connaît ma famille... »

2. Suivi sur le moyen ou long terme par le CMAI

« Monsieur vit chez un marchand de sommeil ! Il est inscrit comme demandeur logement depuis 1999, est très actif : de nombreuses demandes ont été déposées auprès de la préfecture de Paris, sans résultat alors qu'il est prioritaire ; il est également suivi par le service logement du CMAI, par des élus, des sénateurs, par l'adjointe au maire pour les handicapés – il dispose de l'Allocation Adultes Handicapés – et des associations s'occupant des handicapés ont été contactées pour faire également par ce biais d'autres demandes auprès de la préfecture, même si cela est déjà assuré par le CMAI. Il a des complications à l'œil, qui nécessitent de multiples opérations, ce qui représente un de ses gros soucis. Il peut avoir des sautes d'humeur... on a plus d'une fois dû le ramener à la raison, en haussant le ton. »

3. Observations de terrain

Lors de notre prise de rendez-vous téléphonique, monsieur me précisa que je pourrais monter dans sa chambre, alors qu'en général ce n'est pas permis aux personnes extérieures à l'hôtel. La ruelle en impasse dans laquelle je m'engageais est digne des coursives insalubres du 19^e siècle, la plupart des logements sont murés, un vrai cloaque ! Dès mon arrivée dans le hall d'entrée, le réceptionniste semblait m'attendre avec inquiétude. Il appela sur le champ monsieur, en lui disant qu'il me faisait monter. Une fois dans la chambre, monsieur me dit que un des fils que j'ai vu en bas, et le père, ont peur de la police, des enquêtes... Il leur a expliqué que je travaille avec l'assistante sociale. Je m'assois sur le lit, au milieu des cartons et des vêtements entassés dessus. Une plaque chauffante aux fils dénudés repose sur un petit frigo que monsieur me dit avec fierté avoir acheté cinquante euros. Il me sort alors une boîte à chaussure avec tous ses papiers, et au fur et à mesure de la conversation, il aura à cœur de me prouver systématiquement la véracité de ses propos en me donnant les factures des hôtels où il a vécu, celle des jeans et baskets envoyés à son fils ou de sa mutuelle à laquelle il souhaitait l'inscrire, sa carte d'identité mentionnant sa commune de provenance, la coupure de presse dans le France Antilles évoquant la disparition de son frère, etc. Il me le dit lui-même : « j'aime bien montrer la preuve aux gens ! » Tout est extrêmement bien rangé dans le peu d'espace disponible, pas plus de 9 m², dans des cartons ; il se plaint de ne pas avoir d'armoire (il y a une penderie). Sa prothèse oculaire remplaçant l'œil droit est plutôt bien faite, mais elle nécessite encore d'être reprise ; une balafre suit la ligne de la mâchoire sur toute sa joue gauche – une bagarre qui a mal tournée comme me le révéla l'assistante sociale du CMAI.

Après la discussion, nous quittons ensemble l'hôtel, et il se livre alors à nouveau, après être repassés par la réception :

« Lui c'est le grand frère, il est super strict. Son petit frère est plus cool, mais lui il interdit les femmes africaines de faire monter quelqu'un dans leur chambre. Moi comme je suis là depuis longtemps ils savent qu'à la fin du mois ils ont leur argent, je suis tombé sur lui

plusieurs fois, et il m'autorise. Quand ils ont mis mes affaires dans le dépôt pour me changer de chambre, ma télé et un beau blouson en cuir ont disparu. J'ai dit je vais aller voir la police, ils m'ont dit non non, ils ont peur de la police, alors ils m'ont acheté une nouvelle télé ».

La télé était en effet gardée soigneusement sous du linge par monsieur, alors qu'une plus petite qu'il s'était certainement procurée entre temps, était elle, utilisée. Le vol semble être une de ses craintes premières, puisque déjà on lui avait dérobé son chéquier, dans sa chambre. Dans la rue, nous passons devant une coiffeuse, « une Arabe chez qui je vais me faire couper le soir, il y a moins de monde. » Monsieur a mis son béret rouge, ses lunettes de soleil. Il me montre sa ceinture cloutée, héritée de l'armée ; en plus de son gros anneau en boucle d'oreille et de ses grosses chaînes en or autour du cou, avec sa balafre, ses bras de camionneur et son ventre rebondi, on peut dire qu'il ne paie pas de mine ! Arrivés rue du Temple, sous un porche « la Cour de Grâce », une jeune femme africaine embrasse des hommes qui passent. Il me dit : « tu aimes leur donner des bons coups aux prostituées ? »

Il me propose d'aller prendre un café : je l'invite au coup à boire. Nous entrons dans un bar, tenu par une femme d'origine algérienne. Il me présente à elle en créole ; elle comprend. Je lui demande pourquoi, elle me répond que c'est à force d'entendre parler cette langue. Un ami martiniquais de monsieur se trouve assis là, au milieu de la clientèle masculine majoritairement maghrébine. Cet ami me demande si je ne suis pas de la famille B. Une femme, une française d'origine non coloniale, une Métropolitaine, âgée de 45-50 ans, est accoudée au comptoir. Il me prévient : « elle je la connais, mais elle aime l'argent. » Dix secondes après, elle lui demande de lui offrir un verre. « Tu vois ce que je t'avais dit ? »

Après le café, que j'offre également à son comparse, nous ressortons. Il croise une « blanche » habillée en haut léopard, il me dit la connaître aussi, et qu'il parle également avec « une autre blanche », battue par son mari, avec laquelle ils passent des heures, assis, à discuter tranquillement. Il me lâche : « je vais lui donner, un de ces jours »...

4. Analyse parcours de vie/logement

Le moins que l'on puisse dire c'est que monsieur est prioritaire parmi les prioritaires ! Son état de santé est très mauvais, son état psychologique en est directement affecté (je n'ai pas eu à subir ses sautes d'humeur évoquées par l'assistante sociale, heureusement car je ne suis pas certain que j'aurais pu faire face à la force d'un tel individu), et il vit dans un hôtel dans une impasse insalubre d'un autre temps. Malgré les très nombreuses interventions menées auprès de différents organismes, auprès d'élus, etc., aucun relogement n'a encore été obtenu par monsieur.

Faudra t-il attendre un drame, qu'il tombe par la fenêtre pour sortir de chez lui comme il a déjà dû le faire ? Qu'il s'en prenne à lui-même ou à quelqu'un d'autre physiquement, excédé dans si peu d'espace ? voire que l'un des nombreux immeubles murés mitoyens sinon directement cet hôtel de marchands de sommeil, ne prenne feu (les installations électriques ne sont pas en bon état), ce qui dans une impasse étroite, peut très vite avoir des conséquences déplorables ?

Le stress de l'hôtelier – en attendant ma venue – en dit long sur ce qu'il a à se reprocher. La « police » évoquée par monsieur et les services sociaux de la ville sont particulièrement craints par ces marchands de sommeil, qui en effet n'hésitent pas à augmenter les loyers du tiers du jour au lendemain (monsieur est passé de 450 à 600 euros en août 2004), peut-être aussi en s'appuyant sur le prétexte que étant donné les plaintes des occupants pour faire des travaux, les tarifs s'en verraient en conséquence, réévalués. Bien obligés de rester là faute de mieux, les occupants sont donc systématiquement pris en otage par certains hôteliers qui non seulement ne remplissent pas les normes de sécurité, mais qui plus est, leur font subir au quotidien des brimades à répétition : électricité coupée, douches non opérationnelles à chaque étage, vols faute de surveillance appropriée dans les chambres et les pièces servant de dépôt, etc.

La patience, la bonhomie de monsieur, son dynamisme, sa rigueur et sa grande faculté d'intégration au quartier, par chance, ont encore permis d'éviter le pire... L'intégration de monsieur à Belleville est impressionnante : il connaît et fréquente toutes les communautés. Mais peut-être est-ce aussi une caractéristique de ce quartier ! Témoin la tenancière du bar où nous nous sommes rendus, qui comprenait parfaitement le créole, à force d'entendre parler cette langue, comme elle me l'avoua. En tout cas, il fonctionne tout comme son comparse rencontré dans un bar, « à l'antillaise », la première chose qu'ils m'ont demandé étant de savoir de quelle famille j'étais, aux Antilles. C'est également après avoir vérifié qu'il avait des liens de connaissance passant par telle et telle famille, qu'il me révéla avoir rencontré sa compagne actuelle. Il va « manger chez elle » le dimanche, et s'en retourne dans ses appartements... comme de nombreux hommes peuvent le faire au pays, sans franchir le pas de s'installer chez leur partenaire. Il est d'ailleurs très explicite là-dessus : l'homme antillais se doit « d'avoir la maison pour avoir la femme », comme on peut l'entendre encore, chez nous. Et ce n'est pas la crise du logement à Paris qui pourra faire changer cette règle apprise aux Antilles : monsieur refuse catégoriquement de venir s'installer chez sa compagne (qui a elle en revanche obtenu gain de cause par son inscription en mairie), même sur la demande de cette dernière, alors que cela pourrait résoudre immédiatement son problème actuel patent de logement. Car il se projette déjà dans l'avenir : et si la relation ne durait pas ? Il se retrouverait à la rue, en ayant perdu sa femme, et le logement qu'il a encore aujourd'hui. Cette projection par la négative, peut-être basée sur l'idée que le couple aux Antilles est fragile, a au moins le mérite de motiver monsieur à se battre par lui-même, et non se reposer sur la femme pour trouver à se loger. Il avait déjà perdu une de ses anciennes conquêtes, cette dernière ne souhaitant pas s'installer chez lui dans de telles mauvaises conditions de confort. Tant que hommes et femmes antillais veillent au respect de leurs valeurs, le rôle de chacun sera maintenu, mais compte tenu de la crise du logement à Paris ou dans d'autres grandes villes, n'assistera-t-on pas à une redistribution des rôles, la femme prenant de plus en plus la place de l'homme dans sa fonction de pourvoir à un logement pour le couple ?

Monsieur vit en tout cas à l'extérieur, il salue dans la rue les femmes de toutes origines confondues qu'il connaît et même celles qu'il ne connaît pas... mais les amitiés masculines

qu'il entretient, même dans un bar rempli de Maghrébins, semblent exclusivement antillaises. Et ses compagnes successives « attirées » sont également des Antilles (Guadeloupe puis Martinique, comme il me l'a mentionné). Sa libido pleinement exprimée et son côté extraverti le portent vers les femmes d'autres communautés, des Africaines dont certaines se prostituent, ou des « blanches » croisées dans la rue ou dans les bars, qui pratiquent pour certaines d'entre elles une forme de prostitution moins affirmée. Les femmes maghrébines de son entourage semblent quant à elles fréquentées uniquement dans un rapport de clientèle : la coiffeuse d'en bas, ou la tenancière du bar rue du Temple. Mais plus largement, c'est la relation avec la communauté maghrébine hommes et femmes confondus, qui obéit d'abord à des rapports marchands comme c'est le cas pour son logement : l'hôtel est également tenu par un homme algérien et ses deux fils.

Mme (4)

(enquête déjà réalisée, transcription machine à faire)

Melle (5), dans 10 m2 avec ses trois enfants...

(enquête restant à faire)

Relogements récents

M^{me} et M^{elle} (6), 50 et 17 ans, nées à la Martinique

« J'attends que ma fille finisse ses études, et que moi et mon fils on s'améliore bien pour les soins. Parce que là-bas chez moi, en Martinique, j'ai ma maison. »

- Relogée dans un F3 en logement social depuis juillet 2005 par l'appui du CMAI, à Vanves (92).

- A trois enfants :
 - fille 17 ans et fils 11 ans (grand brûlé) ; vivent avec elle en Métropole ;
 - fille 30 ans avec un enfant ; vivent dans la maison de madame, en Martinique.

- A pension d'invalidité à 80%.

1. Entretien avec M^{me} et M^{elle} (6), chez madame, Vanves (92), 01/09/05

Mademoiselle (6a) :

« On logeait en Martinique dans la banlieue du Lamentin, c'était plutôt campagne. Ma mère est propriétaire d'un 4 pièces. Mes parents se sont séparés à la naissance de mon petit frère. Mon père je « l'aperçois », mais je ne le vois plus depuis qu'ils sont séparés. Quand j'ai revu mon père c'était parce que mon frère voulait connaître son père. En fait il a beaucoup

parlé de lui lorsqu'il a eu 8 ans parce qu'il voit un psychologue qui lui a conseillé de reprendre contact avec son père. Il l'a vu une fois, mais mon père n'a pas donné suite.

[...]

On est venues ici par rapport à ma mère et mon frère. Elle a été implantée à la moelle épinière il y a douze ans, et depuis l'accident de mon frère les voyages sont devenus plus réguliers... et mon frère par rapport à la chaleur ses brûlures ça va pas pour lui... comme elle venait pour elle puis pour lui tous les trois mois, elle est venue s'installer ici il y a trois ans. Avant je pouvais pas rester avec elle car elle venait ici donc moi je restais chez mes tantes en Martinique : une année chez une de ses sœurs, l'autre année chez l'autre. Comme ma tante travaillait, c'est ma cousine qui s'occupait de moi. J'ai rejointe ma tante à Montpellier en été 2001. Je suis restée un an chez elle, c'était en HLM, un F3. Puis j'ai rejoint ma mère à Vanves, au centre de familles hospitalisées. On avait une chambre pour tous les trois, ils nous ont donné la plus grande [à peine plus de 10 m²]. C'était très pénible de rester là tous ensemble, on sortait pour pas rester trop enfermés. Le centre c'est comme un château, avec la cour au milieu et de grands couloirs. Il y avait de grandes salles avec la télé, des bénévoles qui venaient pour animer, pour faire des sorties. Dans le centre il y a de tout : surtout des Tahitiens, des Africains, des chefs de tribu, qui eux étaient financés par leur pays, des gens qui ont les moyens donc ils restaient longtemps, mais ma mère qui est invalide, qui travaille pas, on l'aidait certes, mais j'ai toujours eu l'impression qu'on voulait se débarrasser de nous : c'était la direction qui nous disait qu'il fallait trouver un logement. Dernièrement on n'avait pas encore l'électricité dans notre nouveau logement, on a demandé à rester quelques jours de plus dans le centre, or il y avait des chambres de libres mais on lui a dit que non, qu'on pouvait pas rester !

[...]

J'ai gardé le contact avec deux copines d'Algérie et un autre qui se soigne encore ici, un Algérien qui vit chez quelqu'un : lui aussi on s'est débarrassé de lui. Ma mère faisait souvent la cuisine ; comme c'était une petite cuisine commune et qu'elle a la tchatte ! C'était surtout avec les Algériens qu'on s'entendait le mieux : ils nous laissaient du couscous, et comme elle elle voulait toujours présenter ses enfants... Par contre les Antillais, c'est particulier : y en a qui pètent plus haut que leur cul. Ils ont toujours tendance à vouloir montrer plus, c'est le côté

des Antillais que j'aime pas du tout, ils ont ci ils ont ça en fait ils ont rien ! Avec les petits jeunes et les plus anciens ça se passait mieux, mais avec les 30-50 ans, elles voulaient pas se mélanger. Elles aimaient pas « celle-là parce qu'elle parle pas très bien », « les Arabes c'est des voleurs, si tu laisses tes affaires ils vont prendre ». Avec les Africains c'était par rapport à leur métier, c'était de la jalousie, oui que « leur métier c'est faux », « qu'ils ne peuvent pas avoir d'aussi bons métiers car l'Afrique c'est pauvre ».

[...]

L'assistante sociale qui s'occupe des logements à Vanves, c'est la seule qui s'en occupe, c'est une vieille dame, elle doit être un peu raciste... comme c'est elle qui s'occupe des dossiers, elle nous a dit lorsqu'on est rentrés dans l'appart : « ah bon, mais comment vous avez fait, par qui vous êtes passés car il y avait des gens ils étaient qui étaient avant vous sur la liste ! » Or ça fait 4 ans qu'on aurait déjà dû avoir un appart ici, depuis la Martinique car ma mère venait souvent ici. En Martinique ils nous avaient trouvé un logement ici, mais dans le 94, à l'opposé, moi j'aurais dû me lever à 3 h 00 du matin pour arriver au lycée ; l'assistante sociale de là-bas m'a demandé de changer d'école, mais c'est pas évident à trouver et mon petit frère aussi mais j'étais pas d'accord parce que lui ça faisait plusieurs fois qu'on le changeait. On s'est opposés à ça et par la suite l'assistante sociale s'est excusée car quelqu'un l'a informée que les distances à Paris c'est pas juste « en regardant la carte » ! Si on n'avait pas rencontré madame C. du CMAI, on serait encore dans le centre, ou on serait retournées en Martinique. Je veux bien rester ici, mais un temps : après je retournerai. Par contre les jeunes nés ici c'est juste pour les vacances, alors que moi j'aime bien le mode de vie là-bas. J'ai pas envie de couper le lien comme on était avant. Même si retourne que les vacances, je retrouve les copines. Je réfléchis voir si je peux pas faire kiné à l'armée. Je table sur dix ans en tout cas, et après je pars. C'est dans moi. Il y a trop de choses que je faisais que je peux pas faire ici : je me lève je dis bonjour à mon voisin, je vais manger des fruits car on a un terrain de la famille comme c'est pas séparé, avec de la canne, quenétier, merises, bananes, goyave, mangue, prunier et un cocotier qu'ils ont coupé quand je suis pas là pour le défendre. J'ai mon hamac, j'adore la plage, je jouais au football avec les garçons, y a les cousins qui passent, les p'tits jeunes c'est comme un moulin. Et y a ma nièce là-bas, la fille de ma sœur, qui me manque beaucoup. C'est tout plein de choses qu'on peut pas faire ici ! »

Madame (6b) :

« Je vais pas rester ici 5 à 6 ans ici, je mise 3 ans et je me casse. Les gens qui sont pas forcément français ça va plus vite pour eux. L'Antillais a un sceau marqué, et ça bouge pas, même si on a un niveau intellectuel... On a voulu être relogés à [...], où c'est plutôt des vieux et des grosses têtes. Ils ne voulaient pas de nous car ils ont dit « on va pas installer madame car on veut garder notre patrimoine ». Ici c'est trop dur. Je frappais toutes les portes, l'assistante sociale au niveau de la ville ne fout rien, on sent que quand on parle le dossier est déjà classé. Lorsqu'on lui a dit qu'on veut acheter une table avec six chaises elle nous dit « oh mais vous être trois, vous n'avez qu'à acheter une table avec quatre chaises ! » Je ne travaille pas, je suis invalide à vie. J'attends que ma fille finisse ses études, et que moi et mon fils on s'améliore bien pour les soins. Parce que là-bas chez moi, en Martinique, j'ai ma maison. Ma fille aînée est là-dedans, avec sa fille de 4 ans. L'électricité chez nous ça coûte rien : on est ici pour un but, une question de maladie, et après je pars... j'ai pas dit ça pour le logement. Chez moi en Martinique on a la famille, ma mère, mes frères et sœurs, quand je n'avais pas d'argent je mangeais avec eux. »

2. Suivi sur le moyen ou long terme par le CMAI

« Madame vient de rentrer dans son nouveau logement. Elle est partie de Martinique suite à un accident domestique : son fils a été gravement brûlé. Ils résidaient jusqu'à maintenant dans un centre spécialisé, leur chambre ne faisant pas plus de 10 m². Son fils a subi des greffes multiples ; il a des soucis au niveau scolaire. Elle-même doit être opérée et touche une pension d'invalidité à 80%. Elle est inscrite depuis 2001 sur Vanves et 2002 sur Paris pour le logement. En 3 ans d'attente, on a fait énormément d'interventions sans

réponses, alors que son dossier est prioritaire : OPHLM et Préfecture du 92 ; Préfecture, mairie et OPAC Paris ; mairie de Vanves, etc. Un élu de la Martinique a fait une intervention à l'Assemblée Nationale... et on a même écrit au Président de la République car personne comprenait pourquoi le dossier n'aboutissait pas !

On a obtenu finalement son logement sur le fil, car au CMAI on a eu un bon suivi avec une employée de la Préfecture 92 juste avant que leur contingentement ne passe aux mairies. Il fallait absolument qu'elle reste sur Vanves, là où son enfant a l'hôpital, l'école, ses repères, ses marques. »

3. Observations de terrain

L'appartement de madame est en cours d'ameublement (récemment installée). Elle fait jouer ses relations pour récupérer du mobilier (un frigo, son déménagement) : les coups de téléphone de cousins et d'amis ne cessent pas durant notre entretien, à ce sujet. Malgré les coups durs qui l'ont frappée dans sa chair, madame a une détermination inébranlable : on peut comprendre le ressentiment qu'elle éprouve envers l'institution, tant sa situation prioritaire en matière de logement n'a pas reçu la réponse appropriée en temps et en heure. Sa fille semble extrêmement responsable pour son jeune âge, l'épreuve traversée par la famille l'ayant elle aussi forgée : elle souhaitait d'ailleurs devenir assistante sociale, mais optera finalement pour kinésithérapeute, des métiers qui sont en rapport avec le suivi dont a bénéficié l'enfant, brûlé. Un sentiment de soulagement se dessine sur le visage des relogés : ils ne tarissent pas d'éloge pour l'assistante sociale du CMAI qui a pris leur dossier à bras le corps et permis de débloquent la situation alors que tous les échelons politiques de Martinique et de Métropole (député de Martinique, Président de la République) avaient été sollicités, sans aboutir ensuite au relogement. On ne peut s'empêcher alors de se poser la question suivante : si de tels cas

prioritaires ne sont pas traités dans l'urgence comme il se doit, que faut-il de pire que deux personnes lourdement handicapées et 10 m² à se partager à trois durant trois ans, pour qu'enfin les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités ?

4. Analyse parcours de vie/logement

Dans ce cas, le choix du logement en région parisienne se fait en fonction du rapprochement en distance des structures hospitalières appropriées. Si le droit aux soins reste encore garanti, la crise du logement amène des contradictions jusqu'au sein des établissements hospitaliers, qui en sont à assurer une mission n'étant a priori, pas la leur : l'hôpital lorsqu'il prend en charge les patients (droit à la santé), jusqu'au logement, se substitue alors à un autre droit qui est celui de l'accès à un toit : après trois ans sans relogement, les personnes enquêtées semblent en effet avoir pris leurs appartements dans « le château » en se plaignant qu'on souhaite se débarrasser d'eux, le personnel et la direction hospitaliers étant de leur côté forcément soucieux après une longue période de pouvoir aussi libérer des chambres pour d'autres malades... La distance entre le lieu de soins et le logement est à nouveau posée cette fois depuis la Martinique, lorsque les assistantes de là-bas ne sont pas au fait des problèmes de transport d'une banlieue parisienne à une autre, en proposant de reloger cette famille à l'opposé de l'hôpital : cet exemple concret permet aussi de mettre l'accent sur l'indispensable coopération qui doit être mise en place de façon très précise entre les structures situées dans les DOM-TOM, missionnées pour faire le suivi de leurs ressortissants, et les « relais » (assistantes sociales, etc.) situées en Métropole !

Le CMAI DOM-TOM dans cette dynamique a inévitablement un rôle central à jouer (madame a ainsi retrouvé un logement à Vanves après appui du service social du CMAI, dans la commune du centre spécialisé pour son fils).

Enfin, il semble que certains propos tenus en mairies, rapportés par madame et confirmés au CMAI, soient on ne peut plus explicites : pas de gens à problème pouvant dévaloriser « le patrimoine » des communes riches autour de Paris, notamment dans le sud-ouest. De quel patrimoine s'agit-il ? Madame et sa fille ironisent sur le fait qu'elles sont presque les seules antillaises du quartier. Une fois de plus, la question de la ghettoïsation ne crève l'écran que lorsque quelques voitures brûlent dans les quartiers difficiles. Mais qui a amenées les couches populaires à se regrouper dans des cités périphériques ? La sacro-sainte « mixité sociale » continuera t-elle à n'être qu'un vœu pieux, tant que le seul risque encouru par les communes ne disposant pas de 20% de logements sociaux, restera uniquement financier (amende) ? Un tel constat amène aussi à des injustices flagrantes, comme celle dont madame et sa famille alors que prioritaires pour le relogement, ont été victimes, à savoir ne pas avoir disposé d'un logement près du lieu de soins car leur profil ne correspond pas au « patrimoine » des communes aisées situées autour de l'hôpital spécialisé. Peut-on ensuite imaginer taxer l'action du CMAI, qui a permis de débloquent cette situation, de « discrimination positive » ? Lorsque bien trop de dossiers prioritaires n'aboutissent pas, pour cause de discrimination au logement, le CMAI DOM-TOM peut alors s'avérer utile afin que le droit commun, en dehors donc de tout communautarisme, s'applique enfin pour tous !

Profondément antillaises, arrivées récemment surtout, les deux femmes veulent retourner en Martinique, mais les aléas de la vie obligent à revoir leur projet à moyen terme (la demoiselle se donne dix ans pour faire ses études de kinésithérapie, la mère trois ans pour terminer avec son suivi médical et celui de son fils en centres spécialisés alors que la chaleur des Antilles ne réussirait pas à ce dernier). Il semble que la perspective de rester en Métropole soit totalement refusée par les deux femmes ; madame a bien assuré leurs « arrières », en conservant sa maison en propriété aux Antilles, alors qu'elle aurait aussi très bien pu la vendre pour résoudre son problème de logement en Métropole. Les Antillais même présents en Métropole depuis longtemps (ou ceux nés ici) sont raillés par mademoiselle (« ils pètent plus haut que leur cul »), afin de bien montrer sa désapprobation avec un enracinement ayant selon elle des conséquences, qu'elle ne souhaite pas connaître.

Le but du déplacement en Métropole est bien explicité par madame : « une question de maladie, et après je pars ». D'autant qu'au-delà des problèmes uniquement de santé, madame et son entourage retourneront dans de meilleures conditions qu'ils ne sont arrivés (amélioration de la santé pour madame et son fils puis formation pour mademoiselle) : le retour aux Antilles est d'autant plus envisagé, dès lors que l'on n'est pas parti pour les fuir mais pour mieux y revenir ! L'avantage de posséder encore son bien immobilier là-bas et d'avoir d'autres enfants et petits-enfants qui l'occupent est d'ailleurs bien rappelé par madame : les ponts n'ont en rien été coupés, il ne s'agit que d'une parenthèse. Mais pour la demoiselle à plus long terme, avec les années, comme cela est arrivé à d'autres interviewés, on peut fonder un foyer, prendre ses marques, « s'adapter » à la Métropole : le fait qu'elle formule très clairement le souhait de ne pas retourner tout de suite, le temps de faire ses études, est déjà une ouverture vers d'autres possibles que celui de repartir « définitivement ».

Pour mieux rester, toute une stratégie du non dit se met en place : il semble que l'intention de repartir ne doive pas être révélée à l'institution. Ce projet et les bonnes conditions de retour au pays ont en effet été tenus secrets par madame par peur de ne pas se voir attribué de logement en Métropole ! Comme si, de façon consciente, certains Antillais face au parcours du combattant engagé ici et à leur volonté d'améliorer leurs conditions de vie par le logement, craignaient de voir précipité leur retour en affichant un quelconque standing (propriété). Si le CMAI n'était pas intervenu, les deux femmes avouent qu'elles seraient déjà reparties en Martinique, faute d'avoir pu obtenir de logement répondant à leurs besoins notamment en terme de suivi médical (proximité avec les centres hospitaliers spécialisés). La méfiance vis-à-vis de l'institution – lenteur, non relogement joué d'avance sont évoqués, racisme à peine voilé (« on veut garder notre patrimoine ») – amène donc à de telles réactions. Aux « blocages » de l'institution viendront donc en conséquence s'ajouter d'autres blocages de la part cette fois du demandeur, ce qui ne fera qu'aggraver encore plus la situation générale : plus la réaction de repli s'installera chez les Antillais nouvellement arrivés en Métropole, moins la connaissance par les institutions de leurs réels projets de vie notamment celui du retour au pays, se fera jour afin de planifier enfin sérieusement un véritable développement en matière d'emploi et de logement entre les deux rives.

Et aucune réponse à la hauteur ne sera apportée à la question du logement des ultramarins à Paris si l'on ne se penche pas sérieusement sur la question de la mobilité et de ses différents types (alternée, par périodes plus ou moins courtes, avec ou sans projet élaboré, etc.) entre la Métropole et les DOM-TOM.

M^{me} (7), 49 ans, née à la Martinique

« Il m'a traitée de pute, de mère indigne. Ils m'ont menacée, ils m'ont dit que les Arabes vont me régler mon compte. Il aurait pu comprendre que j'ai été violée, que c'est pas facile... »

- Relogée par appui CMAI depuis 2001 en résidence sociale (studio) puis en logement social F2, 11^e (vers Belleville).

- A 4 enfants de pères différents :
 - fils 32 ans, né d'un viol ;
 - deux fils 30 et 27 ans, de même père, qui a reconnu le premier enfant de madame n'étant pas de lui ; ce père s'est suicidé ;
 - fille 24 ans, violée par un ex concubin de madame.

- Fait de l'aide à domicile ; vient de retrouver des employeurs.

1. Entretien chez madame, vers Belleville (11^e), 02/09/05

« Je vivais chez ma mère, au Lamentin. A 18 ans j'ai eu mon premier enfant. Je suis partie vivre à Volga, dans une maison vétuste en bois, avec une grande pièce. On louait, c'était la maison de la tante à monsieur. Il y avait déjà l'esprit de délinquants, des voisins qui tiraient derrière nous, sorcellerie... Puis ça a dégénéré entre nous, les parents voulaient pas de moi, ils voulaient que monsieur rentre en France pour trouver une femme blanche. Dès qu'il a

reconnu mon fils, le dernier, ça a dégénéré. Mon premier c'est un viol, c'était un homme marié, c'était un homme du quartier au Lamentin, ma mère voulait le foutre devant un tribunal mais à l'époque c'était pas comme maintenant... Mon compagnon avait reconnu mon premier enfant qui est issu de ce viol. Ses parents lui ont monté la tête, il m'a demandé ses deux qui étaient à lui. Il a pris ses enfants chez sa mère, j'ai été les réclamer et il m'a chassée de chez eux. Je suis partie chercher mes affaires à Volga, il avait tout barricadé. J'y suis allée en son absence, car il aurait pu me tuer. Je suis allée chez sa mère et il est venu un soir, il a attrapé mon aîné, il avait 6 ans, il l'a amené dans la chambre il a bu du Rubigine, un produit pour enlever la rouille. Devant l'enfant ! Ça l'a traumatisé. Il avait caché ça sous son tee-shirt. Le pauvre, il hurlait ; il est mort à l'hôpital. On a dû changer les sièges de la voiture, ça avait fait un gros trou !

[...]

Je suis partie un an après en Métropole, en janvier 1980, chez un ami à moi. Ils ont monté encore les enfants contre moi, jusqu'à maintenant, pour eux je les ai abandonnés, je suis une mère indigne. J'aurais dû l'écouter je leur dit, j'aurais dû me faire étrangler et ils seraient orphelins... Ils disent je l'ai tué, la mère a demandé de faire une autopsie. Jusqu'à ma mort je porterai ça.

Je suis arrivée à Créteil, un F3, en HLM. Il faisait cariste dans un magasin de boissons alcoolisées, c'est avec lui que j'ai eu ma fille, en 81. J'ai vécu trois ans avec lui, ça n'allait pas je l'ai quitté. Il avait une manie de kimboi : il m'a envoyée voir un Africain, il m'a fait de l'envoûtement pour que je l'aime, ils allumaient des bougies, des trucs de ce genre avec ses trois sœurs, elles vivaient là. Il était l'aîné, c'était chez lui mais c'est elles qui voulaient décider pour lui. Elles sont parties les unes après les autres quand je me suis installée avec lui. En 1983 je l'ai quitté. J'ai réemménagé avec quelqu'un d'autre dans un grand studio, dans le centre de Grigny. Mais lui il voulait pas rester là, il était livreur-chauffeur à Rungis, il livrait du porc. Il trouvait que les gens étaient trop racistes, il supportait pas qu'on l'appelle « boule-de-neige ». Une fois il a pris un crochet où on accroche les porcs, il a voulu accrocher un commerçant comme un porc dessus.

[...]

Là en 1985 on est retournés en Martinique, au Lamentin. D'abord chez ma sœur. Puis ça s'est mal passé comme elle est évangéliste, ils voulaient me convertir ; on est allés vivre chez les parents de mon compagnon. Puis on a vécu dans une maison chez mon père après sa mort avec ma fille, mais mon frère a dit qu'il fallait que je parte de la maison, comme j'avais une sœur au dessous ça n'allait pas avec elle. Je me suis séparée en 1997, il me battait lui aussi, j'ai pas eu de chance avec les hommes. Mon fils aîné est rentré en France en 1994 pour rejoindre mon ex belle-fille. C'est une Martiniquaise, ils ont habité à Sartrouville, un F3, en HLM. Il la frappait. En février 2000 je suis allée un mois mettre de l'ordre là-dedans, elle m'avait appelée en Martinique en pleurant. Son père m'a payé le billet. Puis en juin je suis revenue et il avait quitté ma belle-fille pour vivre avec une bonne femme, une Kosovar, une Arabe. Quand il est allé en Martinique en 1994, il était catholique... En revenant il a complètement ignoré la religion catholique, il lisait le coran. Il s'est converti, il est devenu violent, il foutait des coups à mon ex belle-fille. Peut-être c'est le fait de m'avoir vue frappée, le fait de voir son père je veux dire celui qui l'a reconnu se suicider, ça l'a marqué.

[...]

Ma fille est rentrée en Martinique, chez mon père. J'ai vécu avec ma belle-fille jusqu'en octobre, il a quitté sa maîtresse, il est rentré il m'a foutu à la porte le jour de l'anniversaire de a fille. J'errais dans les rues, je pleurais. J'ai appelé le père de ma belle-fille pour qu'il m'héberge, mais sa compagne a dit non car elle croyait que je sortais avec lui. J'ai appelé mon cadet qui vit à Vigneux. Il m'a dit non, il était avec son frère le dernier et leurs compagnes, ils étaient à quatre dans un F2. J'ai appelé ma sœur, à Blanc-Mesnil, dans le 93. Je suis restée deux semaines, c'était un pavillon, 4 pièces, mais après deux semaines, elle m'a chassée. J'ai appelé une ex à mon frère, à Combs-la-Ville, vers Melun. J'ai vécu sept mois chez elle, et là j'ai trouvé un studio de 2001 à 2004 par madame C. [assistante sociale CMAI], dans le 19^e. C'était la société Logotel. Puis par cette société, c'est un groupe, Opievoy, là j'ai trouvé un F2 ici dans le 11^e, depuis un an.

[...]

En été 2003 mon fils est parti vivre dans le 19^e chez sa copine, une Arabe, une Tunisienne. Ils se sont mariés en 2004, j'étais leur témoin : ils m'ont gâtée, comme elle était clandestin, sans papiers. Puis un mois après la fille a demandé le divorce car il la traitait de

pute parce qu'elle mettait des talons hauts, elle se maquillait et mettait des jupes courtes. Il voulait qu'elle porte le voile ! Le père de ma belle-fille – elle m'appelait maman – m'a dit : « ah il n'est pas un homme, si il traite ma fille de pute, c'est un imbécile ! » Moi j'étais désolée, je me suis excusée auprès d'eux. Puis mon fils a eu un accident grave de voiture, il a failli perdre un bras et il paraît dans leur religion il faut s'occuper du conjoint jusqu'au rétablissement, alors sa femme est restée. Ils ont maintenant un fils. On est fâchés depuis un, il m'a traitée de pute, de mère indigne. Ils m'ont menacée, ils m'ont dit que les Arabes vont me régler mon compte. Il aurait pu comprendre que j'ai été violée, que c'est pas facile. Peut-être qu'un jour un Arabe va me tuer... »

2. Suivi sur le moyen ou long terme par le CMAI

« Elle a été hébergée dans sa famille, ça se passait mal. De 2001 à 2004 on lui a trouvé un studio grâce au partenariat qu'on avait avec une résidence sociale où les logements fonctionnent comme un logement autonome. Puis en 2004 le même bailleur social l'a relogée en F2. Parallèlement on avait monté des demandes en Préfecture, à l'OPAC... Elle a pu bénéficier du FSLU. »

3. Observations de terrain

Madame me reçoit dans son salon. Elle est heureuse d'être écoutée ; je découvre lors de l'entretien la vie tragique de madame... Au fur et à mesure de la conversation, l'émotion lui monte à la tête, et finalement elle se met à pleurer, en évoquant les menaces de mort proférées sur elle par son fils, converti à l'islam. Elle me déclare que son plus jeune fils converti lui aussi suit le grand frère, et elle ajoute : « ma vie est menacée, si je vois la fin de l'année je sais même pas, avec ces Arabes là... » Elle a donc perdu ses enfants car elle ne les considère plus comme Antillais mais comme « Arabes ». Elle m'avoue également qu'un de ses ex est traîné en justice par sa fille, pour viol : l'ex ayant été condamné pour viol sur les enfants de sa dernière compagne (9 et 12 ans), la fille de madame a alors décidé de révéler ce qu'elle avait subi il y a quatorze ans, à l'âge 10 ans.

En Martinique, elle me déclare être « SDF » depuis la mort de son père et la mainmise de son frère sur la maison familiale. En sortant de chez elle, une surprise de taille m'attend : elle ne peut pas fermer sa porte, car du sel s'est incrusté dans le trou de la serrure au sol. Du sel ! Et il y en a sur tout le pas de porte... Je lui demande si elle a mis ça « pour moi », elle me dit que non, et précise : « hier soir j'ai fait un cauchemar, quelqu'un marchait dans ma maison en survêtement, ça crissait au sol. Ma sœur m'a dit que c'est l'Arabe, la femme de mon fils, qu'elle a les mains sales, qu'il faut mettre du sel. La femme de mon fils m'a demandé de lui ramener une photo d'elle et de ma petite-fille qu'elle m'avait offerte : quand je lui ai rendue elle m'a dit « tu sais c'est pourquoi les photos ? » Elle m'a dit : « c'est pour faire le mal ! » J'aurais dû déchirer ça devant elle, mais elle aurait pris prétexte de ça pour dire que je l'aurais menacée... [...] C'est comme quand j'étais dans le 10^e, j'étais une femme seule avec plein d'Africains autour, et je me réveillais mouillée le matin, comme si on avait abusé de moi durant mon sommeil. C'est comme chez nous les Africains, c'est les Dorlis, les Esprits, ils couchent avec toi quand tu dors. Ma mère m'avait dit de mettre du sel. J'ai jamais été embêtée ! »

En nous quittant, je lui conseille de voir un ethno-psychiatre martiniquais que je connais bien, afin de traiter son problème en fonction de ses représentations et du cognitif que l'on retrouve aux Antilles.

4. Analyse parcours de vie/logement

Madame a très mal démarré son parcours : violée avant ses 18 ans, et sans action entreprise en justice ni suivi psychologique, elle n'a pu panser ses plaies. Sa vie n'a ensuite été jalonnée que de violence extrême dans son rapport aux hommes : suicide d'un des concubins, encore « discuté » par les enfants ; menacée de mort par son fils aîné ; frappée par ses concubins, l'un d'eux ayant même violé sa fille, etc. Le silence interne à la société antillaise face à l'inceste et à la violence familiale ou celle de l'environnement immédiat lié à la famille (le violeur était une « personne du quartier », un homme marié) a une fois de plus des conséquences dramatiques, jusqu'à marquer les générations suivantes, des Antilles à la Métropole : la question du logement des ultramarins à Paris est marquée par le sceau de l'esclavage et ses héritages, à travers une population qui reproduit encore les schèmes élaborés sur la plantation. Le colon blanc d'hier n'est pas étranger à la déstructuration de la famille antillaise, qui fait encore des ravages, aujourd'hui :

« On aurait pu parler d'autorité du père noir s'il avait commencé par avoir une famille propre. Il ne suffit pas qu'un homme s'accouple à une femme et qu'un petit animal naisse pour constituer une famille. (...) L'abolition de l'esclavage n'a pas supprimé les rapports qu'avait institué l'ancien système, l'ancien maître continue d'organiser l'économie et les relations matrimoniales. Il reste porteur du Signifiant organisateur - législateur, gardien de la loi. Mais ce père est peut-être jaloux de ses prérogatives, et semblable au père de la horde primitive, il ne partage ni ses femmes, ni son autorité avec ses (fils esclaves). La comparaison n'est peut-être pas totale, il leur

permet de les engrosser. Les conduites de l'afro-américain sont ambivalentes à l'égard de ce père, il voudrait le tuer et en même temps, il l'admire.(...) Même si le Blanc a quitté la scène, il ne continue pas moins à distribuer les rôles, à assigner les places, à dire aux femmes, quel est l'objet de leur désir. Les observateurs seraient-ils aveugles au point de ne rien voir de l'intrigue, ignorants au point de ne rien comprendre ? » (Gracchus, 1987 : 124-126)

Madame par le passé avait d'ailleurs été confrontée à l'hostilité de la famille du premier concubin, désireuse que leur fils « rentre en France pour trouver une femme blanche ». Car « même si le Blanc a quitté la scène » aux Antilles, il continue à tirer les ficelles notamment dans le choix de migrer en Métropole pour échapper à la « noirceur » : on quitte donc les Antilles pour rejoindre le Blanc, et espérer ainsi s'élever socialement par le métissage... Comme dit l'auteur précédemment cité, l'Afro-américain à l'égard de ce père [blanc] « voudrait le tuer, et en même temps, il l'admire (...) ». Madame évoque d'ailleurs l'un de ses concubins qui a failli écorcher vif un commerçant l'appelant « boule-de-neige » !

Et ce qui est encore plus intéressant, c'est que la violence interne à la société antillaise, marquée par l'histoire de l'esclavage et le rapport encore actuel « au Blanc », est également perceptible à travers le système religieux antillais (« kimboi », « sorcellerie ») qui se confronte cette fois aujourd'hui en plein quartier multiculturel parisien (Belleville) au système religieux des Maghrébins (« photo » récupérée par la belle-fille pour faire « du mal ») et des Africains (« esprits » des Africains « comme aux Antilles »). Cela est observable jusque dans le logement de madame : sel déposé par ses soins sous sa porte contre « l'esprit » de sa belle-fille tunisienne errant dans l'appartement pour la tuer ; sel également contre les « esprits » d'Africains la violant durant son sommeil, etc. Ces rêves ne sont qu'un avertissement : les esprits viennent lui faire du mal durant son sommeil, mais en interprétant ses rêves puis en mettant du sel, elle agit alors pour ne pas être violée ou tuée. Et elle intègre parfaitement à son système de pensée hérité des Antilles les « attaques » par le religieux portées par sa belle-fille selon des schèmes hérités eux du Maghreb, ou celles que peuvent porter les Africains dont les esprits sont « les mêmes » qu'aux Antilles (là l'héritage africain dans le système religieux antillais est clairement assumé par madame).

Le rapport interculturel conflictuel ne fait donc que se poursuivre sur le champ du religieux, jusqu'à « voler » son fils : son fils qui était martiniquais/catholique n'est plus son fils mais « un Arabe », dès lors qu'il s'est converti à l'Islam.

La violence familiale dans l'environnement habité marquée par un recours systématique au religieux va ainsi déterminer le parcours de vie/logement de madame, à la virgule prêt :

- 1) Elle a d'abord quitté « son quartier » situé dans une commune à l'est de la « capitale » martiniquaise (Fort-de-France) où elle a été violée avant ses 18 ans, par quelqu'un de son entourage proche (« du quartier »), peut-être de sa famille (son silence et celui de ses proches qui a entouré ce viol est douteux), pour rejoindre le plus grand bidonville de Fort-de-France : Volga. Madame désigne la délinquance qui y règne par « l'esprit de la délinquance »...
- 2) Son concubin, qui menaçait de la tuer pour garder leurs enfants, se suicide en avalant du détachant pour la rouille (mode de suicide masculin par l'acide très répandu dans la Caraïbe, notamment à Cuba ; mais il faut noter aussi que l'empoisonnement du conjoint est une des réponses apportées par les femmes battues, aux Antilles, ce qui peut aussi expliquer que les enfants de madame la suspectent d'avoir commis un homicide, faut d'autopsie réalisée sur le défunt). Madame décide alors de migrer en Métropole, chez un ami, en 1980. Précisément à Créteil, en banlieue est de Paris, ville qui regroupe une importante communauté ultramarine en logement social.
- 3) Elle se sépare de lui ; il avait recours au « kimboi », à la « sorcellerie », pour la garder, tandis que les sœurs également sous le toit de monsieur tentaient elles par le religieux de faire partir madame.
- 4) Là elle se met en ménage avec un autre homme, et repart en Martinique, où s'ensuit une longue période de relative stabilité (1985-1997) entre logement

chez sa famille qui se passe mal (problèmes de cohabitation avec les sœurs dont l'une, évangéliste, tenta de la convertir, et conflit pour l'héritage de la maison paternelle disputé au frère), et dans la famille de son concubin. Battue par son concubin, elle finit par s'en séparer.

- 5) Puis après 15 ans d'absence prolongée, elle retourne en Métropole chez son fils aîné, alors qu'entre temps il s'était converti à l'Islam lors d'une relation avec une maîtresse kosovar et battait sa concubine martiniquaise ; il ne ménagera pas mieux sa femme tunisienne qui est son actuelle épouse (l'intégrisme manifeste du fils sera d'ailleurs là confronté à la culture laïque de son épouse tunisienne elle aussi musulmane). Son fils devenu musulman s'est alors transformé à ses yeux, en « Arabe ». Il la menace de mort...
- 6) Chassée par ce dernier, elle va se sentir bien seule, sans être acceptée en banlieue ni par ses autres enfants, ni dans la famille de son ex « belle-fille » martiniquaise ou chez sa sœur (elle la chasse rapidement). Une ex d'un de ses frères va finalement l'héberger, durant plusieurs mois, et en 2001, avec l'appui du CMAI, elle retrouvera un logement (studio puis F2 en 2004 par le même bailleur social).

M^{elle} (8), 34 ans, née dans le 10^e (parents nés en Guadeloupe)

« Là où je vais habiter c'est (...) vers Porte de Bagnolet, près du périph (...). La dame où j'ai repris elle a 80 ans, sa mère habitait déjà là, (...) y a peut-être des fantômes ! »

- Relogée en F 4, logement social depuis juillet 2005, 20^e (Porte de Bagnolet), mais en septembre vit toujours chez sa mère en F4 vers Père-Lachaise (20^e).
- Vit avec sa mère, son frère handicapé, et ses trois enfants de pères différents : fils 16 ans, fille 11 ans, fils 3 ans. Sa mère a eu quatre enfants de pères différents.
- Sans emploi ni formation. Séparée récemment de son compagnon qui avait un emploi stable et de bons revenus, avec lequel bail du relogement avait été signé...

1. Entretien dans le café du coin (20^e), vers Père-Lachaise, 17/08/05

« Je suis née dans le 10^e. Je vivais avec mes frères et sœurs. Tous de pères différents. Mes enfants pareil. Mon père m'a reconnue. Tu sais nous, c'est la femme antillaise... tu connais. L'aîné est parti le premier, il y a vingt ans, en Bretagne, pour une formation. Il s'est marié à une Bretonne, il a trois garçons, ils sont évangélistes. L'aînée elle est restée sur Paris, elle est partie de son côté il y a vingt ans aussi. Moi, ma mère et mon frère – il est handicapé – et mes trois enfants, on est chez ma mère. Je me prends la tête avec elle en ce moment, c'est pour ça que je t'ai dit c'est mieux qu'on se voit à l'extérieur.

[...]

L'aîné il est né aux Antilles, il a toujours vécu là-bas avec ma grand-mère [maternelle], il faisait le va et vient. Depuis qu'elle est morte il y a quatorze ans, et qu'il vit en Bretagne, son lien avec la Guadeloupe a baissé. On se voit quatre à cinq fois par ans, on est très soudés, on va les voir chez eux, c'est bien chez eux. Ils sont dans le spirituel... mais ils nous forcent pas à prier.

[...]

Mon père habite en banlieue parisienne, je veux plus en entendre parler [depuis 1998]. Je ressentais pas spécialement le besoin de continuer la relation avec lui, pas de manque, j'ai essayé de renouer les liens mais je lui en veux pas, j'ai de très bons souvenirs de lui.

[...]

Mes parents ont gardé des liens avec les Antilles, ma mère va plutôt à Saint-Martin [îles du Nord, rattachées à la Guadeloupe] depuis quelques années où une de ses nièces a été mutée. Aux Antilles tout est proche : avant l'oncle avait sa maison là, l'autre là, donc elle retourne voir ses nièces, quelques unes de ses tantes, oncles, cousins, cousines. Auparavant je faisais beaucoup le va et vient comme mon frère avec ma grand-mère, puis à l'âge de l'adolescence, j'y allais moins. La dernière fois que j'y suis allée c'était en 97. J'allais chez mes cousines [enfants de la sœur de la mère]. Puis en 97 je suis allée chez mes grands parents paternels, que j'avais jamais vus. Ils habitent Capesterre. Je suis allée avec le père de mon fils, je savais pas encore que j'aurais un enfant avec lui. J'ai été super bien accueillie, beaucoup d'émotion. Le contact s'est perdu depuis.

[...]

Là où je vais habiter c'est très calme. Je suis vers Porte de Bagnolet, près du périph, mais bon y a pas de bruit. C'est même plutôt mort. C'est des briques rouges, HLM, en pack, ça vit pas y a qu' des vieux, mais l'intérieur c'est du vieux parquet, plafonds hauts, c'est super. La dame où j'ai repris elle a 80 ans, sa mère habitait déjà là, alors tu vois... y a peut-être des fantômes ! On arrête là ? J'attends un coup de fil important, alors... »

2. Suivi sur le moyen ou long terme par le CMAI

« Mademoiselle vit chez sa mère depuis 2002, dans un F4, avec ses trois enfants et son frère. On a fait des interventions auprès de la préfecture et l'OPAC, d'autant que sa mère est sous le coup d'une expulsion. Elle a également fait ses propres démarches de son côté. Elle devait emménager avec son nouveau compagnon, mais ils se sont séparés. Le problème qu'elle rencontre actuellement consiste à payer son équipement. Le bail est aux deux noms, donc on lui a demandé de faire changement de bail pour bénéficier d'un prêt de la CAF, du calcul allocation logement et du FSL accès car les revenus de son compagnon étaient bons, mais maintenant qu'elle est seule elle n'a que les prestations familiales comme ressources. La demande du « FSL accès » elle n'a pas besoin d'une assistante sociale pour ça... on va voir si elle a fait les démarches. Elle aurait déjà dû emménager ; ça traîne.

Professionnellement et dans son relationnel, ce n'est pas simple. C'est quelqu'un qui vit constamment dans l'urgence. Elle s'en remet beaucoup aux autres... Elle ne travaille pas depuis des années. Elle a un projet de formation en esthétique, on a fait des démarches pour financer la formation, il y a peut-être une ouverture... mais c'est très cher ! »

3. Observations de terrain

Dès la première prise de rendez-vous par téléphone, l'échange avec M^{elle} s'annonçait difficile. Elle se présente à moi sous le nom de jeune fille de sa mère, alors que son père l'a reconnue : la rupture avec son père semble donc très nette. Pour elle c'est elle « toute seule qui avait dû se battre pour trouver un logement », lorsque j'évoquai le fait qu'avec l'aide du CMAI elle venait de trouver à se reloger. Finalement, au cours de l'échange téléphonique, elle

reconnut que l'assistante sociale du CMAI avait fait un gros travail sur la durée pour aboutir au relogement. Elle m'avoua qu'elle l'avait très souvent sollicitée, tout comme elle le faisait avec son médecin, depuis qu'elle avait eu, selon ses dires, un accident vasculaire (elle se vantait même que ce dernier l'ait fermement raccompagnée plus d'une fois à la porte, à force d'être « harcelé »). Très suspicieuse, elle me demanda à quoi pouvait bien servir mon étude, et en quoi cela pouvait lui servir à elle d'y participer...

Finalement, rendez-vous est pris pour le lendemain au CMAI, à 10 h 30. Elle ne se présente pas, ni ne s'excuse pour son absence. Après deux messages et un troisième appel de ma part où elle me répond, elle me déclare avoir eu une « panne de réveil ! » Il faut dire qu'elle était sortie la veille... Je la vois le lendemain dans son quartier, à 11 h 00. Ou plutôt, à midi, car elle se fit à nouveau désirer une heure, le temps de se préparer, et de me rejoindre au café du coin, en bas de chez sa mère : au « soleil levant », tenu par des Maghrébins. Elle arrive, enfin. Elle est plutôt jolie, très maquillée, de l'or aux oreilles et dans le cou, habillée sexy. Elle est à nouveau sortie tard. Elle salue le patron, et demande des nouvelles de son fils. Durant notre conversation, elle ne cesse de consulter et de répondre à ses SMS, puis le fils du patron arrive. Elle s'absente dix minutes. Ils sont accoudés sur une voiture, elle semble plus que proche de lui ; apparemment, ils parlent de faire affaire. Lorsqu'elle revient, elle poursuit deux minutes notre discussion, puis abrège sèchement en me déclarant qu'elle attend un coup de fil « important », donc qu'on va devoir arrêter.

4. Analyse parcours de vie/logement

Apparemment, M^{elle} Rosier ne souhaite pas que l'on fouille dans son quotidien. Elle est très angoissée, et trouve toujours une « bonne excuse » pour se justifier sans jamais s'incriminer (elle n'a pas entendu le réveil, elle a des problèmes de santé, ses enfants de pères

différents « c'est la femme antillaise », etc.). Après deux autres « lapins » posés par mademoiselle, je préfère la laisser à ses « vieux démons »... en me contentant d'informations parallèles : elle cherche un moyen de se meubler, en s'en remettant à la « générosité » d'hommes de son entourage que j'ai fortuitement connus.

Mademoiselle tarde en tout cas à faire le nécessaire pour s'installer. Comme me l'a évoqué l'assistante sociale du CMAI qui suit son dossier, une chose est qu'elle ait obtenu un appartement, une autre est qu'elle se décide à se prendre en main pour y rentrer, à savoir l'équiper ! Et se décide à quitter sa mère chez qui elle loge, avec laquelle pourtant elle dit se « prendre la tête ». Le retard dans son installation est peut-être dû à la peur de se retrouver seule, au milieu « des fantômes » après le périph, certes toujours dans le 20^e mais dans un quartier aux marges de Paris assurément moins animé que chez sa mère vers Père Lachaise, où elle a ses habitudes. Peut-être aussi parce que cela demandera dès lors de s'assumer seule, sans les amis proches, sans la famille (la mère). Au « FSL accès » dont elle peut bénéficier mais en faisant l'effort de déposer sa demande, mademoiselle préfère faire jouer ses réseaux informels pour se financer, plutôt que d'avoir à prendre ses responsabilités par l'institution : c'est aussi là un des problèmes récurrents auxquels le CMAI ou toute autre structure se voit confrontée, à savoir une stratégie « d'évitement » de la part du demandeur logement, qui préfère ne pas s'occuper pleinement des démarches pour obtenir l'aide offerte par la voie officielle, en s'en remettant entièrement à l'institution... tout en s'appuyant sur son propre mode de fonctionnement et ses réseaux.

Enfin, un autre aspect cette fois très instructif quant au rapport Métropole/Antilles à relever, est que la rupture avec le père est aussi la rupture avec le « pays » des parents, la Guadeloupe : en 1997, mademoiselle tenta de connaître pour la première fois sa famille paternelle de Guadeloupe, alors que son père vivant toujours là-bas avait toujours été inscrit aux abonnés absents. Cette tentative courageuse fut malheureusement balayée d'un revers de main l'année suivante (1998), dès lors que mademoiselle pour des raisons semble-t-il très douloureuses et profondes, décida de couper définitivement les ponts avec son père, et donc comme j'ai pu le constater également, avec toute la branche paternelle, à commencer par les grands-parents découverts depuis peu. Elle refuse d'ailleurs de se présenter à moi sous son

nom, transmis par son père qui l'a reconnu, mais sous celui du nom de jeune fille de sa mère, comme pour mieux refuser toute affiliation paternelle. Mais le lien charnel avec le « pays », tout en restant en Métropole, reste maintenu par la mère, de laquelle mademoiselle a finalement tant de mal à se séparer...

Point besoin donc d'être aux Antilles pour préserver son antillanité : les modes de fonctionnement informels qui se développent là-bas se reproduisent ici, peut-être justement par la mère, à laquelle mademoiselle se réfère on ne peut plus explicitement lorsque pour répondre aux nombreux frères et sœurs de pères différents qu'elle a, et aux multiples enfants également de pères différents qu'elle a eu à son tour, elle me déclare : « Tu sais nous, c'est la femme antillaise... tu connais. » La dernière désillusion avec son ultime concubin, dont les revenus avaient été déterminants pour obtenir le relogement, a également des conséquences directes sur le parcours de vie/logement de mademoiselle : de séparations avec ses concubins successifs en rupture avec son père biologique malgré une tentative de rapprochement (rencontre de la famille paternelle), mademoiselle évolue entre un rapport à l'homme lié à une recherche impossible du père, et une relation ombilicale à la mère, qui l'empêchera probablement d'être en mesure de s'assumer seule ou en couple, dans le logement.

M^{elle} (9), 32 ans, née dans le 12^e

« Maintenant les enfants ont grandi, j'ai éliminé les problèmes au fur et à mesure, le problème numéro un c'était retrouver un appart et arrêter avec ces va et vient incessants... »

- Relogée en F2 depuis juillet 2005 dans le privé, 20^e (Porte des Lilas).
- Vit avec ses deux enfants, fille 11 ans, garçon 5 ans, qui restent en semaine chez sa mère à Vincennes (école).
- Est en contrat renouvelable à l'Education Nationale. Séparée du père de ses enfants (d'origine marocaine), en recherche d'emploi.

1. Entretien chez elle, vers République (3^e), 18/08/05

« Mon père est venu en France pour le boulot, il travaille dans la police. Ma mère c'était pour échapper à son père, ils habitaient à la campagne, il était très sévère.

On habitait Viry-Chatillon, dans le 91. On est restés là jusqu'à mes 9 ans, puis on est partis en Martinique, avec la mutation de mon père. On était d'abord à Sainte-Luce, y avait un gros décalage. On te dit « pourquoi tu brodes ? » On a envie de se faire accepter. Moi je donnais mes bagues, mes poupées aux cousines... je voulais leur faire plaisir, mais je comprenais pas que tout ce que j'avais c'était plus joli, alors qu'elles avaient la même chose.

Puis on est allés vivre pas loin de l'hôpital de la Meynard [Fort-de-France] par le biais du travail de ma mère, qui travaillait au rectorat. Là je me sentais mieux que chez mes cousines à Sainte-Luce, on n'est plus la première de la classe, on est au milieu, comme ici. Là je me retrouvais dans un groupe, plutôt des amies qui venaient comme moi de Métropole, on oublie les autres qui sont pas d'accord avec soi.

[...]

A 17 ans, je suis revenue en France, mais j'ai retrouvé mes principales amies de Fort-de-France, donc pas de cassure : elles étaient sur Paris, à la fac. On était chez mon oncle [frère de la mère], à Evry, pour six mois. Ma mère a ensuite trouvé à Evry, on était pas loin de Viry-Chatillon : on s'est retrouvées dans notre élément avec ma petite sœur et ma mère ; la grande sœur était restée en Martinique, et mon père aussi : mes parents avaient divorcé. La vie était différente, ma mère assez dépressive, le divorce a été très difficile pour tout le monde, car personne s'y attendait alors que tout allait si bien. La cassure a été brutale. Et quand on est revenues, ma sœur de 16 ans était enceinte. A 17 ans, je me suis donc retrouvée pilier de la famille, en plus d'avoir à gérer la vie affective avec un copain... Le fils de ma sœur, pour elle, c'était son petit frère ; moi c'est devenu « mon fils » : quand je sortais c'était avec lui, quand je revenais de la fac c'était pour lui. Ma sœur disparaissait régulièrement. Ma mère avait insisté pour que j'aie en fac à Paris plutôt qu'à Evry, pour elle c'était bien mieux mais j'ai jamais vu l'appart qu'elle m'avait promis de me louer à Paris : je me tapais 1 h 30 aller 1 h 30 retour, et les problèmes de la famille, à gérer. Et au bout de 2 ans, ma fille est née. C'est là que les gros problèmes ont commencé.

[...]

Quand mon copain a appris que j'étais enceinte, ça l'a pas paniqué mais la perspective de présenter la chose à ses parents l'a déstabilisé : ça se passe pas comme ça chez lui, au Maroc ! D'autant qu'il avait rien dit en plus de notre relation : quand tu viens avec une femme chez eux, tu présentes pas une « copine », tu présentes ta femme. Et ma mère, qui m'a dit : ma fille avec un Marocain, c'est la seule Martiniquaise au monde à faire ça ». Et aussi : « il s'assoit sur mon canapé alors que chez lui il s'assoit sur des peaux de mouton. » Je me disais « c'est pas ma mère. » Après avoir découvert une mère dépressive, j'ai découvert une mère raciste !

Lui est resté chez ses parents. J'allais chez lui tous les week-ends et même avec mon neveu, moi je vivais chez ma mère avec la petite. J'avais le statut de « l'invitée », mais pas celui de « belle-fille ». Ils partaient en voyage, sans la petite, au prétexte que le voyage est long, qu'elle ne supporterait pas le voyage. Finalement, être entre deux maisons, sans avoir mon chez moi, m'a décidé à partir en foyer. Entre-temps, j'avais suivi ma mère d'Evry [91], à Choisy-le-Roi [94], Plaisir [78] puis Bonneuil. J'ai peut-être déménagé une dizaine de fois depuis notre retour de Martinique, de par l'instabilité de ma mère. Moi je suis rentrée en foyer, à Saintry-sur-Seine [91]. C'était un foyer pour mères seules, avec enfants ; il y avait des poneys, des poules, des moutons avec la crèche. C'est exactement ce que je voulais. Moi je devais en échange m'occuper de ma fille et chercher du travail. Quoique je faisais dans mes choix, je le faisais par rapport à ma fille... Moi j'étais maîtresse de ce que je faisais, et pas mon ami. Il a très mal accepté que je parte en foyer, peut-être parce que pour lui une femme ne doit pas être indépendante, mais lui en même temps ne prenait pas ses responsabilités. Quand ma fille a eu 1 an, il est revenu du Maroc, et m'a dit : « je veux pas me marier... ils m'ont marié ! » Il s'est mis des barrières lui-même en ne voulant pas s'opposer à sa culture ! Il l'a quand même très mal vécu, et a abandonné la mariée : cela a porté le déshonneur sur sa famille ; il n'est pas retourné au Maroc pendant dix ans.

[...]

Après un an de foyer, j'ai obtenu un F3 où j'ai retrouvé une amie du foyer, une vraie amie. Elle habitait au 8^e, et moi au rez-de-chaussée. Mon ami restait vivre chez ses parents. Il y avait une vraie solidarité entre elle et moi. On avait à peu près le même parcours, elle est d'origine algérienne et les pères de ses deux enfants est de la Guadeloupe. J'ai retrouvé quelqu'un avec le même parcours, qui trace sa route : je me suis vue en elle, la fille très indépendante. On se gardait les enfants mutuellement, si il y avait un souci de fin de mois je lui prêtais, on s'invitait à manger... et ce qui se passait, c'est que c'était d'abord plus entre nous qu'on a formé un vrai couple, plus qu'avec les deux pères : on demandait d'abord de l'aide à l'une ou l'autre plutôt qu'aux pères ! Puis les parents de mon ami sont partis vivre à Pau, et là, il a préféré rester en banlieue parisienne pour l'ambiance et le travail, et là, ça a été la catastrophe : on n'avait jamais vécu ensemble ! Quand il venait y avait pas à manger à faire, y avait pas de vêtements à laver. Mais quand on a vécu ensemble, il avait les pieds sous

la table, alors que je pensais avoir un soutien : je me suis retrouvée avec une personne en plus à charge ! Puis les critiques sont venues : il me reprochait d'être dans une cité à Savigny, pourtant moi une fois la porte fermée je n'étais plus dans la cité. J'avais même pris une nounou d'en dehors de la cité pour pas qu'on sache comment c'était chez moi, j'emmenais ma fille dans des parcs à plusieurs kilomètres, très loin de la cité... J'ai baissé les bras, le fait qu'il arrive à me faire croire que c'était de ma faute, que je le laissais pas s'exprimer. Quand j'ai eu mon deuxième enfant, comme lui il travaillait et gagnait bien, comme livreur, j'ai arrêté de travailler pour lui laisser l'occasion d'assumer. Avoir un garçon ça l'a calmé au début... mais il me traitait de bourgeoise, le fait que j'aie fait du piano, de la danse, que j'aie eu une belle enfance alors que lui il vivait au Maroc jusqu'à 9 ans, sans leur père qui travaillait en France pour les faire venir ensuite. Et ma mère et ma sœur elles qui me reprochaient d'être une « fille parfaite », alors que tout ce que je voulais, c'est le meilleur pour moi et mes enfants. Mais on a eu un souci...

[...]

J'habitais au rez-de-chaussée, les gens au-dessus buvaient beaucoup, les bouteilles se fracassaient sur le sol. J'ai appelé la police. Rien. Un soir mon ami tape au plafond avec le balai. Le voisin est venu frapper à la porte, avec un autre ami à lui, complètement ivre. Mon ami au lieu de rentrer il est sorti dehors, ça a dégénéré en bagarre. Le voisin est tombé avec la nuque sur la plaque d'égout. Il est mort. Le médecin a certifié que c'était à la suite d'une mauvaise chute et pas par les coups qu'il est mort. Le jugement fait, mon ami a eu 5 ans avec sursis. Après ce drame là, faut pas oublier que j'habitais dans une cité, les amis avaient interdit à mon ami de revenir pour éviter les représailles. Le voisin habitait depuis longtemps ; moi personne me connaissait. Je me suis littéralement sauvée avec mon fils d'un mois sous le bras, ma fille j'avais peur qu'on lui raconte des choses. Je suis allée chez ma mère à Bonneuil. Or à ce moment elle vivait plus avec son ami qui était sur Paris, donc elle nous a laissés son appart à condition de payer pour elle les traites qu'elle n'avait pas fini de payer. Ça a été très dur car mon ami qui parlait déjà pas beaucoup, s'est complètement refermé sur lui-même. Le fait qu'il ne se confie pas c'était pire que tout... je me suis retrouvée avec un fantôme. Il a laissé tomber le boulot, moi j'ai continué à faire vivre les enfants avec cette notion de « tout va mal tout va bien ». Je ne pouvais plus assumer les charges ; mon ami nous a alors proposé

d'aller vivre à Pau dans un appartement laissé vide par son frère tout juste divorcé. En arrivant là-bas, mon ami a rejoint son frère chez leurs parents, et moi je me suis retrouvée toute seule dans cet appart, avec les enfants. Je me suis sentie abandonnée ! Je suis quand même allée un peu chez ses parents, dans cette ville que je ne connaissais pas... On était en 2001, j'ai demandé à ma sœur de m'héberger, sur Sartrouville [78].

[...]

Elle-même était en grande difficulté psychologique, dans un F2 avec deux enfants, seule. Moi qui attendais d'être accueillie naturellement, ça a tourné à l'esprit revancharde. Un soir, elle a pris un couteau, et elle nous a foutus dehors. Je suis allée voir une de ses copines, une voisine que je connaissais à peine, car je refusais de faire le numéro d'urgence comme me l'avait conseillé une assistante sociale. Car je voulais que ma fille reste dans la même école. Elle m'a proposé de payer pour les courses et l'électricité, mais pas pour le loyer. C'était un F3. J'ai trouvé du travail en une semaine, et une nourrice pour mon fils ! Et l'assistante sociale qui me disait « avec deux enfants, un bas salaire, je peux rien faire pour vous en vue d'un relogement »... A la rentrée suivante, je suis retournée ensuite à Pau, six mois, chez les parents de mon ami : un F5, mais avec ses parents, sa cousine germaine, son grand et son petit frère, sa petite sœur, moi et mes deux enfants, ça faisait... 9 personnes ! Mais là je n'avais même plus le statut « d'invitée » : je dormais avec un matelas une place par terre, et quand les enfants voulaient dormir avec moi, fallait faire avec. Mon ami a pris le parti de ne pas prendre parti : il passait devant ma chambre sans me voir, et il allait à ses appartements sans me dire bonjour ni bonsoir. Puis un matin, son père m'a demandé : « qu'est-ce que tu mets dans la nourriture de mon fils ? Il dort pas, il fume... » Là j'ai pris mes clics et mes clacs avec mes enfants ; le père a trouvé le moyen de dire « ah mais non, les enfants c'est pas grave ! » Je leur ai dit « vous croyez que je vais partir sans mes enfants ? »

[...]

Je suis repartie chez ma sœur à Sartrouville, rebelote, mais elle était transformée : elle avait un nouvel ami, elle attendait un enfant de lui. Mais même si elle avait retrouvé une certaine stabilité, j'arrivais dans son F2 avec mes deux enfants, alors que eux ils passaient de quatre à cinq. Je suis restée six mois, puis avec la naissance de sa dernière, j'ai demandé à ma sœur de garder ma fille sur Sartrouville, et je suis allée vivre avec mon fils chez ma mère,

dans son studio. J'y tenais, pour que ma fille reste finir son année scolaire sur Sartrouville. A la fin de cette année là, en 2004, j'ai alors rencontré l'assistante sociale du CMAI, mais comme j'avais été écoeuvée par l'assistante sociale de Sartrouville, je n'ai pas cherché à faire étalage de mes problèmes. Et là, j'ai été étonnée : au CMAI, je suis tombée sur une assistante sociale qui m'a écoutée, sans chercher à me demander de retracer – avec toute la douleur que cela suppose – toute ma vie. L'assistante sociale a pris mes fiches de paie, a vu que mon problème c'était le logement, et elle m'a dit qu'ils feraient quelque chose. Finalement j'ai trouvé il y a deux mois cet appart, par une amie de Martinique qui retournait vivre en Martinique... elle l'a fait connaître la proprio qui m'a même pas demandé de fiches de paie. Un F2, 45 m2, 650 euros. Là je me suis dit : « c'est la chance qui revient ».

[...]

Maintenant les enfants ont grandi, ils vont dans une bonne école, j'ai éliminé les problèmes au fur et à mesure, le problème numéro un c'était retrouver un appart et arrêter avec ces va et vient incessants...

Ma fille ira chez ma mère, c'est une très bonne élève elle a 16 toute l'année ; comme ma mère réside à Vincennes, ma fille va pouvoir rentrer dans un très bon collège là-bas, en 6^e. Mon fils va faire sa primaire là-bas aussi, et il aura la même maîtresse qu'en maternelle. Pour le travail, je suis contractuelle avec le rectorat, chaque année c'est renouvelable. Et maintenant c'est quel projet j'ai avec leur père... »

2. Suivi sur le moyen ou long terme par le CMAI

« Mademoiselle est inscrite chez plusieurs bailleurs sociaux, et comme demandeur logement depuis 2002 à la DLH. Son problème par rapport aux bailleurs sociaux est la stabilité professionnelle. On lui a présenté une société de logement social avec laquelle nous

sommes en contact, pour un logement sur Villeneuve Saint-Georges, mais elle a refusé car elle veut scolariser sa fille sur Paris, à Vincennes. Elle a trouvé dans le privé. On lui a monté un dossier pour meubler son appartement avec le FSL « accès dans les lieux » ; ce sont des dossiers montés par les assistantes sociales de secteur, mais comme on la suivait déjà ici, on s'en est chargé. Par contre elle n'a pas eu le Prêt à l'Équipement proposé par la CAF, car elle a déjà des retenues sur ses prestations familiales. »

3. Observations de terrain

Mademoiselle est très dynamique, et extrêmement bavarde. Son histoire il est vrai, est digne d'un roman, et elle a la faculté de réfléchir particulièrement à l'enchaînement des événements qui ont jalonné sa vie jusqu'à présent, pour améliorer sa situation, avancer. Son logement n'est pas encore tout à fait meublé et il est très bien tenu ; peut-être un des problèmes immédiats qu'elle rencontre. Elle ne semble pas vouloir s'intégrer au quartier : elle se plaint de la mauvaise fréquentation des écoles environnantes, et ne sait pas où les lieux de vie (restaurants, bars), se trouvent... faute de moyen aussi. Elle avait prévu de manger très chichement, comme beaucoup d'autres soirs ; je l'invite à partager mon repas, à l'extérieur.

Au dehors, elle se livre alors sur les intentions de faire découvrir leur culture antillaise à ses enfants, en les envoyant l'année prochaine en Martinique, pour les vacances. Elle prévoit également d'aller dans le pays de leur père mais sans lui, le Maroc, pour qu'ils puissent revenir sur leur double identité. Elle me déclare avoir refusé de retourner vivre aux Antilles lorsque sa grand-mère maternelle lui proposa au plus fort de la crise avec la famille de son ami, à Pau : car elle n'avait pas souhaité voir sa fille revivre ce que elle durant son enfance, avait traversé : la cassure, entre la Métropole et la Martinique. Elle considère que c'est assez mouvementé comme cela pour en rajouter. Elle finit finalement par me dire qu'elle a tout

sacrifié pour préserver l'équilibre de ses enfants notamment par la stabilité par l'école, dans ces années de tourmente, entre dix déménagements.

Et maintenant, dans un logement, elle va pouvoir s'occuper d'elle, enfin, même si les problèmes de situation professionnelle et de couple ne sont pas encore complètement réglés (elle est contractuelle à la Ville de Paris et la situation de couple avec le père de ses enfants n'est pas encore tranchée même si elle parle de se séparer...).

4. Analyse parcours de vie/logement

L'enfance et l'adolescence de mademoiselle semblent l'avoir à la fois déstabilisée tout en lui ayant forgé un esprit jusque-boutiste pour affronter la vie : de la séparation de ses parents elle a retenu qu'il fallait se battre pour préserver son couple ; à la « cassure » qu'elle a vécue entre la Métropole et la Martinique elle a apporté comme réponse que ses enfants ne devraient pas subir le déracinement d'un endroit à un autre...

Et à quel prix mademoiselle a-t-elle dû mener ce combat ?

Au prix de préserver coûte que coûte la stabilité de ses enfants par l'école en choisissant de s'en séparer plus d'une fois en pleines années scolaires à cause des déménagements successifs impromptus, et à celui également de s'être accrochée à leur père jusqu'à le suivre en province en subissant sous leur toit un profond mépris des parents marocains du concubin.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, malgré les grands drames familiaux, malgré l'échec de ses études faite d'avoir bénéficié de bonnes conditions pour s'y consacrer (délitement de son entourage entre une mère dépressive et une petite sœur devenue jeune mère en renonçant à assumer son enfant ; longue durée du transport pour se rendre à

l'université ; problèmes de couple personnels à gérer et naissance du premier enfant), mademoiselle a surmonté les épreuves les unes après les autres : recherche puis obtention d'un travail, scolarité des enfants suivie de très près, etc. Mais comme elle le dit si bien, le problème numéro un à résoudre pour remonter la pente, à toujours été... celui du logement ! Et ce entre deux familles divisées, l'une antillaise, l'autre maghrébine, de par des parents respectifs du couple qui ne peuvent pas se supporter en considérant chacune de l'autre culture, comme « inférieure » tant verbalement que dans les attitudes : mademoiselle a donc vécu avec ses enfants chez sa mère, et chez la famille de son concubin en y étant tolérée mais sans jamais y être « acceptée ».

Puis, lorsque le foyer fut enfin en passe de se constituer sous le même toit, indépendamment des deux cultures se rejetant mutuellement, un drame survint (mort accidentelle d'un voisin après une bagarre), comme si le destin souhaitait montrer que décidément non, la cohabitation était impossible. Le problème du logement en France métropolitaine peut donc avoir de façon sous-jacente une origine inattendue : celui d'héritages culturels issus d'une première génération de migrants, qui freinent la construction d'une vie de couple équilibrée et multiculturelle pour les enfants ayant grandi en Métropole, loin des blocages de la « tradition » trop souvent brandie pour masquer un racisme profond ! Le logement devient alors lieu d'exclusion, dès lors que mademoiselle s'est faite rejeter à l'intérieur même du F5 des parents de son concubin, ou que ce dernier n'a jamais été le bienvenu à la table de la mère antillaise de mademoiselle !

Mais face au racisme familial les attitudes ne sont pas les mêmes : afin de préserver son couple, mademoiselle a opté pour ne plus vivre chez elle, tandis que son concubin, lui, a choisi de rester sous la coupe de ses parents. A décharge du concubin, il semble que la « pression » parentale semble moins forte du côté de mademoiselle que de son côté à lui ; l'éloignement avec la famille devient pour elle une nécessité mais sans grande conséquence puisque le lien reste préservé avec la mère, tandis que pour son concubin faire le choix de résider en couple en dehors du contrôle résidentiel de la famille serait synonyme de rupture plus tranchée avec ses parents (les parents marocains acceptent même d'héberger la concubine de leur fils, mais pour mieux garder l'ascendant sur toute leur descendance : ils acceptent volontiers leurs petits-enfants, mais rejettent violemment la jeune mère antillaise à

l'intérieur même de leur appartement). Le logement devient alors à la fois lieu de contrôle et d'exclusion.

Car c'est bien de cela aussi qu'il s'agit dans ce problème perpétuel rencontré par mademoiselle, pour se loger. Sans compter les problèmes internes de déstructuration familiale dans sa famille antillaise, avec une violence interne très grande (départ précipité de chez la petite soeur qui l'a menacée d'un couteau). Face à l'impossible intégration dans la famille marocaine du concubin, la famille antillaise même déchirée se réunit, afin de ne pas laisser un des siens, « à la rue » : le lien avec la soeur menaçante s'est recréé lorsque mademoiselle quitta le logement des parents de son concubin. Mais ce lien reste fragile, accroché aux sautes d'humeur de cette soeur en fonction de sa stabilité conjugale.

Le réseau d'amis et notamment de femmes seules avec enfants s'est avéré également indispensable dans cette quête d'un hébergement ; et même lorsque les pères étaient « présents » sous le même toit avec leur compagne, ils brillaient par leur absence, comme pour cette femme d'origine algérienne, au concubin guadeloupéen, exact reflet de la situation vécue par mademoiselle avec son ami maghrébin. Ainsi, une nouvelle forme de solidarité semble s'organiser entre femmes avec enfants, le père étant de moins en moins à sa place dans le rôle de « chef de famille ». La mère de mademoiselle, elle, malgré toutes ses faiblesses, a continué à offrir l'hébergement dans son studio, de façon temporaire pour mademoiselle mais plus pérenne pour les enfants scolarisés : la réussite sociale de ces derniers dépend du « lieu » de résidence, et les deux femmes semblent bien décidées à se sacrifier pour que leurs descendants réussissent là où elles ont sévèrement chuté ; ce sera aussi, pour elles, une façon de prendre leur revanche. Pas question donc de les voir grandir dans un environnement scolaire de cité d'une banlieue parisienne, ou dans un arrondissement jugé « difficile » de Paris : l'école sera à Porte de Vincennes, avec les bourgeois et les classes moyennes !

Et quand les bailleurs n'ont pas permis à mademoiselle de se loger faute de stabilité par le travail et de revenus jugés suffisants, ou qu'il lui a été proposé la banlieue loin des projets d'ascension sociale pour ses enfants passant par l'école, alors la stabilité des réseaux d'amis faits depuis la Martinique même après plusieurs années sans se voir, a permis à mademoiselle, à Paris, de trouver un logement dans le secteur privé, à la mesure de ses ambitions ! Mais pas

question d'y voir les enfants côtoyer les gamins du quartier : la double résidence sera alors constituée, entre le Paris « riche » (Porte de Vincennes) comme résidence principale en semaine, et le Paris « pauvre » le week-end (Porte des Lilas) mais sans trop y flâner.

L'école a donc été la variable principale qui a systématiquement décidé mademoiselle dans ses choix de logement, quitte à se séparer de ses enfants durant la semaine, pour leur assurer une stabilité et une qualité d'enseignement scolaire qu'elle juge meilleure. Le lien avec les DOM-TOM préservé jusqu'en Métropole peut donc parfois rester une des réponses à la recherche de logement, mais il n'est rendu efficient que lorsque les Domiens constituent leurs propres réseaux bien au-delà de leur seule communauté (la propriétaire de mademoiselle est une française d'origine non coloniale) ! Mais l'intégration à la « culture de cité », que ce soit en banlieue (comme évoqué par mademoiselle lorsqu'elle vivait à Savigny-sur-Orge) ou dans Paris même (ici Porte des Lilas), pour ces familles de Domiens fonctionnaires, reste inacceptable dès lors que la reproduction sociale est un objectif affiché à atteindre pour chaque génération, quitte à inventer une nouvelle forme de système résidentiel.

Melle (10)

(enquête déjà réalisée, transcription à faire)

Relogés depuis plus d'un an

M^{me} (11), 36 ans, née en Martinique

« Quand on est allées à la préfecture, j'étais enceinte je courais avec mon gros ventre, et fallait les voir courir les femmes africaines avec leur bébé dans le dos, les CRS derrière ! »

- Relogée dans un F5 depuis mars 2004 en logement social, 17^e (Porte de Clichy).
- Vit avec son mari (comorien) et leurs 4 enfants : fille 13 ans, garçon 10 ans (handicapé), garçon 8 ans, fils 2 ans.
- Titularisée assistante maternelle. Son mari, chauffeur-livreur, est sans emploi ; nécessite reclassement professionnel.

1. Entretien chez Mr et Mme (17^e), vers Porte de Clichy, 22/08/05

« J'habitais à Fort-de-France, avec ma mère. Mon père vit là-bas mais je dirais c'est mon père biologique, je n'ai pas de contacts avec lui depuis longtemps, je cherche pas à le voir. Le père de mes frères et sœurs était décédé [la mère de madame a cinq enfants issus d'un premier mariage], ils vivaient tous ici, et un en Suisse. Dans la maison c'était environné de fourmis rouges, ça me mordait dans mon lit, et y avait mon lit qui bougeait la nuit. Ma mère m'a dit « ça c'est quelqu'un qui est en train de faire quelque chose : les fourmis, on les a envoyées ! »

J'avais 14 ans ; elle a appelé ma sœur en Métropole pour nous chercher un logement, au lieu de ça elle nous a escroqués ; elle a vidé son compte – elle y avait accès – et elle nous a mis à l'hôtel. Ma grande sœur a jamais déposé la demande de logement de ma mère, ma mère l'a trouvée froissée, dans son sac... Quand je suis arrivée en Métropole, on m'a emmenée directement à l'école, il faisait froid, alors qu'à la télé on nous montrait que les gens étaient vraiment souriants. J'étais vraiment dépaysée ; je demandais à ma mère si je pouvais pas rester vivre chez une voisine, en Martinique... On est arrivés en septembre 84, en juillet 85 on était à l'hôtel. Ma mère dans la précipitation comme on a été chassés par ma soeur, elle a oublié un mouchoir où elle avait les bijoux que son mari lui avait offert. Elle a jamais revu les bijoux.

[...]

On s'est retrouvés dans une petite pièce Porte de Clignancourt, avec ma mère, la deuxième de mes frères et soeurs, l'avant dernier et moi. Avec un petit lavabo, une petite plaque électrique, la douche sur le palier mais on se lavait pas dedans parce que ça sentait tellement ! Y avait un restaurant en dessous c'était toujours tapage nocturne. On n'est pas restés longtemps... Puis on est allés dans l'appartement d'un ami à ma sœur. Mais on a eu des problèmes : l'appartement était à quelqu'un qui était en prison, il avait tué sa femme qui l'avait trompé, et lorsqu'il est sorti après six mois qu'on était là, il nous a donné quand même trois mois pour qu'on trouve quelque chose. Mais il nous a dit que « j'ai rêvé de... », comme il avait fait à sa femme ! On est allés à nouveau à l'hôtel, un meublé, une toute petite pièce mais plus propre qu'à Porte de Clignancourt. C'était un hôtel-restaurant, tenu par des Arabes, mais c'était cher, ça coûtait 3 000 francs. On est restés quelques mois. Puis la troisième de mes sœurs qui vivait avec quelqu'un à Anthony, nous a trouvé un appartement, un F3 dans le 17^e, par annonce. Comme elle faisait le va et vient avec la Suisse où vivait mon grand frère, le propriétaire il a demandé si elle pouvait lui ouvrir un compte là-bas ou quelque chose comme ça, il a pensé quelle était riche peut-être, c'est elle qui a négocié.

[...]

Ma mère est partie en août 91 définitivement en Martinique, moi je l'ai accompagnée et je suis revenue tout de suite. En arrivant là-bas aussi c'était une lutte : il y avait des squatteurs, il y avait de l'huile partout, la porte était défoncée. En plus ces gens là faisaient de

la sorcellerie pour nous empêcher de rester dans la maison. Ma mère avait donné à un voisin dans le quartier trois moutons pour qu'en échange il vienne aérer la maison et couper l'herbe. Mais il a installé cette femme dans la maison, il allait la voir de temps en temps, et quand il s'est séparé d'elle, il est retourné vivre en commune en laissant cette dame-là, dans la maison. Ma mère est restée un an dans la maison avec eux, on était assez inquiets, mais ils sont partis.

[...]

Moi j'habitais avec mon ami, qui est mon mari maintenant. Il vivait au quatrième étage, au-dessus de là où on a vécu avec ma mère, mon frère et ma sœur. Mon frère et ma sœur ont dû rendre l'appartement en 1992, car ils travaillaient pas, moi j'avais pu les aider un temps mais je travaillais pas non plus régulièrement. Quand le propriétaire a vu que ma mère était partie, ils sont partis dans un hôtel meublé, à la Chapelle. Heureusement que ça existe, ça dépanne, mais ça coûte aussi cher qu'un loyer. J'ai eu mes enfants dans le studio de mon mari. Au début c'était pas en si mauvais état, on voulait bien faire les travaux, mais le propriétaire voulait pas nous payer l'achat du papier peint et de la peinture. Les fenêtres devaient être changées, elles étaient en bois, c'était bien rouillé. En hiver on n'arrivait même pas à les ouvrir, y avait même pas de grille de protection pour les enfants, on était obligés de prendre une grande planche attachée avec des ficelles. Dans la cuisine il y avait le rond découpé dans la vitre pour l'aération, mais le truc qui tourne qu'on met là, il l'avaient pas mis. Donc c'était ouvert, on a dû mettre un carton. Et notre douche était pas étanche, ça avait inondé chez les voisins. Le proprio a voulu nous mettre ça sur le dos, mais c'est passé au tribunal et il a dû payer pour les autres voisins et remettre du carrelage dans notre cuisine, remettre en conformité la douche, le reste ils ont rien fait. Y avait des voisins qui gueulaient tout le temps, ils sont kabyles, les enfants couraient tout le temps, ils jouaient au ballon, le sol était en bois. Je connaissais cette dame au début, elle est devenue bourgeoise quand elle a acheté. Elle nous disait « vous comprenez, je suis propriétaire... » Elle se prenait pour la reine d'Angleterre !

Elle avait installé un panier de basket dans la maison, ils faisaient du roller. Quand on est partis, j'ai dit : « je souhaite que le proprio comme il vendait que ce soit des Français bien racistes car eux le moindre petit bruit ils tapent avec leur balai, ils appellent la police... » Elle

avait décidé quand elle est devenue propriétaire de ne plus prendre d'enfants noirs chez elle – elle gardait les enfants au noir... [sic !]. Je laisse entre les mains de Dieu !

[...]

J'ai beaucoup prié pour avoir un logement, pour que les portes s'ouvrent... On a écrit à l'OPAC au directeur, une quinzaine de fois, on a expliqué que j'étais à l'hôpital que j'attendais un quatrième enfant alors que le deuxième avait déjà des problèmes, il est en école spécialisée. On a dit que le logement était insalubre, on a écrit à madame de Panafieu, pas de réponse. Même en banlieue on a retiré des dossiers, on avait demandé Blanc-Mesnil, Noisy-Champs, aux Mureaux. On a écrit à Delanöe, à Chirac... Mon mari allait manifester avec le collectif des mal logés du 18^e. On agissait en secret, les lieux de rendez-vous se faisaient de bouche à oreille, on était surveillés par la police. Moi j'étais la seule antillaise, les autres étaient d'Afrique : quand on est allées à la préfecture, j'étais enceinte je courais avec mon gros ventre, et fallait les voir courir les femmes africaines avec leur bébé dans le dos, les CRS derrière !

La SIEMP nous a proposé un logement à Vigneux, mais je n'ai pas trouvé d'école spécialisée pour mon fils... Madame C. [assistante CMAI] nous a trouvé un F5 à Montreuil, mais comme mon mari avait pas de fiche de paie... C'était super grand, mais c'était face au cimetière, alors moi, des fois que la nuit les morts se mettent à crier... [rires du mari !] Un jour avec le collectif on a débarqué à la mairie du 20^e, et là la [...] nous a proposé un F4 dans le 20^e, à Gambetta, mais en fait c'était un faux quatre pièces, il n'y avait que deux petites chambres, on devait payer 700 euros, et 200 euros de charge, je pouvais pas payer ça. Y avait une fissure dans le plafond, et celui qui partait nous disait avoir demandé en vain des travaux. »

Monsieur :

« Moi j'ai dit je ne veux pas sortir de la merde et rentrer dans une autre merde... j'ai quatre enfants, l'adjoint au maire nous a contactés il veut se débarrasser de moi en nous donnant ça !

Madame :

« En mars 2004, on est rentrés ici. Ici c'est tranquille mais c'est un peu désert. Y a un magasin c'est Leclerc au niveau du périph, à quinze minutes, et quelques magasins de vêtements, mais c'est déjà Levallois. Sinon je remonte à Porte de Clichy et avec le bus 54 j'ai tous les magasins avenue de Saint-Ouen, là où j'habitais avant. Je connais plus Place de Clichy, Guy Môquet, il y a beaucoup de magasins, de marchés... c'est très vivant ! Notre premier combat c'était de meubler, car on a tout balancé, c'était en mauvais état. Les cafards nous ont suivis jusqu'ici dans le frigo et la machine à laver ; on en a plein ici alors que les voisins en ont pas, les cafards ils sortent la nuit, ils sont venus d'où on était ! »

Monsieur :

« Ici tout le monde a une voiture, on est au milieu du périph, mais ça nous dérange pas, on aime bien le calme. Sur le même palier, il y a des Blancs qui ont acheté, ils m'ont dit qu'il y a trop de Noirs ici, ils vont déménager. Y a une dame qui nous arrose avec ses fleurs quand on passe. Elle dit : « on n'a pas demandé à l'OPAC de vous loger ici ! » »

2. Suivi sur le moyen ou long terme par le CMAI

« Madame est titulaire à la Ville de Paris, monsieur ne travaille plus depuis plusieurs années ; il a des problèmes de santé, on lui a proposé un reclassement professionnel. Ils étaient inscrits depuis 1993 comme demandeurs logement dans leur mairie du 17^e ; ils ont eu de nombreux problèmes avec leur bailleur, un studio insalubre, des retards dans le loyer, ont

eu un dossier de surendettement en 2003. Ils ont eu des propositions de logement seulement à partir de 2003, quand l'apurement de leur dette a été engagé. Ont eu des aides financières pour la dette locative, un FSL maintien a été monté, mais le bailleur n'a pas donné les éléments pour le dossier ; ils ont bénéficié d'un prêt CAF et de l'appui de fondations pour envoyer les enfants en vacance ou pour la dette locative et le règlement de factures EDF. »

3. Observations de terrain

Monsieur et madame habitent dans une zone nouvellement construite « après le périph », très médiatisée pour ses « Jardins de Picasso » et autres immeubles sociaux littéralement enrobés d'immenses pots. Une grande nappe couleur madras recouvre la table, les pièces sont vastes et bien éclairées. Elle et son mari tiennent cependant à me préciser qu'il ne faut pas se fier aux apparences. Car avant où ils habitaient me disent t-ils, ça n'avait rien à voir. Ils ajoutent : « Vous ne pouvez pas imaginer comment on a vécu. Il y a des gens qui ne savent pas. » Ils me montrent une boîte insecticide destinée aux cafards qui les ont suivis depuis leur ancien logement, en ayant élu domicile dans le frigidaire et la machine à laver, alors qu'ils ont dû jeter tout leur ancien mobilier, littéralement dévoré : en effet, les cloportes sont des dizaines, pris au piège ! Il en sort donc encore, après plus d'un an et demi de relogement !

4. Analyse parcours de vie/logement

Si l'on s'en tient aux paroles de madame, le départ de Martinique fut des plus « mouvementé », tout comme l'arrivée en Métropole. Le magico-religieux est la seule explication proposée par madame pour justifier de cette migration. Et à l'arrivée, la famille très proche, en l'occurrence une sœur, n'a semble-t-il pas été d'un grand secours pour héberger les primo arrivants ; pire, elle ne leur a laissé aucune chance dans leur démarche d'installation : elle aurait abusé financièrement d'eux, avant de les mettre à la porte en ayant pris soin de ne pas les enregistrer sur les listes de demandeurs de logement, contrairement à ce qu'elle s'était engagée à faire.

Ce type de « mauvais départ » est d'autant plus important à souligner qu'il semble déterminer la suite des événements dans le parcours de vie/logement de madame, d'hôtels sordides ou chers, en hébergement précaire, sur les six premières années de vie en Métropole. Finalement, lorsque madame et ses collatéraux approchèrent de leur majorité, et qu'ils obtinrent un logement correct cette fois par l'intermédiaire d'une des sœurs « présentant mieux » aux yeux des bailleurs privés (elle réside en Suisse), la mère décida de rentrer en Martinique : à nouveau, dans la précipitation, puisque madame et ses frères et sœurs ne furent pas capables de payer leur logement au bout de quelques mois, tandis que la mère eut la mauvaise surprise de découvrir son logement squatté, aux Antilles...

Madame, installée alors chez son concubin, juste au-dessus de chez ses frères et sœurs, va alors connaître encore des années noires en matière de logement, puisque le studio de celui qui deviendra son mari, va aller se dégradant (insalubrité patente qui les a poursuivis jusque dans leur nouveau logement, avec les cafards), tandis que le couple devra faire face à de nombreux impayés et au refus du propriétaire de prendre en charge les travaux nécessaires, les conduisant ainsi jusqu'au tribunal. Mais si la situation est difficile, la combativité du couple n'en reste pas moins intacte : ils écriront au maire d'arrondissement, au maire de Paris, au Président de la République, afin d'obtenir un logement décent pour leur famille, d'autant que

pour rien arranger, un des enfants est handicapé et suivi en école spécialisée. Madame va également se rapprocher des collectifs de mal logés, majoritairement constitués d'Africains, les femmes y jouant un rôle d'avant-garde ! Les forces de l'ordre n'avaient d'ailleurs pas de complexes à charger des femmes enceintes ou chargées de leur petit dernier, dans le dos, venues manifester devant le siège des institutions pour obtenir le déblocage de leur situation...

La violence du combat pour se loger est on ne peut mieux illustrée par ce couple a priori sans histoire, mais obligé de se battre, pour avoir droit à un toit à la mesure de leur foyer. Et l'alliance de madame, antillaise, avec un homme africain (Comores), a directement ralliée cette dernière au combat des travailleurs immigrés dans cette quête : ainsi, le problème du logement des Noirs, qu'ils soient antillais ou africains, se pose malheureusement souvent dans les mêmes termes. Mais l'alliance de ces deux communautés dans leur démarche de recherche logement est rarement coordonnée, les Antillais étant beaucoup moins « visibles » dans leur action en ce domaine que les groupes de mal logés africains : d'après le Vice-Président de SOS-Racisme, Samuel Thomas, en charge du logement et des questions de discrimination, les Antillais victimes de discrimination avérée dans l'accès au logement refusent même individuellement trop souvent de s'en remettre à la justice, pour se défendre ! Pire, des Antillais, comme j'ai pu le relever assez systématiquement durant les entretiens, s'en prennent aux immigrés d'Afrique noire pour faire valoir leur droit, en accusant ces derniers d'être favorisés par les autorités pour l'obtention de logements. Cette surenchère de la part de nombreux antillais traduit la division entre communautés noires face au problème du logement qui les touche pourtant pour les mêmes causes de racisme. Seules les alliances cette fois au niveau individuel, comme par exemple chez ce couple étudié, peuvent amener des membres de la communauté antillaise à rejoindre le combat des immigrés africains dans le droit au logement ; mais tant que la réponse apportée par l'ensemble de la communauté noire ne sera pas ramené sur le terrain de la lutte anti-raciste dans son ensemble, Antillais et Africains noirs ou enfants d'immigrés confondus, les Antillais bien que français continueront à être tout autant victimes de discrimination « anti-noirs » que les étrangers du continent noir auxquels ils refusent d'être assimilés !

Une autre étape restera alors à atteindre, celle de la très idéale « mixité sociale », sur laquelle les bailleurs n'hésitent d'ailleurs pas à s'appuyer pour exclure davantage les Noirs du logement, cf. action de SOS-Racisme menée contre Logirep qui fit cyniquement appel à l'article 56 de la loi contre l'exclusion pour refuser à un Français d'origine ivoirienne d'être logé dans une « tour en particulier, [car] il y a déjà beaucoup de personnes d'origine africaine et antillaise » (sic !) !

Très souvent, la mixité sociale rencontre donc la question ethnique, et le statut de locataire ou de propriétaire vient renforcer cette fracture « socio- raciale » :

- Après s'être vus proposé des logements dans Paris mais nécessitant soit de nombreux travaux et hors de prix, soit situés « avec les morts » au dessus du cimetière de Père Lachaise, le couple a finalement obtenu un logement un peu à l'écart, aux marges de la capitale, après le périphérique. Mais un logement d'excellent standing, au calme, dans un secteur qui a fait l'objet de nombreuses créations architecturales et d'un maillage urbain de grande qualité ! C'est peut-être aussi cela que les voisins du couple, Français d'origine non coloniale et eux propriétaires, ne souhaitent ouvertement pas partager avec « des Noirs » (cf. propos et attitudes rapportés par monsieur). La cohabitation dans ce quartier neuf est donc difficile, et madame préfère encore retourner faire ses courses plus loin, vers Guy Môquet, là où elle habitait avant, où la communauté antillaise est bien plus représentée. La mixité sociale passe donc par une évolution nécessaire des mentalités, mais la bonne volonté politique visant à faire se rencontrer les communautés par le logement ne suffira pas à elle seule : il s'agit d'un problème plus large de société, qui demande à être traité sur plusieurs générations à l'échelle de l'école laïque et républicaine, et par l'accès égal à la formation et à l'emploi.

- Cette fracture n'existe d'ailleurs pas qu'entre les Noirs et les Blancs, mais aussi entre les « Arabes » (dixit) et les Noirs. Madame considère en effet qu'une de ses anciennes voisines « arabe » devenue propriétaire s'est alors prise pour la « reine d'Angleterre » ; pire, si l'on s'en tient aux dires de madame, cette barrière sociale franchie aurait ramenée la maghrébine à l'égal des gens du pouvoir, des « bourgeois », des Blancs détenteurs de

patrimoine donc, comme peut l'être la « reine d'Angleterre »... Mais madame est convaincue que malgré cette ascension sociale, la maghrébine aux yeux des Blancs restera une maghrébine, car même devenue propriétaire, la fracture « socio-raciale » entre Français d'origine coloniale, et Français d'origine non coloniale, demeurera (madame souhaite que son ancienne voisine soit ainsi victime à son tour de Français « bien racistes » ; elle ajoute : « Je laisse entre les mains de Dieu »). La conclusion de madame est donc sans appel : malgré les tentatives d'ascension sociale menées par les groupes dominés dans le logement pour échapper à leur condition, en passant de locataire à propriétaire, les dominants resteraient maîtres du jeu...

La foi, à nouveau, est centrale, dans la lutte menée au quotidien par la communauté antillaise, lorsque les humains n'arrivent pas à s'entendre : après avoir écrit à tous les niveaux politiques, de l'arrondissement, à la mairie, jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, la croyance en Dieu a soutenu madame face à l'exclusion : elle a « beaucoup prié pour que les portes s'ouvrent », afin d'obtenir son relogement !

M^{elle} (12), 30 ans, née à la Martinique

« Je pense que je serais pas là si j'avais connu mon père... (...) Ma mère (...) elle m'a fait des atrocités aux pieds, aux mains... J'ai été brûlée avec de l'huile chaude, à 6 ans. »

- Relogée dans un F3 (duplex) en logement social depuis 2002 par l'appui du CMAI, 20^e (vers métro Pyrénées). A fait demande d'échange en F5, dans le 20^e.
- Vit avec ses 4 enfants dont ses deux aînés récupérés en juillet 2005 (étaient placés) : fille 9 ans, fils 6 ans, fille 4 ans, fils 2 mois.
- A été suivie pour alcoolisme et dépression. A connu la rue. Bénéficie de l'Allocation Parents Isolés ; en recherche d'emploi.

1. Entretien chez mademoiselle, vers métro Pyrénées (20^e), 01/09/05

« J'ai été élevée par ma tante [sœur de la mère] à partir de 6 ans, à Schoelcher. On vivait à Ozanam, dans la cité, puis elle s'est séparée ; on a alors vécu dans une grande baraque de 7 pièces. A 18 ans j'ai eu mon premier logement à Ducos, puis j'ai eu ma fille.

[...]

Je suis arrivée enceinte le 25 décembre 1998 en France avec ma fille et le père de mon fils. En arrivant j'avais réussi l'écrit pour rentrer dans la police, j'étais venue pour ça. Mais une fois dans l'école de police mon fils est tombé gravement malade ; j'ai fait ma dépression,

je n'ai pas eu l'examen final. Mes deux plus grands ont failli mourir, mon fils il s'étouffait, il a fait 6 mois à l'hôpital. J'habitais dans le 10^e, j'avais trouvé par annonce : un studio, pour un an, pas loin d'ici. Je suis rentrée aussi à l'hôpital pour dépression car le père de mon fils a frappé ma fille ; on s'est séparés. Je suis ensuite allée à l'hôtel, dans le 17^e. Puis dans le 92, un an à Nanterre, chez une très bonne copine à moi, c'est elle qui m'a remonté le moral. C'était dans une cité, on se connaissait depuis les Antilles, ses parents ont gardé ma plus grande fille. C'était un logement étudiant, normalement j'avais pas le droit mais comme j'étais discrète et que le gardien était assez cool... et vu que moi le boulot que j'avais je partais à 5 h 00 du matin pour bosser à l'aéroport ! Tout ça pendant six mois. Les deux enfants étaient placés. Ensuite j'ai rencontré le père de ma deuxième fille. J'ai travaillé en intérim, j'ai fait plusieurs formations, assistance de direction, auxiliaire de vie... j'ai travaillé dans le 13^e, dans une maison de retraite. Quand j'ai eu ma fille, j'ai arrêté de travailler, pour l'élever ; le père de ma fille m'a pas mal aidé, jusqu'à maintenant on est en contact. Les pères de mes enfants sont tous de la Martinique. Si c'est pour sortir avec un Algérien qu'il me kidnappe et m'emène dans son pays... ou mes enfants ?! Y a trop de choses qui se passent. Déjà qu'avec le père de mon fils ça s'était ma passé... avec le père de ma deuxième fille il m'a emmené chez lui mais il avait ses enfants, il était encore lié à leur mère. Il prenait mes enfants chez lui car j'avais le droit de les prendre. Quand il pouvait pas m'héberger il me payait l'hôtel. Quand j'ai eu ma fille, je me suis mise à boire, je n'arrivais pas à parler... il m'a pas mal soutenu pour ça et m'a même trouvé un logement à Mairie des Lilas : un grand studio, c'est lui qui payait.

[...]

Ma fille a toujours vécu alors que les deux aînés ils étaient placés. J'ai changé de juge, puis j'ai eu droit aux vacances avec eux, et je les ai emmenés aux Antilles. Je suis pas partie avec eux car j'ai eu mon dernier, ils sont partis en voyage organisé. Ils ont pas vu ma famille, certains étaient en vacances au Venezuela, ma grand-mère est malade régulièrement suite à un accident. C'est ma grand-mère qui m'a sauvée la vie : quand j'étais toute petite les plus grands sont tombés sur moi j'ai failli être étouffée. Ma mère s'occupait pas de moi, elle m'a fait des atrocités aux pieds, aux mains... je lui en veux pas c'est ma mère, mais ça m'a laissé des traces pour la vie. J'ai été brûlée avec de l'huile chaude, à 6 ans j'ai été récupérée par ma tante pour ça. Je connais pas mon père c'est pour ça je lui en veux encore quatre fois plus,

j'avais 4 ans quand j'ai été brûlée je m'en souviens. La seule chose que je sais c'est que mon père fait partie de la race des coolies, c'est ma grand-mère qui me l'a dit mais elle a dit que c'est pas à elle de me dire qui c'est elle a dit, c'est à ma mère de le dire. Moi mes enfants ont le nom de leur père, sauf un ; je veux qu'ils connaissent leur père parce que sinon si à 30 ans ils connaissent pas leur père, c'est dur ! Moi je veux plus sortir avec quelqu'un de 30 ans ou 40 qui veut que je lui fasse à manger, il dort, il part, il va courir les femmes, il fait un gosse et puis il s'en va. Ça m'intéresse pas ! Je pense que je serais pas là si j'avais connu mon père... J'ai eu beaucoup de problèmes avec le père de mon dernier, qui vient de naître. Il est dans l'alcool ! Il se préoccupait pas de moi quand j'étais enceinte. Leur garçon est dans la même classe que ma fille. Il est mélangé avec une grand-mère antillaise, il a vécu là-bas, et il a d'autres parents du Maroc et de la Tunisie. Avec eux je m'entends super bien, ils récupèrent ma fille, ou je récupère leur fils après l'école... Je m'entends aussi très bien avec ma voisine de palier : quand elle part en vacances elle me prévient, moi aussi. Je lui donne du boudin à Noël, elle quand elle revient de la campagne elle m'amène des fruits... elle a une maison en province. Et il y a une autre Française aussi... Par contre avec les enfants africains dans le quartier, je m'entends pas : ils sont mal élevés, ils répondent aux grandes personnes, disent « je vais te mmh... ». Ils s'assoient sur les voitures garées là, le soir ça parle beaucoup, ils jouent au ballon contre les grilles.

[...]

Le changement se fait pas assez vite avec la RIVP. Ma maison est devenue trop petite pour moi, j'ai plein de cafards, mon fils attrape des plaques lorsqu'il touche ces bêtes là. Ma fille fait des boutons et du pue, après c'est médicament sur médicament. Une société m'a demandé 80 euros pour traiter ça, mais c'est trop cher je l'ai pas fait : c'est à la RIVP de le faire. Ma voisine en a pas du tout, c'est peut-être les apparts du haut. Je voudrais une pièce pour chaque enfant : 5 pièces. Moi je veux rester sur le 20^e car tout est à proximité... si je vais dans le 92 je serai perdue, y a plus de métro y a plus de train, ici on va à la Foire du Trône on revient... Au marché qui va de Ménilmontant à Colonel Fabien, j'achète mon poisson le vendredi, car il est plus frais ce jour là. Le samedi, je vais à Château Rouge pour acheter ma viande, y a plein d'Africains... et y a toujours la police, partout. C'est moins cher, là y a plein d'Antillais qui vont faire leurs courses aussi. »

2. Suivi sur le moyen ou long terme par le CMAI

« Mademoiselle dispose de prestations familiales, a eu l'Allocation Parents Isolés. On la suit depuis 1999. De 1999 à 2002, elle a eu de gros problèmes : elle a vécu dans du privé insalubre, puis est passée de la rue à l'hôtel, au foyer, à l'hébergement... elle a vraiment connu une grande précarité dans le logement. Ses deux aînés étaient placés... Son accompagnement a nécessité une approche globale : social-logement. Un gros travail de coopération avec sa personne référente d'Aide à l'Enfant pour le placement s'est construit : ici au CMAI on transmettait à mademoiselle des éléments que sa personne référente ne « pouvait plus lui dire », faute d'écoute. On a pu aussi lui trouver un appartement grâce à de bons contacts développés à la Préfecture de Paris avec le service du logement des personnes dites prioritaires qui a débloqué de nombreuses situations. Toutes les aides, les institutions, les différents arrondissements parisiens où elle s'est déplacée : on a récupéré tous ses droits, ce qui lui est indispensable par rapport au fait qu'elle a quatre enfants, seule. Personne donnait cher de son cas : finalement, avec de l'acharnement, de la volonté sur le long terme, en traitant le dossier dans sa globalité social-logement, on y est arrivé petit à petit. »

3. Observations de terrain

Elle est extrêmement fragile, à fleur de peau, sous haute tension. Elle me reçoit dans la salle à manger, dans son duplex en rez-de-chaussée. De nombreux pans du lino et du papier peint sont arrachés. Madame est très angoissée par ma présence : elle m'avait posé un premier « lapin » alors que je m'étais rendu à son domicile, sans donner aucune explication... si ce n'est après quelques coups de téléphone, où elle décrocha enfin à la place de sa fille. La

confiance avec sa voisine de palier (deux logements en rez-de-chaussée avec petite entrée commune dans un renforcement) fait qu'elle ouvre sa porte sans s'inquiéter, alors qu'elle reste hostile au passage dans la rue (enfants « africains mal élevés » jouant devant chez elle, comme elle le déclare). Elle est très méfiante donc de « l'extérieur », mais a su se créer un réseau de voisinage basé sur l'entraide (cf. entretien). Madame fait l'impasse sur « la rue » qu'elle a connu selon l'assistante sociale du CMAI. Nous prévoyons de poursuivre un autre jour.

Ayant prévu de la revoir, notamment pour rencontrer ses voisins d'origine maghrébine et antillaise, elle a finalement annulé, pour les mêmes raisons invoquées lors du premier rendez-vous raté : la santé des enfants, « qui passe avant tout ». Je n'insisterai pas : elle n'a pu réunir ses enfants au complet que depuis peu ; elle a besoin d'un peu de tranquillité, pour repartir enfin dans la vie.

4. Analyse parcours de vie/logement

Mademoiselle a été abandonnée par ses parents biologiques : pire, ils lui ont laissé des séquelles physiques et morales qui ont marqué profondément son parcours, comme elle-même en est consciente. Avec l'absence du père et malgré aussi celle de la mère, la « matrifocalité » (mère au centre de la maisonnée, absence du père) a tout de même fonctionné : la tante et la grand-mère du côté maternel ont élevé mademoiselle, sans la mère, mais en étant tout de même liées biologiquement à cette dernière et en lui empruntant son rôle social ! Les pères successifs de ses enfants, hormis un sur quatre, n'ont été qu'à l'image de ce qu'elle a vécu durant sa plus tendre enfance : entre violence sur les enfants, alcool, abandon.

Arrivée en Métropole fin 1998 avec un projet de vie guidé par sa réussite à un premier examen d'entrée dans la fonction publique (police), elle a très vite sombré par un enchaînement de circonstances : violence conjugale (père de son fils frappe sa fille), fils malade, dépression... Sombrant dans la dépression, ne pouvant être titularisée, elle décroche alors très nettement à la naissance de sa fille : ce sera l'alcoolisme et la rue, le placement des aînés, etc. Pour ne pas elle aussi « abandonner » ses enfants comme sa mère l'a fait avec elle, elle s'est battue pour les récupérer. Mais ce combat, elle ne l'a pas mené seule.

Les quelques réseaux constitués depuis la Martinique pour l'hébergement et le « moral » vont la soutenir ; la question inattendue de l'hébergement officieux en logement étudiant est également soulevée par son parcours, le relationnel et la discrétion (ici avec le gardien des logements étudiants et avec une amie étudiante, avec départ tôt le matin et rentrée tard le soir) permettant de palier parfois au manque d'offre de logements criant en région parisienne en faisant fi du règlement intérieur. Le travail des assistantes sociales (Aide à l'Enfant ; CMAI) fera le reste, mais sur le long terme. Comme l'a déclaré l'assistante sociale du CMAI, le problème est à prendre dans sa globalité social-logement. Quand on se penche sur la vie de mademoiselle, on peut constater en effet que le problème de recherche logement a été absolument lié à celui de la reconstruction psychologique et sociale de mademoiselle. Et en retour avec un logement, elle a pu récupérer ses enfants tout récemment, ce qui va également la renforcer moralement !

Le parcours de mademoiselle passée par la rue est celui que rencontrent de nombreux jeunes antillais tout juste arrivés des DOM, les plus « visibles » traînant dans le jardin des Halles et consultant les différents services tel que CASODOM : comme évoqué par la psychologue de ce centre, par un éducateur spécialisé de l'association La Clairière travaillant sur les Halles et par une ethno-psychanaliste guadeloupéenne de l'université Paris 8 (journée sur l'insertion organisée à l'Hôtel de Ville de Paris sous l'égide de la Délégation à l'Outre-mer, 22/09/05), les jeunes qui sombrent dans la drogue et/ou l'alcool et que l'on retrouve notamment dans ce secteur central de Paris, sont des primo arrivants, donc des Antillais récemment venus en Métropole, et qui pour diverses raisons liées à leur arrivée « manquée »,

vont perdre pied rapidement. Pour tous les autres primo arrivants, ceux que l'on « ne voit pas », la réalité est la même : mademoiselle a ainsi eu à subir dans une même danse frénétique la très mauvaise santé de ses enfants, la violence du concubin, la perte de travail, la dépression, l'alcool.

Maintenant qu'elle a pu refaire surface, mademoiselle souhaite quitter son logement pour les raisons suivantes : problème d'hygiène (cafards provenant selon elle de chez les voisins du dessus), vie en rez-de-chaussée avec l'inconvénient des enfants du quartier provoquant des nuisances sonores, manque de place avec le retour de ses aînés à sa charge... Mais parallèlement, cette vie au niveau du sol l'a amenée à s'organiser avec ses voisins de palier, pour parer au vol (ils se préviennent en cas de départ en vacances de l'un ou de l'autre), et s'entraider (échange de nourriture, garde d'enfants). L'intégration au Belleville « multiculturel » est là aussi très forte, comme chez d'autres personnes enquêtées vivant dans le quartier : toutes les communautés se côtoient (mademoiselle s'est liée d'amitié avec des voisines « françaises » ou métissées Maghreb/Antilles) et même si elle a une dent contre les « Africains » du secteur, cela ne l'empêche en rien de se retrouver au milieu d'eux et d'autres Antillais vers la Goutte d'Or, pour acheter sa viande. Elle achète son poisson plus prêt de chez elle, au marché situé entre Ménilmontant et Colonel Fabien.

Elle ne souhaite donc en aucun cas être relogée ailleurs que dans le 20^e, où elle a pu constituer un solide réseau relationnel qui s'étend de son quartier vers toute la partie nord nord-est de Paris.

M^{elle} (13), 31 ans, née dans le 18^e

« Tout le monde était concentré à Guy Môquet. [...] J'avais des amis antillais, mais aussi des rebeus et des Africains mais c'est eux qui étaient intégrés dans le milieu antillais. »

- Relogée dans un F2 depuis juin 2003 en logement social, 11^e (métro Charonne). A fait une demande d'échange en F3, dans le 11^e.
- Vit avec ses deux enfants : fille 5 ans, garçon 1 an. Héberge depuis peu une cousine née en Guadeloupe.
- Bientôt titularisée à l'Education Nationale. Séparée de son concubin (malgache), père de ses deux enfants, sans emploi.

1. Entretien dans son F2, également avec ses deux cousines, vers métro Charonne (11^e), 23/08/05

Discutante principale (13a) :

« Je suis née à Paris 18^e, et j'ai grandi dans le 11^e. De 2 à 4 ans, j'ai vécu en Guadeloupe, à Bouillante, avec mon frère jumeau, chez ma grand-mère maternelle. Ma mère nous a envoyés là-bas parce qu'il n'y avait personne pour nous garder : mon père travaillait à la Poste, ma mère comme agent d'entretien à l'Education Nationale.

Je suis revenue à Porte de Saint-Ouen, dans le 17^e, en HLM, F3. Y avait une grande communauté antillaise, tout le monde se connaissait par rapport à telle et telle commune... on a l'impression que tout le monde était concentré à Guy Môquet, c'était zouk chez mes parents, même les mariages on les faisait chez mon père. Comme l'hôpital Bichat était à côté, y avait pas mal de personnel, des agents hospitaliers, des aides soignants, également ses collègues de la Poste, qui passaient. L'un allait chez l'autre, c'était Guadeloupe, Martinique, Guyane. Il y a le passage Louis Loucheur, intérieur cour, en briques rouges, on habitait là ! Les policiers venaient, et finalement ils buvaient avec nous, et ils repartaient. Il y avait l'AS PTT, là où mon père jouait au foot. On allait pas loin à Fort d'Aubervilliers, dans les grandes tours ; là y a que des Antillais ! Mes parents sont restés fermés sur la communauté. C'est pour ça on a été élevés vraiment à la typique nous. J'avais des amis antillais, mais aussi des rebeus et des Africains mais c'est eux qui étaient intégrés dans le milieu antillais. Des fois leurs parents venaient, c'était les voisins. Moi j'allais pas chez eux... ma mère ! On me laissait pas sortir. Maintenant on est repartis et ça s'est arrêté. C'était la belle époque.

[...]

En 1986 on est venus à Paris 11^e car ma mère a été admise à un concours, comme gardienne ; elle a été mutée en collègue. Là, changement de décor, changement de mentalité, changement de tout ! Plus de zouk, plus d'amis... comme si mes parents avaient grandi. Faut dire y a moins d'Antillais ici. Y en a mais pas comme à Saint-Ouen ou à Aubervilliers. Moi j'aimais bien, ça faisait moins cité. C'était un F3, puis la mairie de Paris comme on était à plusieurs ont dégagé de l'espace pour faire une pièce de plus. Notre mère nous a bien occupés entre le catéchisme, le sport ; on passait au collège aussi donc c'était vraiment le changement. Là j'ai eu des amis français, réunionnais, pas trop rebeus, pas trop africains : nous on est déjà catalogués par les Africains. On nous appelle les « mwaka », par rapport au créole, parce qu'ils entendent beaucoup « mwen ka ». Maintenant c'est les « pip tos », ou « pip tay », ça veut dire antillais, ça vient de « tropique, typique »... c'est du langage de cité ! On nous appelait aussi les « sa ka maché » ! J'ai grandi à Paris mais j'allais souvent en banlieue chez les cousins, en cité.

Au collègue, lycée, c'était la guerre avec les Africaines, les Maliennes, les Sénégalaises... c'est que d'la bouche mais on est respectées. On sent une division : les

Antillais, Réunionnais, Mauriciennes, ensemble ; les Françaises de l'autre côté, les Africaines là. Ça se fait encore, même au travail je le vois !

[...]

J'ai fait ma demande de logement quand j'ai commencé à travailler. Quand je suis tombée enceinte de ma fille, c'est une cousine qui m'a dit il y a une assistante sociale à CMAI. J'ai harcelé au téléphone et par courrier la maire, j'ai dit à sa secrétaire faut s'appeler Mamadou ? J'ai dit que ma mère travaille pour la ville et à l'Education Nationale. Deux semaines après j'ai reçu une lettre pour visiter le logement. J'ai reçu aussi une proposition de la Préfecture mais pas à Paris 11^e.

Comme travail, j'ai toujours voulu m'occuper d'enfants en difficulté, en ZEP. J'ai travaillé à Sarcelles, en collèges, primaires, maternelles, en Emploi Jeune. J'attends pour être titularisée, j'ai fait une demande pour rentrer à l'IUFM. Je suis à l'aise avec les enfants et les parents, et ça, ça bloque les instits ! On me faisait torcher les enfants et les accompagner pour traverser. Or ça c'est le boulot des ASEM. Je me suis plainte à l'inspection, et là on m'a permis de faire mon travail, mais l'instit m'a claqué la porte au nez. Il y a eu d'autres problèmes, j'ai traité tout le monde de raciste. On m'a fait comprendre que c'est pas une petite renoi qui allait commander... Un autre jour, une instit a pris une assiette à la cantine, elle l'a envoyée sur une cuisinière malienne en disant « encore une qui sait pas lire ni écrire ! » Je suis pas allée travailler pendant trois mois tant que j'avais pas de mutation. J'ai sorti un magnéto et j'ai dit « on va aller à SOS-Racisme ! » Depuis il y a eu du roulement, un autre inspecteur super cool, un nouveau directeur. C'est bizarre quand même, la maison de l'ancien inspecteur a brûlé et l'ancienne directrice a été mutée. Y avait un Guadeloupéen, clair de peau comme toi, il était accepté par les autres mais il me disait aussi de me calmer, que oui en France les gens sont racistes... il a demandé sa mutation. Aujourd'hui on se retrouve mutés au même endroit finalement !

[...]

Le père de mes enfants au début quand j'ai eu ma fille il participait. J'étais encore chez mes parents. Puis sa famille s'est mêlée... Pour mon fils là, il donnait plus rien. Il est compositeur, musicien. Il est feignant, on sent l'Africain : il veut des liasses de billets sinon ça l'intéresse pas de travailler ! Maintenant il participe plus pour mon fils. De mon côté, ils

ont vu que c'était la pression dans sa famille, ça me retardait aussi dans mes études, je ratais le permis. J'ai perdu trop de temps, j'ai deux enfants, faut que je me place, même si c'est pas dans la Fonction Publique, dans une boîte, quelque part. Là, j'ai demandé un transfert logement, mais depuis un an j'ai pas de nouvelle. Je veux ma chambre et les enfants aussi. Toujours dans le 11^e ; j'ai demandé un F3-F4. Normalement ça a été accordé, on attend que ça se libère »

La cousine de Guadeloupe, qui est hébergée depuis peu (13b) :

« On venait des fois à Bouillante. Le quartier c'était la famille. Je vivais à Basse-Terre où mes parents travaillent, et on a fait construire à Deshaies, où on allait tous les week-ends. A 18 ans je suis arrivée en France, chez ma sœur, et mon frère est venu un mois après. Elle est là depuis dix ans, elle voulait étudier, préparer plein d'examens. Quand je suis arrivée chez elle, c'était à Massy. C'était un peu difficile, j'étais pas habituée à ce genre d'environnement. C'était un tout : fallait s'adapter à une vie nouvelle, beaucoup de racaille. Après j'étais au lycée, moi je bossais, j'étais plus mûre qu'elles, elles disaient « voilà, c'est l'intello qui débarque... » Tous les dimanches on s'embrouillait, on nous envoyait des trucs pour dire que tous les dimanches on s'embrouille. Comme je travaille pas loin d'ici, je peux aussi m'évader en venant ici, je jongle. Elle est directive, moi je suis posée. Tu verras quand elle arrivera, tout à l'heure.

Au lycée je voulais faire esthétique, mais ils m'ont mis deux ans en secrétariat, j'ai raté mon bac. Il y avait aussi la venue de mon petit neveu, avec les pleurs, j'arrivais pas à me concentrer, c'est un F2, c'est largement plus petit qu'ici. Cette année j'ai pu m'inscrire en esthétique, ça dure trois ans. »

La grande sœur de la jeune hébergée (13c) :

« Je suis venue pour étudier, envie de découvrir autre chose, les Antilles c'est bien beau mais... Quand je suis arrivée j'avais 19 ans, dans un internat à Nation, un an. Je suis passée ensuite au foyer d'à côté, deux ans. Ma mère finançait, c'était 2 000 francs une chambre même pas 15 m². Comme j'ai une grande cousine qui vit dans l'Essonne, j'ai fait sept mois chez elle, mais tu connais déjà : je nettoyait, la vaisselle, je faisais les tâches ménagères, ma mère la payait 1 000 francs, 1 500 francs par mois... j'arrivais en retard lorsque j'avais des rendez-vous !

[...]

J'ai dit à ma tante que je partais, je donnais 1 000 francs par mois en plus que ma mère. Après avoir obtenu d'une assistante sociale une orientation en hôtel d'urgence à Villeneuve-Saint-Georges, là j'ai rencontré une asso de réinsertion vie professionnelle et logement : ils m'ont logée dans un foyer appartement à Grigny-la grande Borne. C'était un grand F4 avec deux autres filles. Je suis restée deux ans et demi. A Grigny c'était dur, un soir des gens cagoulés ont explosé les vitres du bus, un caillou s'est littéralement enfoncé dans le front d'un monsieur... là j'ai dit je pars ! En parallèle, j'ai passé mon BAFA, j'ai fait de l'animation, de la garde d'enfants, puis la directrice m'a rappelée pour être assistante d'animation éducative : je suis restée cinq ans en Emploi Jeune. J'ai fait une demande de logement social et j'ai trouvé à Massy, jusqu'à présent. A Massy je suis très tranquille. Je veux passer à un F4, parce que un F2 c'est pas assez grand, on a le confort mais pour l'intimité... Nous on nous a proposé un échange : une dame seule, dans un appartement mais très insalubre. L'agence m'a dit que c'est un échange, ils peuvent pas prendre en charge, que la tutrice de la dame veut pas déboursier l'argent pour les travaux, j'ai quand même accepté mais bon c'est vrai que le loyer est intéressant, c'est 400 euros ! Mon copain veut encore attendre autre proposition. Moi j'ai toujours vécu dans de grandes baraques : quand on a un enfant, un copain... J'aurais pu dire je m'en vais, mes parents ont leur baraque là-bas, mais ma vie est ici, mon fils est né ici. Je suis pas contre retourner là-bas mais y a pas de boulot, aux Antilles faut courir pour avoir un médecin, ici c'est tout près. Par contre ici, on est obligé de se battre ! »

2. Suivi sur le moyen ou long terme par le CMAI

« Elle a été hébergée, puis locataire d'un logement insalubre, avant d'obtenir son logement en 2003. Elle s'est réinscrite récemment car veut quelque chose de plus grand, un échange, ça ne va pas tarder apparemment. »

3. Observations de terrain

Dès mon entrée dans le F2, je me sens « aux Antilles » : vaste aquarium posé au milieu de la pièce, avec effet de lumières d'un bleu... tropical ; poste hifi au maximum, avec du raggamuffin en créole ; télé également allumée, et set de table « souvenir » représentant des sites touristiques de Guadeloupe avec photo d'une femme vêtue de blanc, la tête entourée d'un turban aux couleurs madras. La musique est baissée, mais la télé tourne toujours, tant et si bien que soudain, durant notre conversation, ma discutante principale et sa cousine s'arrêtent net en s'écriant toutes deux, bouche bée : « Elle va le tuer ! » La telenovela *les Feux de l'Amour* s'est ainsi immiscée dans notre réel, au point de me faire croire à l'irréparable... Nous saurons au prochain épisode si Ryan qui est en train de se marier va vraiment se faire tuer par son ex petite amie, éconduite. La cousine élevée aux Antilles jusqu'à récemment affirme qu'elle va vraiment le tuer, car elle, elle a déjà vu l'épisode suivant ! Pas de doute, nous sommes bien aux Antilles en plein Paris... et rien n'a changé depuis vingt-cinq ans, où je débarquais pour la première fois dans ma famille maternelle de Guadeloupe, une télé au milieu de la pièce principale avec John Ross Ewing et Bobby en pleine bagarre à Dallas !

La grande sœur de la jeune hébergée arrive, avec son enfant... en effet elle tente d'avoir un certain ascendant sur sa petite sœur, celle-ci préférant y échapper en logeant désormais à mi-temps chez ma discutante principale. Il s'agit assurément d'un arrangement à l'amiable entre les deux sœurs et leur cousine, car elles semblent toutes trois très unies !

4. Analyse parcours de vie/logement

Mademoiselle est bien dans la « reproduction sociale » chère à Bourdieu : de parents fonctionnaires, elle a également obtenu une place à l'Education Nationale (titularisation en cours) comme sa mère ; sa volonté d'être fonctionnaire est d'ailleurs très souvent revenue dans ses propos. Elle évoque également l'entourage de son enfance, principalement constitué d'agents de la Poste comme son père, d'hospitaliers, etc., tous « concentrés à Guy Môquet », dans le 11^e, autour de l'hôpital Xavier Bichat : rien d'étonnant donc qu'elle me soit apparue comme presque fraîchement débarquée de Guadeloupe, alors qu'elle a vécu essentiellement à Paris, depuis toujours (hormis deux années de sa tendre enfance, passées en Guadeloupe) ; le magico-religieux en rapport lui aussi au logement, continue à fonctionner comme aux Antilles (un inspecteur avec lequel elle eut maille à partie aurait eu sa maison brûlée, selon elle).

Mademoiselle fait ainsi partie de cette deuxième génération bumidomienne issue de parents ayant obtenu des postes stables parmi les nombreux migrants antillais arrivés dans les années 70 et 80. Mais ces Bumidomiens n'ont pas forcément gardé le contact direct avec les Antilles, faute de moyens économiques suffisants. Ils ont surtout entretenu ce contact depuis Paris, sans même se rendre au « pays » : c'est cette fameuse *troisième île* chère à Alain Anselin, grâce aux réseaux d'amis et de parents antillais reconstitués socialement en région parisienne – les fonctionnaires de la Poste, des hôpitaux, de l'Education Nationale, etc. – et

spatialement en étant regroupés au nord nord-Est de Paris intra et « extra » murs (villes de banlieue proche telles que Saint-Ouen ou Aubervilliers évoquées par mademoiselle).

Mademoiselle a ainsi grandi dans la zone nord de Paris et sa banlieue, en acquérant la « culture de cité » faite de brassage ethnique et de petits mots désignant les uns et les autres, avec les « Africains », les « Français », les « rebeus » et les ultramarins issus des DOM-TOM ou des ex-colonies (Mauriciens, Malgaches, Réunionnais, Guadeloupéens, Martiniquais, Guyanais). Tous ces Français d'origine coloniale ont été élevés ensemble, dans les mêmes quartiers, dans les mêmes classes... la rencontre et l'entente ont donc été inévitables, même si mademoiselle constate encore une certaine division de ces « groupes » à l'école puis au travail. Il est d'ailleurs extrêmement fin de sa part d'observer que les Antillais à Guy Môquet, particulièrement concentrés là, jouaient donc le rôle de catalyseurs, les autres groupes venant s'intégrer à eux, et non l'inverse ! Certains couples se sont ainsi formés, comme mademoiselle et le père de ses deux enfants, malgache. Mais ils se sont aussi défaits, le côté « paresseux des Africains » et la pression de la famille du concubin étant les blocages désignés en ces termes par mademoiselle pour expliquer l'échec de la relation... dénotant ainsi que même par l'alliance (couple), une forme de ségrégation entre Noirs issus des DOM-TOM donc français, et ceux issus des ex colonies (ici Madagascar), demeure.

Le combat au quotidien de mademoiselle pour faire valoir ses droits de française alors qu'on lui rappelle bien trop souvent qu'elle n'est qu'une noire, semble particulièrement engagé puisqu'elle n'hésite pas à utiliser les méthodes récentes de « testing » menées par les associations anti-racistes telles que SOS-Racisme, pour confondre ses agresseurs. Mais son engagement, même lorsqu'il tend à s'ouvrir aux autres victimes elles étrangères, comme cette Noire d'Afrique dans son travail (une cuisinière malienne), semble se refermer dès lors qu'il ne couvre plus ses intérêts personnels en tant qu'antillaise, et ce que ce soit au travail, dans le couple parental ou dans le logement : ainsi elle-même n'a pas hésité comme de nombreux antillais enquêtés, à se plaindre en mairie d'un supposé favoritisme envers les Africains pour le relogement.

Le parcours de ses cousines est lui aussi, très instructif : la « grande sœur » (13c) de la jeune femme hébergée est venue de Martinique en Métropole pour faire ses études, son petit frère et sa petite sœur suivant quelques années après, lorsque sa situation en matière de logement pour s'est stabilisée. Mais avec la naissance d'un petit dernier et la présence du concubin de la « grande sœur », la cohabitation devint plus problématique (la grande sœur dit manquer « d'intimité ») : la petite sœur (13b) se rapproche désormais de sa cousine, ma discutante principale (13a), qui elle a deux enfants mais encore très jeunes et est séparée de son conjoint, ce qui peut faciliter l'hébergement. L'hébergement de la jeune femme (13b) sur Paris chez sa cousine (13a), tout près du travail, se fait la semaine, le week-end se passant toujours chez la grande sœur (13c), en banlieue. Ainsi, pour des raisons de distance domicile/travail, et de problème d'espace restreint du logement (un F2 pour trois adultes et un enfant chez la grande sœur), le choix du double hébergement en alternance pour 13b chez 13a et 13c, s'est donc imposé, avec le consentement de tous. Peut-être est-ce là un nouveau mode d'habiter qui se développe chez la famille antillaise en région parisienne, lorsque l'espace habitable reste limité ?

Qui plus est, même si cela n'a pas été mentionné dans leurs demandes d'échange de logement social (elles parlent d'abord de leur famille nucléaire qui s'agrandit, avec les naissances successives), ma discutante (13a) et sa cousine (13c) locataires toutes deux d'un F2 souhaitent passer au F3 ou au F4 pour continuer à l'évidence d'abord à assumer leur fonction d'hébergeantes...

Ainsi, le lien avec les Antilles est maintenu par l'accueil renouvelé des nouveaux arrivants, mais l'optique de venir en Métropole pour repartir, après tant d'années à se battre pour se loger en région parisienne, trouver une formation et un travail, même avec la possibilité de disposer de beaucoup d'espace habitable chez la famille restée en Martinique, semble révolue : avec les années, les Antillais « se sont faits » à la Métropole, et s'il faut se battre au quotidien pour un travail et un logement, contre le racisme aussi dans ces démarches, cela reste un choix préféré au retour dans les départements d'Outre mer, minés par l'absence de perspective en matière de formation et d'emploi. La vie avec ses rencontres, et ses naissances, fait le reste, pour le maintien des migrants ultramarins, en Métropole. Et dans

ce contexte d'installation définitive et d'expansion de la famille, l'espace intérieur mais aussi l'environnement extérieur du logement sont des données à prendre en compte : on veut plus d'espace habitable au fur et à mesure que la famille s'agrandit et que les proches venus des Antilles continuent à affluer, mais aussi on refuse comme ma discutante et ses cousines, la vie en cité difficile !

Cette exigence ne devient prioritaire qu'après une première phase de stabilisation par le travail et le logement, et avant tout chez des familles ayant connu un bon standing à la fois aux Antilles ou même en Métropole ; à l'inverse, les personnes encore dans l'urgence acceptent elles d'être relogées même à plusieurs heures en transport de Paris, dans des cités perdues au milieu des champs (Ferté-Gaucher, etc.).

Mr (14)

(enquête déjà réalisée, transcription machine à faire)

Mme (15)

(rendez-vous du 29/09/05 pour enquête annulé pour cause enceinte et malade, reporté à la semaine suivante)

II. Classe moyenne

1) 5 entretiens avec personnes inscrites au CMAI :

- Mr (16) (enquête réalisée le 30/09/05, transcription machine à faire)

- Mme (17) (enquête réalisée le 10/10/05, transcription machine à faire)

Victime de discrimination au logement

- Melle (18) (relogée cette semaine, rendez-vous reporté)

- Mr (19) (enquête déjà réalisée, transcription machine à faire)

- Melle (20) (contactée, R-V à confirmer)

Victime de discrimination au logement

2) 5 entretiens auprès de personnes clés de chaque quartier du nord nord-est où forte présence domienne (associations restant à rencontrer)

III. Autres cas

M^r (26), 39 ans, né à la Réunion

« Le quartier pour moi c'est le plus important. Même si j'obtiens un logement avec le CMAI en banlieue, je garde toujours mon abonnement dans le 20^e. »

- Loge dans un F2 avec bailleur privé depuis février 2002, 20^e. Relogé en F3 deux mois après l'entretien ci-dessous, logement social, en banlieue, par l'appui du CMAI.
- Vit avec sa concubine, également originaire de la Réunion. et leur fille de 3 ans. A deux enfants d'un premier mariage à la Réunion : filles de 18 et 14 ans.
- Agent Ville de Paris (éboueur). Sa femme est sans emploi.

1. Entretien au CMAI, 05/08/05

« A la Réunion, je vivais dans une maison créole, chez mes parents. Mes parents ont tout là-bas, des magasins dans la vaisselle, le meuble, la quincaillerie, la confection, mais moi j'ai toujours voulu être indépendant d'eux. Je suis passé de Sainte-Marie à Saint-Denis, avec ma première femme. J'ai tout de suite eu un logement, par une grosse société immobilière qui travaille également sur l'île Maurice. C'était un F3 de 69 m², dans le quartier Sainte-Clothilde. Nous avons eu nos deux enfants. Et nous avons divorcé il y a 7 ans. J'ai rencontré ma femme actuelle un an après, c'est une Réunionnaise comme moi, mais elle connaissait déjà la France. Moi je travaillais dans un magasin de bricolage, ils payaient pas, ils donnaient

pas de congé. J'ai dit alors « j'arrête, je pars en Métropole. » C'était en 2001. Ma femme est partie la première, à Bayonne où elle avait vécu deux ans avant, puis je l'ai rejointe un mois après à Plaisir.

J'avais un copain que j'avais connu pendant ses vacances à la Réunion, un Métro, on l'avait appelé avant de partir. Il nous avait dit qu'il nous logerait 2 mois. On a logé dans son studio avec ma femme, à Plaisir, puis un soir il est rentré il nous a foutus à la porte. On était là depuis 15 jours. On s'est retrouvés sur l'arrêt de bus, avec toutes nos valises, sans argent. Je travaillais pas, ma femme travaillait à Pizza Hut. On est restés là jusqu'à 2 h 00 du mat, c'est comme un village là-bas, y a personne, il y avait de la brume, il faisait un peu frais, moi je n'étais pas habitué. La police s'est arrêtée, elle nous a amenés au commissariat. On a passé la nuit dans un centre d'hébergement.

[...]

Le lendemain on recevait un mandat de ses frères qui habitent Bordeaux et Lyon. Ils nous ont aidés tout de suite. Une copine qu'elle avait connue à la Réunion l'a appelée pour autre chose, on lui a expliqué notre problème, et elle nous a hébergés immédiatement, à Porte de la Villette. C'était dans un F3, elle vivait seule avec sa fille, on est restés là 5 mois. Ma femme travaillait à IKEA, moi j'avais pas de travail, et au lieu de rester chez les gens, je suis parti un matin chercher un hôtel. Je me suis arrêté au dernier hôtel en fin de journée, Porte de Pantin, et là j'ai trouvé une chambre, 3 500 francs, propre, mais pour deux personnes, c'était suffisant. Mes parents ne savent pas tout ça, jusqu'à ce jour, je me démerde seul, sans leur aide...

On connaissait personne en région parisienne, et comme je travaillais pas, j'ai dit à ma femme : « je pars en boîte », une boîte de nuit réunionnaise. Là j'ai parlé à des gars, un travaillais dans les bennes à ordure. J'ai été engagé en intérim, dans le 10^e. Le garage des camions-bennes était à 5 minutes de l'hôtel ! Alors chaque fois qu'il manquait quelqu'un, même le dimanche, j'étais le plus près donc le plus rapide à arriver. L'intérim c'est ça.

Tous les soirs on est suivis par les inspecteurs de la Ville de Paris pour contrôler si le boulot est bien fait. Un jour un inspecteur m'a appelé, je lui ai dit que je suis toujours intérimaire, qu'ils veulent pas m'embaucher, il m'a alors dit « pourquoi tu postules pas ? » J'ai passé le concours et j'ai été pris. Puis par un collègue qui travaillait au black le week-end

dans le réaménagement d'apparts, j'ai pu avoir le F2 qu'il avait refait, il connaissait le proprio. Quand j'ai vu l'immensité de la cuisine... dans l'hôtel, on doit faire cuire la journée sur notre plaque chauffante quand il n'y a pas tout le monde, c'est le proprio de l'hôtel qui nous avait dit ça, et le soir on mange froid sur le lit.

En février 2002 donc, on a eu le F2 pour 663 euros. J'aime bien mon quartier, le 20^e, y a tout à côté. Là j'ai des amis : Gabon, Maroc, Cameroun, Tunisie, Juifs, Français, gouines, homosexuels. Presque tous les samedis c'est barbecue. On a un jardin que tout l'immeuble a réaménagé, les copropriétaires ont acheté les matériaux et nous on les a posées en 15 jours. On a une plateforme où on peut danser. Le quartier pour moi c'est le plus important. Même si j'obtiens un logement avec le CMAI en banlieue, je garde toujours mon abonnement dans le 20^e.

[...]

Quand je suis arrivé en France, je suis allé voir [...], on s'est engueulés dans le bureau. Me disent d'appeler tous les jours, ça répond pas. Une autre fois j'arrive il y a soixante personnes qu'attendent dans l'escalier, j'ai pas visité, je suis parti. J'ai payé 990 francs. Pareil à [...]. Tout le monde se fait baiser quand on arrive en France. J'ai arrêté j'en avais marre, puis ma femme nous a inscrits sur son nom à la mairie de Pantin pour logement social en 2002, lorsqu'on était à l'hôtel, puis quand on est venus à Paris en 2003 je nous est inscrits à mon nom, dans le 20^e. On nous a fait aucune proposition, j'appelais le mardi, le jeudi, papiers papiers ça oui ils te demandent, mais propositions zéro.

[...]

Dès le départ je demandais un F3 par rapport à mes filles à la Réunion. Elles veulent venir ici pour leurs études. Nous devons choisir un quartier où on est en sécurité pour la famille. Personne dans les cages d'escalier, parce qu'ici je vois là où je travaille dans le 18^e. Je veux bien à Montmartre mais pas à la Goutte d'Or. Mais je veux pas travailler là où je vis. Idem on m'a proposé de travailler dans le 20^e où je vis, mais pour faire coupure boulot – travail comme je suis en vert... ah non, si c'est pour que les gens du quartier me demandent des trucs en plus... ils vont pas m'emmerder non plus ?!

[...]

J'étais mal accueilli dans les mairies, très sec, malpoli. Une fois dans la mairie du 20^e, je voulais un entretien avec monsieur le maire, il m'a répondu par écrit qu'il peut pas me recevoir, qu'il existe un dossier en commission avec la ville. Six mois après je suis revenu, cette fois avec ma carte de titulaire Ville de Paris. L'attitude a changé. « Je voudrais un entretien avec le maire ». Là on m'a orienté, à l'accueil, on m'a envoyé vers le service logement du 20^e. Mais je n'ai eu aucune offre de la mairie du 20^e depuis mon inscription. Dans le 18^e, je suis allé voir l'assistante sociale, comme je travaille dans le 18^e. Là pas un sourire, « on s'occupe pas du logement » elle m'a dit. Même mes collègues vont plus la voir. A la ville de Paris ils sont au courant qu'elle accueille mal les gens. En parallèle, j'ai fait le CMAI. Un Réunionnais m'a dit qu'il y a cette boîte mise en place par le maire. Moi-même j'ai informé du monde. C'est bien que ça existe pour nous des DOM, mais il devrait y avoir une personne de chaque région des DOM-TOM ici. Un Réunionnais qui voit que des Antillais... si il voit un Réunionnais, il sera plus à l'aise. C'est bien en tout cas pour quelqu'un qui sort des DOM, de venir au CMAI pour l'orienter, car il n'y a rien pour les gens des DOM en France. CMAI DOM-TOM c'est comme une ambassade pour les gens d'Outre mer, et eux ils t'orientent, où il faut partir, dans quel secteur. Ici les Métros ils connaissent bien, ils ont de la famille, etc. Nous on vient des DOM, on a personne : c'est là que le CMAI doit intervenir.

Depuis 2002 on a pas eu de propositions du CMAI, mais avec monsieur M. [service logement CMAI] on a eu offre sérieuse à Vigneux. Il a relancé l'OPAC et la Sablière pour un logement sur Paris. Y a trois semaines on a visité un F3 à Massy, le gardien nous a dit « il y a un problème d'isolation il faut éviter de faire du bruit, de marcher avec des talons, de mettre la télé trop forte, les enfants pas de bruit, pas parler trop fort ». Mais c'était trop petit, les chambres étaient mal positionnées. J'avais visité avant un F3 à Vigneux, pas cher. C'était pas mal, la cuisine était grande. Surtout la cuisine, j'ai flashé sur la cuisine. J'ai pas hésité. C'est pas loin de la forêt Sénat, du grand centre commercial Carré-Sénat. C'était à deux minutes de la gare, un direct c'est 15 minutes, sinon 25 minutes jusqu'à Gare du Nord, à pied c'est ensuite pas loin de mon atelier. Le problème c'est que mon propriétaire actuel il est tunisien, il vient de temps en temps à Paris. Il me manquait les quittances, il me les a données trop tard. Il m'a enfin laissé son téléphone là-bas. »

2. Suivi sur le moyen ou long terme par le CMAI

« On a beaucoup ramé. Depuis 2002 ils ont fait des interventions sans aucune proposition. Depuis juin 2005 on a eu deux propositions. Sur les deux logements proposés, Vigneux les intéressait : 65 m², 516 euros... Ils ont LOCAParis, monsieur est agent Ville, ça donne confiance aux bailleurs. Ils ont été rejetés en commission alors qu'ils étaient numéro un. On a tout fait, il manquait juste les trois dernières quittances alors que les autres sur deux ans étaient toutes là. Mais le moindre papier qui manque c'est un motif de refus en commission, même si on a fait un courrier avec le CMAI pour expliquer le problème de leur propriétaire actuel qui était injoignable en Tunisie, tout en rappelant le problème social évident constitué par leur couple avec jeune enfant. Le problème c'est que le proprio a son fils qui revient en septembre pour faire ses études ; il leur a donc donné congé pour juillet, la tension est montée entre eux, d'où la difficulté aussi pour eux de récupérer les papiers manquants. Mais si le proprio avait un peu réfléchi, plutôt que de se braquer, ils auraient obtenu leurs papiers manquants et leur nouveau logement, et lui il aurait pu récupérer le sien. En tout cas faut insister, insister, insister. Même si on a rejet pour une pièce, la fois d'après ça peut passer. On les a réinscrits sur un autre logement, toujours à Vigneux, ils sont les premiers inscrits. En espérant qu'ils soient classés numéro un... En même temps ça nous oblige aussi à être très clairs avec les demandeurs de logement : on leur dit bien qu'une seule pièce manquante, et c'est motif de refus en commission. Pour ça au CMAI on les oblige à être super rigoureux dans la constitution de leurs dossiers. »

3. Observations de terrain

Néant (rencontre au CMAI)

4. Analyse parcours de vie/logement

La communauté réunionnaise n'est pas très présente sur la capitale, alors qu'on la retrouve plus enracinée en province. Monsieur et sa femme ont ainsi pâti de cette réalité dès leur départ de la Réunion, puisque pour venir en Métropole sur Paris, ils n'ont pu bénéficier que de l'aide d'ailleurs « volatile » d'un ami métropolitain rencontré au pays, en vacances. Le manque de tact avec lequel ils ont été purement et simplement éjectés de chez cet « ami » métropolitain, en pleine nuit d'une banlieue « déserte », à deux heures du matin, avec leurs bagages, a vu son exact pendant se réaliser avec une amie métropolitaine de madame qui les hébergea elle durant plusieurs mois, à la Villette. La solidarité des frères de madame, bien que présents en province (Bordeaux et Lyon), joua heureusement en plein, pour les sortir financièrement de ce premier faux pas. La « dispersion » de la communauté réunionnaise sur le territoire métropolitain n'empêche donc pas ses membres de s'entraider d'une grande ville à l'autre, ou de se retrouver dans des lieux bien précis sur la capitale (boîtes de nuit), pour constituer des réseaux utiles en cas de recherche d'un travail, ou d'un logement.

Dans leur recherche de logement, les marchands de liste ne furent d'aucune utilité à monsieur et madame, et même lorsqu'ils se décidèrent à répondre à une des offres, l'attente massive devant un appartement les découragea immédiatement. Le réseau familial n'étant pas au rendez-vous sur Paris, monsieur décida alors de se prendre en main pour trouver un travail, après avoir dégotté une petite chambre d'hôtel aux limites du périph, à Porte de Pantin. Il se rapprocha alors de la communauté réunionnaise en rejoignant les lieux de rendez-vous par excellence : les « boîtes ». Là, non seulement il se lia d'amitié avec un « compatriote » qui lui permit de trouver un travail en intérim dans le ramassage d'ordures, et par ce biais une fois dans l'entreprise intérimaire, il fit la connaissance d'un collègue travaillant au noir dans le bâtiment le week-end, qui lui proposa un F2 remis à neuf.

Ainsi, lorsque les filières « officielles » du logement ne fonctionnent pas, l'accès par les réseaux personnels constitués, via des filières plus « informelles », peut s'avérer payant.

Entre-temps, la situation professionnelle de monsieur s'était stabilisée après avoir suivi les bons conseils d'un inspecteur de la ville pour préparer les concours, passés avec succès. Avec l'amélioration de la situation professionnelle acquise, les problèmes de logement n'en furent pas pour autant résolus : le propriétaire souhaita récupérer son appartement, ce qui envenima les rapports avec monsieur au point de lui faire rater une proposition de relogement en commission (factures manquantes non délivrées par le propriétaire). Ce type d'enchaînement de circonstances fâcheuses est symptomatique des situations de blocage rencontrées dans les démarches de relogement.

Il n'est également pas rare de rencontrer des agents Ville qui, comme monsieur, pensent être prioritaires car fonctionnaires émargeant à la mairie (cf. les espérances vite déçues qu'il eut en se rendant en mairie d'arrondissement muni de sa carte « employé Ville de Paris »). Les agents disposent cependant d'avantages non négligeables sur les personnes extérieures à la mairie, tels que LOCAParis, LOCAGENT ou LOCAPass. Enfin, et c'est très intéressant, monsieur déplore ne pas avoir face à lui d'interlocuteur au CMAI issu de son département d'Outre mer capable selon lui de mieux le comprendre pour mieux l'aider. Un double rapport de type clientéliste chez certains agents municipaux ultramarins reste donc espéré pour obtenir un logement, sous le prétexte que le CMAI s'adresse à des personnes des DOM-TOM et qu'il gère aussi les demandes des fonctionnaires...

Le suivi des demandeurs entre la Métropole et les DOM-TOM est aussi une des actions déterminantes à mener par le CMAI :

- Les agents du CMAI ne sont pas à l'abri d'une mauvaise surprise après passage en commission, alors que les dossiers semblaient bien ficelés (ici pour leur deuxième passage en commission, également en numéro un, le RMI touché depuis la Réunion par madame, alors qu'elle aurait dû être radiée car elle vit en couple sous le même toit que monsieur, est devenu un obstacle au relogement, attribué « sous réserve » que la radiation devienne effective).

- Dans la recherche logement de ce couple, la cuisine et l'environnement sont des points déterminants :

1) La cuisine, car c'est aussi un espace de vie central dans les DOM-TOM.

2) Pour le choix d'un logement sur Paris, l'environnement humain semble l'emporter, avec une grande activité au niveau de leur quartier et de leur immeuble, dans le 20^e, sur le plan interculturel.

3) Pour la banlieue où ils se sont vus classés numéros un lors de deux commissions, à Vigneux, l'environnement « naturel » est retenu comme critère, avec la proximité de la forêt. Mais même s'ils obtiennent leur logement comme ils le souhaitent, en banlieue, ils désirent revenir sur Paris, en conservant leur inscription comme demandeurs, dans le 20^e. Enfin, la venue des enfants de monsieur, restés à la Réunion chez leur mère mais en âge désormais d'étudier, est une nouvelle donne qui compte dans le choix de trouver un appartement spacieux, et sécurisé.

M^{me} (27), 45 ans, née en Guyane

« On connaissait bien les points de passage en canot pour éviter les bancs de sable. Des fois il fallait décharger tout le canot, suivre à terre à pied, récupérer plus haut sur la rivière. »

- Loge en hôtel social depuis mars 2005, 12^e (métro Reuilly-Diderot). En passe d'être relogée dans un F3, logement social, en banlieue est (77), par l'appui du CMAI.
- A trois enfants de pères différents dont elle est séparée :
 - sa fille de 15 ans vit en foyer en région lyonnaise ;
 - son fils de 6 ans est chez le père, à Creil ;
 - le fils aîné, 21 ans, ne donne plus de nouvelles ; il est toujours en région lyonnaise.
- En CDD depuis peu, agent d'entretien. Son mari (centrafricain) est en CDI, hébergé sur Paris.

1. Entretien dans la salle de réunion en sous-sol d'un hôtel social (12^e), vers métro Reuilly-Diderot, 05/08/05

« En Guyane je vivais avec ma mère à Cayenne. Je suis allée vivre à côté, à Matouri, j'avais 29 ans, j'avais mon fils et ma fille aînés. Mais c'était trop loin de Cayenne, j'ai pas aimé, donc je suis retournée. Je travaillais comme agent d'entretien, dans un grand bureau de la DASS. Puis ils ont décidé de prendre une société de nettoyage, ils m'ont licenciée. J'ai

décidé alors de ne plus rester en Guyane. Je suis venue en France en 1992. Comme je connaissais déjà la France, je savais qu'il fallait quand même venir avec les enfants pour avoir droit à un logement. Je suis rentrée chez une cousine à Villefontaine, à 40 km de Lyon. Elle avait un F4 avec ses quatre enfants, elle m'a accueillie quand même avec mes deux enfants. Au début ça allait très bien, mais vous savez quatre enfants plus deux ça fait six dans une maison ; ça a dégénéré, ma cousine ne pouvait plus me garder. . J'ai appelé ma mère en Guyane quand y a eu le problème avec ma cousine, elle m'a dit de revenir, je lui ai dit non, que c'est la merde en Guyane, je reviens pas. C'est six mois quand on fait un transfert de la CAF en Guyane alors c'est trop long. Je suis partie de chez ma cousine après quatre mois, en 1993. J'ai fait une demande de logement et j'en ai eu un, jusqu'en 1995, à Villefontaine. Après je suis allée sur Lyon chercher du travail, et j'ai vécu dix ans à Vaux-en-Velun. J'ai eu cet enfant là, j'avais un F4. Je continuais toujours à voir ma cousine.

A Vaux-en-Velun, j'étais dans une association, Lyon Outre-mer. Quand y avait des représentations, des groupes, des forums, on participait à toutes les invitations. Et comme la présidente préparait les repas de chez nous, des sorbets, pour la fête des mères, Noël, des sorties pour les enfants. C'était mélangé, mais les Antillais c'était la majorité. Ils m'ont aidée en me prêtant 273 euros pour aller voir ma mère décédée en Guyane, en 2003.

[...]

Le plus long que j'ai travaillé c'est deux ans en CES, à l'hôpital psychiatrique comme agent d'entretien. Quand j'ai eu cet enfant en 1999 j'ai pas travaillé pendant trois ans avec l'APE. Après l'hôpital, j'ai fait de l'arthrose au genou, mais je touche pas la COTOREP car je suis à 30% handicapée, je devrais être à 80% pour toucher. J'ai fait une demande de reclassement professionnel pour changer mon métier, ça n'a rien donné non plus. Je suis encadrée EPSR 17, c'est Cap Emploi, dans le 18^e.

[...]

Ma fille est dans un foyer, je suis venue avec elle sur Paris, mais elle est repartie après une semaine. Le petit vit chez son père à Creil, mais dès que j'aurai le logement je le reprends. Son père me l'emmène quand il travaille, je lui emmène quand je travaille. Dans l'appartement à Vaux-en-Velun, j'ai laissé une amie guadeloupéenne... par la générosité elle est venue me demander pour elle et ses six enfants. Je suis venue à Paris je l'ai laissée dans

l'appartement, maintenant [...] nous dit de la faire partir en changeant la serrure, mais ça ne se fait pas comme ça, la femme a des enfants. Là elle nous a dit je crois elle a trouvé un logement à Vaux-en-Velun par un autre bailleur. En plus elle ment, il y a 3 000 euros de loyer à payer. Au début elle payait, mais après... Elle m'a dit que ma fille était pas gentille, ma fille a pas voulu quitter la maison car c'était sa maison, maintenant le juge l'a placée en foyer. Elle aussi elle est en crise d'adolescence, elle me pourrit la vie aussi, elle veut pas être à Paris, elle veut pas être en foyer... Finalement elle va au foyer, ils lui ont même payé le billet pour venir me voir neuf jours et aller à l'hôtel à Paris. Je dors avec elle et le petit, à l'hôtel.

[...]

Pour le logement on a eu une proposition, à Torcy, 66 m², F3. La Préfecture ils ont dit à madame C. [assistante sociale CMAI] que notre dossier est en première position. Y a des travaux à faire et on pourra alors visiter. Nous on prend ce qu'on nous proposera.

[...]

A la mairie de [...], déjà le maire sa femme c'est une arabe... mon dossier était rejeté à chaque fois, alors que la société bailleur était d'accord car je travaillais à l'hôpital. J'ai appelé pour voir si ma demande était passée, la dame à la mairie c'est une arabe elle m'a dit : « pourquoi vous voulez venir à [...] ? Y a trop de Noirs à [...], allez ailleurs ! » Je suis allée voir l'ANT à Lyon il a même pas appelé la mairie il a appelé directement [la société bailleur]. Je suis allée à [la société bailleur] et là la dame m'a dit : « j'en ai marre de la mairie, ils font ce qu'il veulent et rejettent les dossiers ! » Elle m'a dit que même si j'étais pas inscrite à la mairie, ils allaient me donner un logement. Quand c'est pour les Maghrébins ça passait, mais quand c'est noir, africain... On dit que les Arabes c'est pas raciste !

[...]

Pour le CMAI, j'ai connu en appelant l'ANT Paris. Comme mon mari était sur place, c'est lui qui a fait les démarches. Il dormait chez sa tante, chez des amis. On s'est connus en 2002 à Vaux-en-Velun, dans une soirée africaine, on s'est mariés cette année là. Mon mari est musicien, il chante, il a fait beaucoup de disques. Moi on me prend toujours pour une Africaine, ça me dérange pas au contraire, nous on vient de l'Afrique. Ma mère nous disait ça en Guyane, qu'on est descendants de l'Afrique. Des hommes me disent camerounaise, Sénégal, surtout ivoirienne. Moi je dis je sais que je viens de l'Afrique, y a pas de problème.

On vivait à Régina dans ma jeunesse, c'est une commune où il y avait des Boni, j'avais des amies. Je me rappelle quand j'avais dix ans, avant les gens allaient dans les bois, là-haut de la rivière, ils faisaient leurs carbets, on les appelle les Saramaka nous aussi. J'ai été élevée là-bas avec ma mère et mon beau-père. Mon père lui était canotier. On connaissait bien les points de passage en canot pour éviter les bancs de sable. Des fois il fallait décharger tout le canot, suivre à terre à pied, récupérer plus haut sur la rivière. On allait laver la vaisselle, le linge, au bord de l'eau. J'ai vraiment vécu dans l'ancien temps. »

2. Suivi sur le moyen ou long terme par le CMAI

« Une vingtaine de courriers types ont été envoyés, ce qui a débouché sur dix numéros d'inscription à Paris auprès de différents bailleurs sociaux, 3F, la Sablière, etc. Son mari est hébergé depuis 2003 sur Paris, il est en CDI. Madame reprend un CDD depuis juin, avec peut-être un CDI à la clé. Ils ont été renouvelés auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne, où leur dossier a été classé en deuxième position, et un autre en première, sur Torcy. Ils doivent le visiter en septembre, après travaux. A Lyon, la personne qui occupe leur appartement est sous le coup d'une procédure d'expulsion, mais la dette concerne ceux qui ont signé le bail, pas l'hébergé. La principale préoccupation est d'apurer cette dette, afin de rentrer dans de bonnes conditions dans l'appartement du 77 s'il est attribué, le risque étant aussi que les bailleurs fassent une enquête, et décident finalement de refuser leur logement. La fille ne s'entend pas bien avec sa mère, et l'aîné est sur Lyon, mais on ne sait pas où il est. »

3. Observations de terrain

Lorsque j'arrive à l'hôtel social, je rentre directement dans le hall d'entrée, et croise par hasard madame. Les odeurs de poubelle sont assez répandues. Etonnée, elle ne se souvenait pas que nous avions rendez-vous : elle s'occupe de faire manger ses enfants au sous-sol, dans la salle de réunion, où elle m'invite à la suivre. Là, son jeune fils ne tient pas en place, tandis que sa fille, adolescente, part et revient sans cesse, de la chambre. Elle paie 2 euros 40 le repas du soir, à midi elle se débrouille, le petit déjeuner est compris dans le loyer. La mère crie en créole sur son fils, en lui demandant si il a bien compris ce qui va lui arriver si il ne se calme pas. Il répond « oui », sans hésiter. Quatre micro-ondes sont mis à disposition. Du riz principalement est cuit dedans, dans des bacs en plastique. Madame, en préparant son riz en même temps qu'une femme africaine, dit à son fils de dire bonjour à « tatie ». Le boubou de madame m'intrigue, car aux Antilles, les femmes n'affichent que très rarement leur ancestralité africaine. Elle me déclare qu'en Guyane elle le portait déjà, et qu'elle en a même vendu avec ses amies africaines, à Vaux-en-Val. Elle est à bout, et souhaite rapidement entrer dans le logement qu'elle pourra visiter en septembre, en Seine-et-Marne (Torcy).

4. Analyse parcours de vie/logement

Le choix de la ville d'arrivée en Métropole par madame s'est fait comme on le constate, en fonction des réseaux familiaux présents ici. La région lyonnaise a ainsi été choisie car une cousine y demeurerait. Les enfants auraient pu rester « au pays » semble t-il, chez leur grand-mère en Guyane, compte tenu de la charge que cela implique en Métropole, mais dans la décision de les faire venir la possibilité de jouer sur leur présence pour obtenir un logement,

l'a emporté. Si au début cela a pu en effet poser un problème avec la parente hébergeant, cette dernière ne pouvant rapidement plus assumer le surnombre chez elle, en revanche cet enracinement permit à madame de faire sa demande en logement social dans la ville d'arrivée. Demande qui fut récompensée assez vite. Par la suite, en se rapprochant un peu plus de Lyon, dans les grandes villes de proche banlieue, après avoir trouvé un travail sur la « capitale des Gaules », madame fut confrontée à un racisme patent dans sa démarche de demande d'un logement social, auprès d'un agent mairie. Le « peuplement » de certaines banlieues semble t-il, si l'on se base sur les propos rapportés par madame, obéissent à des critères ethniques affichés. Elle s'en remit à l'ANT Lyon qui s'adressa directement au bailleur social. Ce type de « blocage » entre collectivités et bailleurs peut ainsi avoir une incidence directe dans le problème de logement des ultramarins ; les structures mises en place pour cette population telles que l'ANT ou le CMAI interviennent donc on ne peut mieux pour tenter de corriger les politiques discriminatoires menées en Métropole par certains élus.

Une fois installée en proche banlieue lyonnaise, en l'absence de parents dans son entourage immédiat, hormis cette cousine de la grande banlieue avec qui elle garda des liens, madame se constitua ses propres réseaux relationnels, en passant par l'associatif pour les DOM-TOM, et par l'intégration aux réseaux de femmes africaines. Dans le premier réseau les activités semblaient être plus ponctuelles (une sortie de temps en temps pour les enfants, Noël ou fête des mères avec l'association), et les liens se firent principalement avec des femmes antillaises et non guyanaises, ces dernières étant peu visibles dans l'espace urbain comme évoqué par madame. Cette ponctualité dans le maintien du lien avec « le pays » est même perceptible par le fait que madame s'est vue prêter par l'association la somme nécessaire à l'achat du billet pour aller voir sa mère décédée en Guyane. Madame elle-même, qui avait bénéficié de l'hébergement par une proche, s'engagea à faire jouer la solidarité antillano-guyanaise en hébergeant une « amie » guadeloupéenne, dans son F4, mais en son absence, ce qui lui coûte très cher : l'hébergée ne paie pas et madame risque de ne pas obtenir de nouveau logement sur la région parisienne, à cause de ses dettes qui s'accumulent sur la région lyonnaise.

En revanche, à travers le réseau de femmes africaines, il ne s'agit même plus d'y être « intégrée » puisque madame se définit elle-même d'abord comme africaine, tout comme les Africains qui la croisent. Il faut dire qu'elle soigne son look : large boubou, physique également très ouest africain, comme elle le souligne elle-même, etc. Cette africanité chez les Guyanaises est bien mieux assumée que chez les Antillaises. Mais que l'on ne s'y trompe pas : il s'agit là des couches populaires guyanaises, élevées sur le fleuve, dans l'échange avec les groupes descendants de marrons qui fuyaient l'esclavage en conservant leur référence au continent noir. Les créoles de Guyane (bourgeoisie) ne portent pas ostensiblement le boubou comme me l'a confirmé un collègue, contrairement aux femmes de condition sociale « inférieure ». Cela a le mérite en tout cas de permettre à cette population guyanaise en France, de s'intégrer très rapidement moins par le biais des structures antillano-guyanaises dont l'action reste ponctuelle, que par les réseaux africains constitués oeuvrant eux plus au quotidien : madame alla même jusqu'à participer au commerce mené par les femmes africaines, puisqu'elle me déclara avoir vendu des boubous avec elles ! On ne peut donc pas imaginer meilleur sentiment d'appartenance communautaire, dès lors que l'on participe aux activités centrales du groupe, liées à leur système marchand. L'appartenance est même totale, puisque par le biais de ce réseau de femmes africaines, madame a rencontré l'homme africain à Vaux-en-Velun qui devint et est toujours son mari.

Le mari est hébergé, en attendant que la demande appuyée par le CMAI de madame, n'aboutisse. Madame a d'ailleurs reconstitué entre Lyon et Paris ses réseaux relationnels au sein de la communauté africaine, puisque lors de notre entretien dans son hôtel social, elle demanda à son fils de dire bonjour à « tatie », une femme africaine qui préparait son repas, en même temps qu'elle, habillée elle aussi en boubou.

Assiste-t-on pour autant à un abandon de sa culture d'origine, guyanaise, pour une autre d'adoption, africaine ?

Le cas de la Guyane est particulier. Le lien avec le « territoire physique Guyane » semble s'être estompé, puisque madame refusa d'y retourner sur les injonctions de sa mère même lorsqu'elle traversa une période de crise liée à son logement, en Métropole. Hormis un retour pour le mariage d'une sœur ou la mort de sa mère, madame ne remettra sûrement pas

les pieds de façon pérenne là-bas, surtout depuis le décès de la personne à laquelle elle était le plus liée là-bas, précisément sa mère. L'enracinement dans la culture d'origine n'en est pas cependant brisé, car l'enfant obtempère sans détours à sa mère, lorsqu'elle le gronde en créole. Ainsi, si le lien avec la Guyane au sens territorial du terme s'est distendu, l'appartenance au pays d'origine perdure, et il est transmis par la mère à son fils, à travers la langue. Madame me parle avec émotion de sa jeunesse en forêt, sur le fleuve, au contact des groupes descendants de Noirs marrons. Cette appartenance au pays d'origine la Guyane s'est donc maintenu en Métropole au-delà même du territoire d'origine, par le rapprochement avec la communauté africaine et la transmission de la langue créole aux enfants, puisque madame vit pleinement son africanité « de guyanaise » avec son fils, au sein de la communauté africaine de Métropole.

Ce « cas d'école » nous montre à l'évidence que le CMAI certes est destiné aux personnes nées dans les DOM-TOM ou de parents nés là-bas, mais qu'il joue dans le même temps de par les nombreuses alliances par le mariage ou le concubinage un rôle essentiel pour les personnes hors DOM-TOM elles-mêmes victimes de discrimination raciales dans l'accès au logement : le mari de madame, africain, a une situation on ne peut plus stable, en CDI depuis de nombreuses années, pourtant, il doit encore vivre dans sa famille, et séparé de sa femme, faute de mieux.

Quant aux enfants, le petit dernier est peut-être le mieux loti – il vit chez son père, à Creil – puisque encore jeune (6 ans) il n'a pas à subir la dureté d'une situation qui, à l'âge adolescent, peut s'avérer difficile à gérer : la jeune fille âgée de 15 ans semble en effet un peu perdue, ballottée d'un côté entre une banlieue lyonnaise où elle a grandi, mais où elle n'a plus de « chez elle » (elle a tenté de rester dans l'appartement en présence de l'hébergée, puis elle a été envoyée en foyer sur décision du juge alors que l'hébergée guadeloupéenne est menacée d'expulsion), et de l'autre côté suivre sa mère dans de très mauvaises conditions de logement, sur Paris. Sans compter le fils aîné, dont madame ne m'a absolument pas parlé, silence également enregistré par l'assistante sociale du CMAI qui m'a cependant déclaré qu'il vivait toujours en région lyonnaise, mais « on ne sait pas où ». La recherche d'un logement, alors

que la situation financière mais surtout la stabilité par le travail de madame semble aller en s'arrangeant (elle vient d'obtenir un CDD, peut-être débouchant sur un CDI), en plus de celle déjà stabilisée de monsieur (il est en CDI), aura peut-être un heureux dénouement heureux cette année en septembre, avec l'obtention d'un logement en moyenne banlieue parisienne. Alors madame pourra peut-être enfin être réunie avec son mari et ses enfants...

Le problème du logement à Paris mais aussi comme on a pu le constater avec les discriminations vécues en région lyonnaise, est donc un problème de société, car il disloque les familles, d'une grande ville à une autre, d'une grande ville à sa banlieue. En France, de nombreuses familles font ainsi montre d'une grande capacité d'organisation face à ce dilemme, mais les enfants, fragilisés en période notamment de l'adolescence, sont souvent les premiers à payer !

M^r (28), 45 ans, né en Guadeloupe ; primo arrivant repartant déjà

« Quand j'ai faim je cueille un fruit à pain dans un arbre.... »

- Primo arrivant, mis à la porte par son frère.
- Venu avec sa concubine de Guadeloupe, 25 ans. A trois enfants : deux jumeaux (garçon, fille) 14 ans, fille de 7 ans. Ils vivent en Guyane, à charge de leur mère guadeloupéenne.
- Chauffeur de car, sans emploi. Sa concubine est sans emploi.

1. Entretien au CMAI, 16/08/05

« Je suis venu ici, c'est débrouiller. Chez mon frère. Il vit à Pantin. Il était aux Antilles en vacances. Il m'a prêté ses clés. J'ai décidé de venir pour passer de chauffeur à moniteur. Je pourrai alors travailler librement sans souci de boulot, en Guyane, en Guadeloupe, en Martinique. Pour être tranquille aux Antilles, il faut voir ce qui est sur le marché, ce qui marche. Nous on est ici depuis juillet, mais mon frère vient de rentrer avec sa femme et leurs enfants. Je lui ai dit que je venais pour un stage moniteur, pas pour rester. Je lui ai pas dit que je venais pour longtemps. Je suis pas seul, je dois assurer pour ma compagne. Elle elle faisait formation pour être monitrice auto-école, mais c'était dur. Ici c'est plus facile, il y a des écoles privées même si la formation est organisée par la Préfecture. Mon frère quand il a vu

que j'étais pas seul, il a pas du tout accepté. Je me bats pour trouver du travail. Je suis allé à l'ANPE, on a vu aussi sur le net pour offre emploi à la municipalité de Nanterre. Ici au service emploi on vient de nous appuyer en appelant la mairie de Nanterre, car on est sans travail. La dame du service emploi elle oblige les gens à parler, c'est son travail, ça a beaucoup plus de force que moi. En Guadeloupe j'ai toujours travaillé, même si c'est en passant par quelqu'un. Je travaillais pour un patron. Pour le logement c'est pas facile d'avoir un logement en Guadeloupe, c'est plus facile par le bouche à oreille que par une demande. J'ai trouvé finalement pour 280 euros, par un Blanc. Un studio, à Carénages. On parlait de venir en France depuis quelques temps, et on a franchi le pas cette année, car j'ai arrêté de travailler en mars. Je suis allé à l'ANT depuis la Guadeloupe où forum des métiers. En arrivant je suis allé à ANT Ile-de-France, qui m'a orienté vers le CMAI. En Guadeloupe je me fais 2 000 euros par mois, avec les pourboires : 20 euros par jour de pourboire ! Quand j'ai faim je cueille un fruit à pain dans un arbre... je paie pas. »

2. Suivi sur le moyen ou long terme par le CMAI

Néant (monsieur n'est venu que deux fois en trois jours, puis n'a pas donné suite)

3. Observations de terrain

Monsieur (28) est venu deux fois au CMAI, en l'espace de trois jours (16/08 puis 18/08/05). La première fois très stressé pour demander un logement dans l'urgence, compte tenu du retour du frère qui semble-t-il ne souhaite absolument pas offrir l'hébergement dans son appartement en sa présence. Sans revenus aucuns (ni assurance chômage, ni RMI), il nous

montra un papier de la mairie de Nanterre, où il était mentionné que sa demande d'emploi sur un poste de chauffeur avait bien été reçue. Il nous présentait cependant ce document comme une promesse d'embauche... Pressé par son frère de « débarrasser le plancher », il lui fut conseillé au service logement d'abord de chercher un hôtel dans l'immédiat, et de se diriger vers le service emploi du CMAI pour appuyer sa recherche de travail. Sa compagne, qui s'exprime bien mieux en français que lui, plus jeune de moitié, refusa au CMAI catégoriquement de prendre le téléphone à sa place pour demander une place d'hôtel... à travers le haut-parleur, nous constatons que tous les réceptionnistes contactés raccrochaient presque au nez de monsieur dès qu'il prononçait de façon assez rustre et non assurée ses premiers mots, avec un fort accent créole.

Sa deuxième venue au CMAI fut encore plus dans l'affolement. Il revenait au bout de deux jours, pour relancer immédiatement le service emploi. Finalement, il m'avoua : « Je me donne quatre jours, et je réserve mon billet retour. »

4. Analyse parcours de vie/logement

« L'exemple » de monsieur (28) est tout à fait symptomatique de la crise profonde qui touche les ultramarins primo arrivants. La restructuration des services, les transports étant particulièrement concernés afin des les aligner davantage sur le mode de fonctionnement métropolitain, frappe de plein fouet nombre d'employés, choisissant de migrer après avoir perdu leur travail, dans l'espoir d'améliorer leur situation par une meilleure formation, en Métropole.

Mais une fois le sol métropolitain foulé, une première déconvenue se présente : le « bouche à oreille » évoqué par monsieur, qui a trouvé ainsi à se loger en Guadeloupe

précisons-le - et c'est primordial - dans un quartier informel en périphérie de la ville principale (Pointe-à-Pitre), à savoir Carénages, ne fonctionne absolument pas de la même façon dès lors que ce type de filière du logement n'a pas ici pignon sur rue. Le refus inconditionnel du frère de servir d'hébergeant en Métropole, et ce depuis même leur entrevue en Guadeloupe, n'a pas empêché monsieur (28) et sa compagne, de faire le voyage. Deuxième déconvenue : trouver du travail « en passant par quelqu'un » peut être envisageable ici comme en Guadeloupe, mais certainement pas du jour au lendemain, dans la précipitation.

La donnée « temps » sur le moyen et le long terme, la difficulté de la situation en Métropole et les stratégies à adopter pour y faire face de façon cohérente sont donc totalement ignorées par monsieur et sa compagne, venus en catastrophe en Métropole, avec juste de quoi tenir un mois tout au plus. Que ce soit en faisant appel à la « solidarité familiale » – ici en l'occurrence l'hébergement chez le frère par le forcing – ou en sollicitant le CMAI plus que de raison pour trouver immédiatement la solution miracle tant pour l'emploi que le logement, on se repose d'abord sur l'autre pour être aidé. Et même au sein du couple, la jeune femme semble être totalement à la charge de monsieur (28) : plus qu'un réconfort, elle est un frein évident à la quête d'ascension sociale de monsieur qui passe d'abord par trouver un logement. En effet, par la présence de cette jeune femme monsieur est rejeté de chez son frère. Et face au racisme de Métropole, les stratégies de « contournement » à adopter pour se loger, notamment celle qui consisterait à laisser sa compagne s'exprimer au téléphone à sa place, butent sur la fin de non recevoir de cette dernière, qui ne lèverait pas le petit doigt pour trouver un hôtel alors qu'il y a urgence.

La crise est ainsi d'autant plus aiguë qu'aucune analyse des réalités et donc encore moins une stratégie solide pour y faire face ne sont réalisées avant de s'embarquer dans l'aventure vers la Métropole. Si les ANT Guadeloupe et Ile-de-France, puis le CMAI ont bien été consultés par monsieur avant son départ d'Outre mer, témoignant ainsi d'un minimum de bon sens dans sa démarche de recherche d'emploi et de logement, son imaginaire reste cependant encore figé trente ans en arrière, lorsque l'on attendait du Bumidom un toit et un travail en Métropole. Le CMAI et les proches installés eux depuis longtemps en Métropole se

retrouvent donc confrontés au désarroi de primo arrivants tels que monsieur (28), obligé rapidement de repartir « au pays » après avoir perdu ses maigres économies lors de sa visite éclair en Métropole.

Mais à tout prendre, finalement, les réseaux de « débrouillardise » encore en vigueur aux Antilles semblent encore emporter la préférence chez ceux qui y ont régulièrement recours, plus que l'élaboration d'une véritable stratégie d'enracinement sur place, en Métropole. Quitte à revenir plus tard en Ile-de-France, après être reparti aux îles se remettre à flot. Le temps du « vous partez vous installer » en Métropole ou « vous retournez définitivement » aux Antilles que l'on percevait encore dans les années 80, ou celui de l'alternance sur des périodes de moyenne durée (quelques années en Métropole, quelques années dans les DOM-TOM) qui semblait se dessiner dans les années 90, cède de plus en plus la place à ce nouveau type de mobilité elle sur la très courte durée. Peut-être qu'après plusieurs voyages, cela finira par être payant pour le candidat au départ, qui a prévu de partir pour « mieux revenir » chez lui, formation en poche. Mais désormais, il semble que l'intégration en Métropole et la série d'épreuves à affronter – recherche d'un emploi, d'un logement – ne soit plus possible comme par les décennies passées : car la crise touche les deux rives, tant l'ultramarin en Métropole qui ne peut plus recevoir ses proches, que le primo arrivant n'ayant aucun moyen financier de rester longtemps sur place. Avec le développement du transport aérien et les tarifs bas à certaines saisons, ce type de mobilité éclair Métropole/DOM-TOM est en plein essor, et il modifie les stratégies d'intégration à la France hexagonale : à l'intégration sur le long terme en Métropole, s'est substitué une politique de calcul du risque, avec retour rapide dans le pays d'Outre mer servant de base d'assaut et de repli. Car la famille et le système de dons/contre dons (nourriture échangée) permettent encore de survivre aux Antilles, alors qu'en Métropole, sans travail, point de salut.

Comme me le confirme le responsable du service logement, des monsieur (28) il en arrive et repart comme cela chaque semaine...

Reste à faire entretien avec les deux frères Wallisiens étudiants déjà venus au CMAI

Reste à faire entretien avec monsieur de St Pierre et Miquelon, déjà venu au CMAI

Troisième Partie :

Bilan et propositions

I. Le logement des parisiens
originaires d'Outre mer : bilan

Une vulnérabilité psycho-sociale qui « pèse » dans le parcours de vie/logement chez les couches populaires

Quelques « profiteurs du système » ?

Il faut déjà noter que sur les 15 personnes étudiées dans la rubrique *couches populaires*, 12 d'entre elles sont ou ont été dans des situations de grande précarité et de vulnérabilité liées au logement mais aussi au « psycho-social » :

- 6 cas identifiés comme tels en amont avec le CMAI : 1 femme seule avec enfant en chambre d'hôtel ; 1 femme seule avec ses trois enfants, en chambre d'hôtel ; 1 handicapé adulte, en chambre d'hôtel insalubre ; 1 handicapé adulte, en studio d'une résidence sociale ; 2 femmes relogées, avec enfant handicapé.

- 6 autres cas, dont la vulnérabilité a été découverte sur le terrain (violence familiale révélée par l'entretien et l'observation) : 1 femme relogée ayant eu à subir des gros problèmes de violence interne à la famille (viols, suicide) ; 1 homme relogé exerçant une grande violence verbale sur sa femme ; 1 femme relogée ayant eu à subir une violence sournoise dans la façon d'être hébergée chez sa famille conjugale ; 1 homme hébergé, « envoyé » en prison par la famille de son ex compagne ; 1 femme relogée, ancienne alcoolique ; 1 femme relogée, dont la fille à peine majeure sort d'une tentative de suicide.

Une grande souffrance psycho-sociale est donc perceptible chez ces personnes rendues vulnérables dans leur parcours de vie/logement.

Et parmi ces membres des couches populaires enquêtées, quelques cas de financements en marge de la légalité ont été relevés. Ces personnes m'ont révélé leurs pratiques mais du bout des lèvres, en précisant qu'ils ne l'avaient pas déclaré aux structures les suivant (assistantes sociales, etc.), donc en me faisant comprendre implicitement qu'ils ne souhaitaient pas le faire savoir ; d'autres pratiques (travail au noir) ont été découvertes sur le

terrain, par l'observation des personnes enquêtées et de leur entourage, avec notamment confirmation auprès d'informateurs parallèles situés dans leur environnement immédiat. Pour le souci de l'enquête il a été décidé tout de même d'évoquer ces filières, en analyse comparative.

Plusieurs cas sont à distinguer :

- 2 « fausses déclarations » de paternité, répondant à des pratiques d'adoption afro-américaines mais aussi afin de bénéficier des avantages sociaux que le nombre d'enfants à charge, procure ;
- 1 personne avec projet de mariage blanc ;
- 1 personne faisant de la vente informelle de produits de « nouvelles technologies du bien-être » (gourmettes, bagues, vêtements, matelas) tout en notant que cette personne sans emploi travaille au noir, dans un salon de coiffure.

Ces quelques personnes peuvent-elles être accusées de « profiter du système » ? Certes, mais les conditions de grande précarité à l'emploi et au logement dans lesquelles ces personnes vivent – comme l'a fait apparaître l'enquête par l'observation (à peine de quoi manger et se meubler) – montre que cela rentre dans le cadre d'une économie de survie.

Un autre cas a été relevé, qui lui échappe à ces cas de figure d'extrême vulnérabilité notamment financière car concernant une personne aux revenus réguliers proches de ceux de la classe moyenne. Cette personne m'a demandé explicitement de ne pas révéler qu'elle faisait un type de commerce non déclaré, en l'occurrence relevant de pratiques magico-religieuses antillaises. Mais là aussi, comme pour le cas des « fausses déclarations de paternité », d'un côté nous sommes dans l'illégalité, mais de l'autre, cela renvoie également à des pratiques de type magico-religieux elles très répandues dans la société afro-américaine.

Mais entendons nous bien : la clientèle de cette personne en Métropole dépasse largement le seul cadre de la population ultramarine installée ici : cette clientèle est principalement composée de cadres supérieurs travaillant dans les professions libérales (juristes, médecins) ou même appartenant au monde politique, au plus haut niveau... Et c'est précisément par le biais de ces réseaux consolidés auprès de Français d'origine non coloniale, que cette personne a trouvé à se loger à un moment donné de sa vie, fut-ce temporairement (hébergement), quand sa famille et ses proches antillais lui avaient refusé l'hospitalité. Le caractère sulfureux d'une telle découverte signale en tout cas un fait loin d'être anodin : le magico-religieux est une pratique directement liée aux parcours de vie/logement tant dans l'acquisition d'un logement (on « prie » pour en obtenir un), dans la protection de l'espace habité (on dispose du sel en entrée contre les mauvais esprits), que dans l'hébergement ; cette dernière étape dépasse le seul cadre de la « solidarité » ultramarine puisque les réseaux constitués s'étendent aux Français d'origine non coloniale qui « consultent » chez les devins-guérisseurs ultramarins.

Autre sous-partie à développer dans cette partie :

- violence interne dans la famille ultramarine : entre héritages de l'esclavage et crise de la société moderne (emploi, logement)

AUTRES PARTIES

Le lien DOM-TOM/Métropole dans les stratégies de parcours de vie/logement des ultramarins à Paris, mais aussi celui qui s'est constitué par l'interculturalité en plein Paris avec les autres communautés issues notamment des anciennes colonies françaises (Maghreb, Afrique noire) et avec « les Blancs » apparaissait très important en problématique ; durant l'enquête, il s'est révélé même être crucial.

Ainsi, plusieurs autres sous-parties sont déjà pressenties en analyse comparative, sur la base des premiers éléments fournis par les 19 personnes sur 30 déjà enquêtées, à ce jour :

Le religieux, au cœur du parcours de vie/logement

- Du « départ » du pays pour fuir un mal que l'on vous a « envoyé », à l'obtention d'un logement à Paris par la prière
- La « protection » dans le logement, en plein Paris multiculturel : ou comment les autres communautés (« Blancs », « Arabes », « Africains ») sont intégrées à la dimension antillaise du magico-religieux

La créolité recomposée à Paris au-delà du lien territorial avec le « pays » de provenance

- réseaux de « bumidomiens » dans le nord de Paris intra et extra muros (Paris/banlieue) : entre la Poste, l'hôpital et le marché...
- le « pays » au-delà de ses frontières : ou comment il se perpétue chez les enfants nés en Ile-de-France, par la transmission de la langue (le créole)
- D'autres stratégies dans la recherche d'un logement en Ile-de-France : le soutien de la famille en province ou celui des réseaux africains (associations de mal logés)

Les stratégies de mobilité face à la difficulté de l'accès au logement : la famille et l'exigence de qualité des services, déterminants

- De l'accueil « raté » en famille dès l'arrivée en Métropole, à la descente aux enfers dans le parcours de vie/logement (foyers, hôtels meublés, la rue)
- Un hébergement à l'échelle de la famille étendue et « solidaire » : Paris, banlieue, Outre mer, une mobilité à trois facettes
- Une exigence d'être à proximité de services de qualité (école, hôpitaux) qui détermine le choix des demandeurs : du refus de relogement social au système d'hébergement chez la famille en double résidence à Paris

Un nouveau rapport DOM-TOM/Métropole : le « repli sur soi » de part et d'autre, en temps de crise

- Ces jeunes ultramarins qui rejoignaient encore la Métropole dans les années 1990 pour se former mais qui ne retournent plus aujourd'hui au pays contrairement à leur projet initial...
- La génération du Bumidom qui retourne au pays, mais qui déçante sur place et revient, en Métropole...
- Les primo arrivants et l'abandon de la stratégie d'enracinement en Métropole : le « pays » comme base arrière pour percer en Métropole après de multiples allers-retours courts

Une discrimination au logement politiquement organisée, et la réponse des victimes et associations anti-racistes

- Une discrimination politiquement organisée, entre constitution de « cités-ghettos » périphériques et volonté de « préserver le patrimoine » dans les communes aisées (Paris intra et extra muros au nord contre banlieues aisées au sud-ouest)
- « D M » ou « Une fois passé l’océan, les lois ne sont plus les mêmes »... : une discrimination codée dans le logement social voire à peine voilée dans le privé, qui n’épargne pas plus les couches aisées ultramarines
- Quand les associations anti-racistes luttent pour l’égalité des droits, et que les ultramarins se mobilisent contre le racisme « anti-noir » tout en se distinguant des « Africains »

II. Propositions d'actions

Pour l'enquête parcours de vie/logement :

- 19 personnes ont déjà été enquêtées (15 retranscrites ici) ;
- reste 11 personnes (3 rendez-vous déjà pris).

Des thématiques se sont déjà dégagées, pour l'analyse comparative restant à réaliser (cf. ci-dessus). Après donc avoir identifié en bilan les « valeurs ajoutées » dans la difficulté d'accès au logement rencontrée par les ultramarins, il s'agira de proposer des solutions pour tenter de remédier à ces spécificités. Déjà quelques pistes se dégagent.

Une consolidation du CMAI « en interne »

- Orienter plus systématiquement les personnes inscrites au CMAI, vers un suivi psycho-social chez des confrères ethno-psychanalistes ultramarins (par exemple lorsque le parcours d'échec de vie/logement semble n'être qu'une répétition ad vitam eternam, liée à des conflits internes à la famille et à des pathologies relevant de schèmes propres à l'Outre mer). Le CMAI dispose déjà d'un spécialiste de la question, mais il semblerait que de nombreuses personnes consultant les services social et logement

gagneraient à être orientées plus systématiquement vers ce monsieur, comme l'enquête anthropologique auprès déjà de 20 personnes inscrites au CMAI nous l'a révélé.

- Un problème en personnel, notamment en assistantes sociales (il n'y n a qu'une au CMAI, pour trois puis maintenant deux agents à l'accueil au service logement), tant logement et social sont intimement liés, voire indissociables. A noter le travail exemplaire mené par les agents des services logement et social sous la direction de Madame Gaza et de Monsieur Fortineau, parfois aux limites des missions qui leur sont imparties (la mission « d'information » du CMAI étant de plus en plus étendue à celle « d'orientation »). Le CMAI se retrouve ainsi à gérer des situations sans en avoir les réels moyens, ni en terme d'hommes, ni en termes juridiques : devant l'évidente discrimination raciale dans l'accès au logement dont sont victimes les ultramarins, en plus d'être dans des situations socio-économiques désavantageuses, est-il vraiment raisonnable d'accuser le CMAI de faire de la discrimination positive ? Le constat est simple : face à la discrimination au logement, le soutien apporté par le CMAI permet à de nombreuses personnes vulnérables, de voir leurs dossiers de demandes enfin aboutir, sur des critères essentiellement socio-économiques ; ainsi les inégalités sont contrebalancées et le droit commun cher au modèle durkheimien d'intégration à la française, est enfin respecté pour des populations pourtant françaises mais victimes de discrimination au même titre que les étrangers d'origine coloniale, de par leur « couleur » (racisme anti-noirs).

Etendre le réseau : relogement social, mairies de banlieue ou associations de quartier parisiennes à forte présence antillano-guyanaise, et associations anti-racistes

Le CMAI a mis en place un solide réseau de partenaires qui lui a permis de débloquer de nombreuses situations prioritaires, ou d'autres plus communes (partenariats auprès de bailleurs privés, dans les Préfectures, auprès de structures associatives pour le logement d'urgence ou la résidence sociale, avec les assistantes sociales de secteur, mais aussi en direction d'autres organismes plus inattendus comme Disneyland pour le logement étudiant ou les auberges de jeunesse en cas d'urgence...). Il ne s'agit donc pas de proposer un réseau de partenariat déjà existant, mais de l'étoffer :

- Les PACT-ARIM, structures spécialisées dans la réhabilitation de zones insalubres, et qui font du relogement social après travaux, seront ainsi sollicitées (PACT-ARIM Hauts de Seine, Paris, Région Ile-de-France) afin de voir dans quelle mesure elles peuvent proposer leurs services, à de nombreux demandeurs issus des DOM-TOM. Ces associations seront peut-être également en mesure de proposer des partenariats possibles avec d'autres organismes.
- De nombreuses mairies de banlieue et associations antillano-guyanaises présentes également dans les arrondissements parisiens seront rencontrées

(18^e, Sarcelles, Nanterre, Bobigny, Massy, Clichy, Aulnay, cf. liste plus loin) afin de connaître au mieux leur expérience en matière d'orientation emploi et logement de cette population spécifique (s'en inspirer), tout en cherchant à développer des partenariats avec le CMAI ;

- Enfin, la question de la lutte contre la discrimination raciale²⁰ au logement paraît centrale. L'action même du CMAI est en soi déjà une façon de répondre à cet état de fait : oui, en France, les originaires des DOM-TOM sont touchés autant que les étrangers d'origine coloniale, par la discrimination au logement. En appuyant auprès des bailleurs des dossiers de demandeurs présentant une stabilité par l'emploi mais à faibles revenus, ou encore des personnes prioritaires cumulant parfois les vulnérabilités (handicaps, femmes seules avec enfants) mais systématiquement déboutées dans les attributions en logement social ou très social, le CMAI contribue de fait, sur critères socio-économiques, à lutter contre la discrimination raciale dans le logement privé auxquelles ces personnes sont confrontées. Mais lorsque la discrimination au logement dépasse de façon éhontée les critères socio-économiques dans le privé, assurances et bailleurs se renvoyant la balle en refusant le logement aux « originaires des DOM-TOM » parfois de façon directe en ces termes ou de façon plus « subtile » (garants hors Métropole non acceptés), il apparaît encore plus évident que la « race » reste la valeur de choix retenue... Dénoncer puis attaquer systématiquement ces bailleurs apparaît donc comme une nécessité impérieuse afin de faire respecter le droit

²⁰ Terme retenu au niveau institutionnel et juridique, même si pour nous il n'y a qu'une race, la « race humaine » (le terme de race est en effet absolument discutable et discuté par les sciences humaines).

commun applicable à tout français, quelque soit sa couleur de peau. Une coopération avec les associations anti-racistes qui se plaignent du manque de mobilisation de la communauté ultramarine et des associations représentatives dans la dénonciation de cette discrimination, apparaît donc indispensable. Des cadres et des étudiants ultramarins venus au CMAI ont ainsi vécu ces situations de discrimination, en dehors de toute considération socio-économique justifiable...

Entretiens hors parcours de vie/logement

➤ Droit au logement :

- Responsables du DAL et d'EMMAÛS rencontrés, pas très « coopératifs » (l'un se pose comme non institutionnalisé, l'autre comme ayant son propre fonctionnement sans chercher à se rapprocher d'autres structures) ;

➤ Réhabilitation et relogement social :

- PACT-ARIM (réhabilitation et relogement social) des Hauts de Seine (Mr Bédu), qui nous a orienté vers les PACT de Paris (Mr de la Roa, rendez-

vous le 27 octobre) et d'Ile-de-France (Mr Patier, R-V à confirmer), très coopératifs ;

➤ Associations anti-racistes :

- Vice président de SOS-Racisme, Mr Thomas, responsable du service discrimination au logement, rencontré à plusieurs reprises, est d'accord sur le principe de mener des actions en relation avec le CMAI ; il a déjà obtenu de nombreux succès (contre le logement privé ; pour le logement social, procès en cours) ;
- A noter qu'une des personnes enquêtées, victime de discrimination au logement sur critères autres que socio-économiques²¹, s'est proposée de m'accompagner auprès des différents agences rencontrées afin de les confronter à leurs propres stratégies de discrimination, sans leur préciser l'objet de ma visite pour mieux les prendre au fait (je viendrai en « ami » de la victime).

➤ Données statistiques

- INSEE et INED pour les données statistiques et qualitatives (rencontrer Patrick Simon, chercheur INED et également membre du conseil

²¹ Elle est de la classe moyenne supérieure, à revenus stables ; un « procès verbal » a été rédigé avec elle pour relater les faits, notifié à la direction du CMAI qui a ensuite écrit à l'agence incriminée, et reçu en retour un courrier en réponse, très significatif...

d'administration du Groupement d'Etude et de Lutte contre les Discriminations) ;

- Données du CMAI sur les trois dernières années (nombre de relogements) ;
- la DLH contactée, est disposée à fournir le bilan de leurs activités (2003) sur Paris en logement social (offre et demande), consultable aussi sur internet ; Mr Nouailles en charge des outils LOCA (LOCAPass, LOCAgent, LOCAParis, LOCEtudiant, etc.) sera également rencontré ;

➤ Logement social et privé en Ile-de-France, partenaires du CMAI

- la RIVP et le Logement Français

➤ Associations antillano-guyanaises et mairies de banlieue

- le 19 octobre R-V à Massy avec Mr José Pentoscrope représentant politique (conseiller municipal de Massy) et associatif des antillano-guyanais ;
- la mairie de Clichy la Garenne (conseiller auprès du maire et associations afro-antillaises rencontrées le 7 octobre)

- avec le maire de Sarcelles et les associations antillano-guyanaïses (R-V à confirmer) ;
- Maire de Bobigny et associations antillano-guyanaïses (à contacter)
- Mr Loison, dir. de la Maison de l'Outre mer, à Nanterre (rendez-vous le 17 octobre), dépendant du Conseil Général
- Mrs Salin et Romana, de la direction du Comité Marche du 23 mai,
- si possible Harlem Désir, conseiller municipal d'Aulnay-sous-Bois

➤ Structures parisiennes

- Mr Calife du CASESSocial (18^e) ; à contacter
- Psychologue du CASODOM, déjà contactée (R-V à prendre)
- FORMADOM (déjà contacté, R-V à prendre), CNARM, Antenne du Conseil Régional de Guadeloupe à Paris, ANT
- Association La Clairière travaillant avec les jeunes ultramarins des Halles (éducateur spécialisé rencontré le 22 septembre à la Mairie de Paris lors de la journée sur la réinsertion).